John Quincy Adams.

Accessions
(26566)

Shelf No.
~~0687.80~~

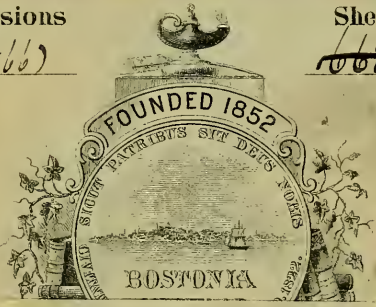

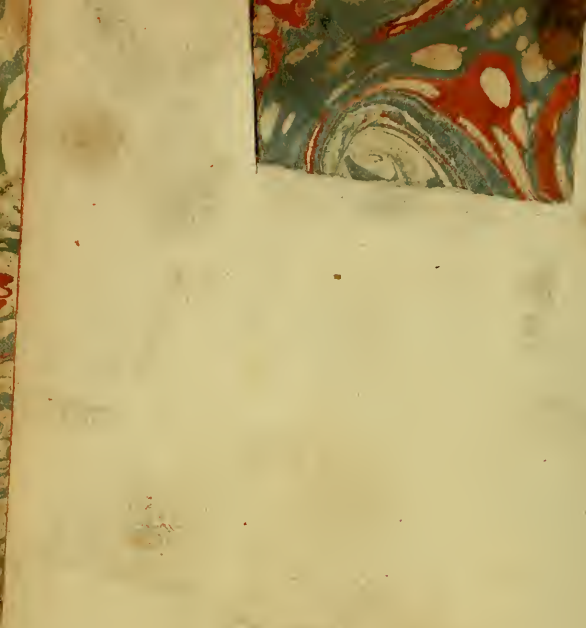

TRAITÉ
DE LA
PROSODIE
FRANÇOISE,

Par Mr. l'Abbé d'OLIVET.

MDCCLX.

TRAITÉ
DE LA
PROSODIE
FRANÇOISE,

*Par Mr. l'Abbé d'*OLIVET.

AVEC UNE

DISSERTATION

de Mr. DURAND,

Sur le même Sujet.

A GENEVE,

Chez les FRERES CRAMER
& CL. PHILIBERT.

M D C C L X.

1760

X Adams
.760
.02 3 T

26.566

Hon. Chas. F. Adams,

July 2, 1891.

TRAITÉ

DE LA

PROSODIE FRANÇOISE.

JE réduis ce Traité à cinq articles, dont le premier sera employé à éclaircir des questions préliminaires. Dans le second, je parlerai des Accens. Dans la troisiéme, de l'Aspiration. Dans le quatriéme, de la Quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut servir la connoissance de notre Prosodie.

Que si quelqu'un juge qu'il y ait de la petitesse à examiner des syllabes, une réflexion que je le prie de vouloir faire, c'est qu'il n'y a point d'Art, point de Science, dont les élémens ayent rien de brillant; mais que rien de tout ce qui est nécessaire pour arriver à quelque chose d'estimable, ne doit être mépriſé. Ou renonçons à l'Eloquence, à la Poësie, à

l'Art d'écrire, & ſermons l'Académie; ou convenons que s'il eſt beau de cultiver des Arts, qui ſont honneur à l'Eſprit humain, & qui ſont utiles à la Société, on auroit tort par conſéquent de négliger des connoiſſances, ſans leſquelles ces Arts ne peuvent être qu'imparfaits.

Peut-être même qu'aujourd'hui, après tout ce que le dernier ſiècle a fait pour embellir notre Langue, il ne nous reſte qu'à en creuſer davantage les fondemens, afin que s'il eſt poſſible d'élever l'édifice plus haut, on y travaille avec ſûreté. Je n'ai à offrir qu'un foible eſſai. Puiſſe-t-il tôt ou tard donner lieu à un Ouvrage complet ſur notre Proſodie! Ouvrage qui feroit naître de nouvelles beautés, & comme une nouvelle Langue, dans celle que nous croyons ſavoir.

ARTICLE PREMIER.

Queſtions préliminaires.

ON peut propoſer ici trois queſtions, ſur leſquelles, avant que d'aller plus loin, il eſt à propos de ſatisfaire ceux

ceux qui pourroient, ou n'avoir pas étudié la matière dont il s'agit, ou avoir des préjugés contraires à la vérité.

I. Qu'eſt-ce que Proſodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Proſodie, & juſques à quel point ?

III. Pourquoi notre Proſodie, ſi elle a été fort connue autrefois, l'eſt-elle aujourd'hui ſi peu ?

I.

Par ce mot, *Proſodie*, on entend la manière de prononcer chaque ſyllabe réguliérement, c'eſt-à-dire, ſuivant ce qu'exige chaque ſyllabe priſe à part, & conſidérée dans ſes trois propriétés, qui ſont, l'Accent, l'Aſpiration, & la Quantité.

Premiérement, il eſt certain que toutes les ſyllabes ne pouvant être prononcées ſur le même ton, il y a par conſéquent diverſes inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baiſſer ; & c'eſt ce que les Grammairiens nomment *Accens*.

Toute ſyllabe, en ſecond lieu, eſt prononcée avec douceur, ou avec rudeſſe, ſans que cette douceur ni cette rudeſſe ayent rapport à l'élévation, ou

à l'abaiſſement de la voix : & c'eſt là ce que l'on nomme *Aſpiration.*

Troiſiémement, on met plus ou moins de tems à prononcer chaque ſyllabe, enſorte que les unes ſont cenſées longues, & les autres brèves : & c'eſt ce qu'on appelle *Quantité.*

Voilà donc trois définitions bien diſtinctes, & qui font voir que dans la prononciation de chaque ſyllabe, l'organe de la voix ſe modifie tout à la fois de trois différentes manières, dont je donnerai une plus ample explication, lorſque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or il me paroît que ces trois principes, qui conſtituent la Proſodie, ſont eſſentiels à toutes les Langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une conſtante & invariable monotonie ? Il n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puiſſe être, pour peu qu'il ſoit continu.

Mais les principes de la Proſodie ſont-ils fixes ? Sont-ils arbitraires ? Voilà ce que chacun doit examiner dans ſa Langue. S'ils ſont arbitraires, diſpenſons-nous de pouſſer plus loin nos recherches. S'ils ſont fixes, il eſt honteux de les ignorer.

Pour

Pour moi, généralement parlant, je suis porté à les croire arbitraires dans deux sortes de Langues : dans celles qui sont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier. Mais, par la même raison, je les crois fixes dans les Langues qui ont une certaine ancienneté, & qui sont dans la bouche d'une nation polie.

Toutes les Langues, vraisemblablement, ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, qui est la cause physique du plaisir, ils s'entendent tous, sans y penser, & même sans le savoir, à écarter, ou du moins à diminuer ce qui blesse l'ordre. J'appelle ordre, dans la question présente, les rapports que les sons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui entend.

Vouloir examiner ici qu'est-ce que fait cette conformité, & en quoi consistent ces rapports, ce seroit nous engager dans une dispute obscure, d'où la Physique a peine à se tirer. Heureusement les leçons de la Nature sont moins difficiles, & plus certaines. Ce n'est point par la voie du raisonnement, c'est

par l'habitude qu'elle inſtruit. Il eſt vrai que cette manière d'enſeigner nous paroît, à nous qui vivons ſi peu, d'une prodigieuſe lenteur. Mais c'eſt la ſeule capable de réuſſir dans les Arts, qui ont pour baſe le ſentiment : & de ce nombre eſt l'Art de donner à une Langue ce qui lui eſt néceſſaire, non pour ſubvenir à nos beſoins ſeulement, mais pour flatter notre goût.

Je ſuppoſe donc un pays où il n'y eut jamais de particulier qui fût Mathématicien, & je dis qu'il y aura cependant un eſprit métaphyſique & géométrique, répandu dans le Public. Ainſi le Public, guidé par cette eſpèce d'inſtinct, y fera peu à peu, & juſqu'à un certain point, toutes ces mêmes obſervations, dont l'aſſemblage compoſe un Art, lorſqu'elles viennent à être rédigées, & combinées par des hommes ſavans. On pourroit aiſément montrer que cela eſt vrai de la Muſique, qui n'eſt, à proprement parler, qu'une extenſion de la Proſodie.

Ajoutons que ces ſortes de connoiſſances, qui ſe doivent, non au raiſonnement, mais à l'habitude, dépendent abſolument des organes : & qu'ainſi, lorſqu'un climat produit des hommes bien

bien organisés, le progrès de ces connoissances y est non seulement plus grand, mais encore plus rapide ; au-lieu qu'en d'autres pays, où les organes sont, pour ainsi parler, d'une trempe différente, les siècles depuis un tems infini se succèdent les uns aux autres, sans que les habitans de ces pays-là fassent rien pour les Arts qui n'intéressent que le sentiment.

On sait à quel point de perfection les Grecs avoient porté leur Prosodie. On sait aussi, du moins en ce qui regarde les longues & les brèves, quelle étoit celle de la Langue Latine. Pour ce qui est de l'Accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de quelle délicatesse l'oreille est capable, puisque chez eux le même mot, n'étant que d'une syllabe, peut avoir jusqu'à onze sens très différens, selon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail sur la Prosodie des autres peuples ; il ne s'agit que de la nôtre.

II.

Pour savoir depuis quand, & jusqu'à quel point la Prosodie a été connue parmi nous, il seroit inutile de remonter au-delà de François I. Les savans hom-

mes & les beaux eſprits, dont il fit l'ornement de ſa Cour, donnèrent à notre Langue *un caractère* (*a*) *d'élégance & de doctrine*, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le reſtaurateur, mais le père des Beaux Arts en France, tranſmit ſon goût aux héritiers de ſa Couronne. Jamais la Poëſie ne fut ſi fort en honneur que ſous Charles IX. En un mot, l'Hiſtoire nous prouve que les fondemens, ſur leſquels nos bons Ecrivains ont bâti ſous le règne de Louis XIV, furent tracés, & même poſés en partie, dès le ſiècle précédent. Ainſi c'eſt dans les monumens de ce tems-là, qu'il faut chercher les prèmiers veſtiges de notre Proſodie : & nous y troverons plus de lumières ſur ce ſujet, qu'il ne s'en trouve, peut-être, dans toutes les Grammaires & dans toutes les Rhétoriques imprimées de nos jours.

On a vu que la Proſodie renferme les Accens, l'Aſpiration, & la Quantité. A l'égard des Accens, il n'eſt pas poſſible de ſavoir quels ils étoient autrefois, puiſque l'accent *imprimé* n'eſt point

(*a*) *Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne.* Quatriéme édition, Cramoiſy, pag. 149.

point l'accent *proſodique*, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'Aſpiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même. Reſte enfin la Quantité, qui eſt le point capital de la Proſodie, & ſur lequel nos Anciens paroiſſent avoir été plus décidés, que nous ne le ſommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poëtes qui compoſoient la Pléiade fameuſe ſous Henri II, mit à la tête des Poëſies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553. un Diſtique meſuré par dactyles & par ſpondées, à la manière des Grecs & des Latins. Ce n'eſt pas encore ici le lieu d'examiner ſi cette ſorte de verſification étoit conforme au génie de notre Langue; j'y reviendrai ſur la fin de ce Traité : il me ſuffit, quant à préſent, d'en pouvoir conclure qu'elle ſuppoſe notre Quantité bien connue dès-lors, & bien établie.

Paſquier, dans ſes *Recherches*, nous apprend qu'en l'année 1555. le Comte d'Alcinois (c'eſt-à-dire, Nicolas Deniſot, qui déguiſoit ainſi ſon nom) fit des vers hendécaſyllabes à la louange d'un Poëme, dont lui Paſquier étoit Auteur. Paſquier ajoute qu'en 1559. à la prière de Ramus, *perſonnage de ſyngulière*

gulière recommandation, mais auſſi grandement deſireux de nouveautés, il fit en ce genre un eſſai *de plus longue haleine* que les deux précédens, qui étoient ce Diſtique de Jodelle, & ces Hendécaſyllabes du Comte d'Alcinois. Paſquier *(a)* rapporte enſuite ſon eſſai, qu'il croit quelque choſe de merveilleux, & qui conſiſte dans une Elégie de vingt-huit vers.

Juſqu'alors ce nouveau genre de verſification avoit peu réuſſi, puiſqu'à peine deux ou trois Poëtes avoient oſé s'y exercer, comme en paſſant. On étoit de tout tems accoutumé à la Rime, c'eſt un ſon qui frappe les oreilles les plus groſſières; au-lieu que la cadence qui réſulte des brèves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Auſſi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux ſortes d'agrémens, la Quantité & la Rime. Paſquier attribue l'invention des vers meſurés & rimés tout enſemble, à Marc Claude de Buttet, dont les Poëſies parurent en 1561. Mais comme je n'entreprens pas ici l'Hiſtoire de nos vers meſurés, je puis impunément ſupprimer beaucoup d'autres noms ſembla-

(*a*) Recherches, liv. VII. chap. 12.

ſemblables, oubliés depuis long-tems; & c'eſt aſſez de ſavoir que cette nouveauté donna lieu à un Etabliſſement Littéraire, dont le ſouvenir mérite bien d'être conſervé. Je parle d'une Académie, qui fut établie ſur la fin de l'année 1570. *pour travailler* (*a*) *à l'avancement du Langage François, & à remettre ſus, tant la façon de la Poëſie, que la meſure & réglement de la Muſique anciennement uſitée par les Grecs & Romains.* Jean Antoine de Baïf, Poëte, & Joachim Thibault de Courville, Muſicien, furent les promoteurs de cet Etabliſſement. Par les Lettres patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de ſe choiſir des Aſſociés, ſix deſquels jouiront des *privilèges, franchiſes, & libertés dont jouiſſent*, dit Charles IX, *nos autres Domeſtiques; & à ce que ladite Académie ſoit ſuivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté & acceptons le ſurnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.* Voilà, ou je ſuis bien trompé, la premiére Académie qui ait été inſtituée pour notre Langue

(*a*) Voyez les Lettres patentes, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, Tom. VI. pag. 714. &c.

gue uniquement, & sans embrasser d'autres Sciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX pour les exercices de cette Compagnie naissante, ainsi qu'on le peut voir dans les *(a) Antiquités de Paris*. Mais elle fut bientôt dérangée par les Guerres Civiles : & la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite Société d'Académiciens.

Passerat, Desportes, Rapin, & Scévole de Sainte-Marthe, ne laissérent pas de continuer à faire des vers mesurés. Personne, que je sache, n'en a fait depuis. C'est dommage qu'aucun d'eux n'ait enseigné la théorie des Accens, & de la Quantité. Henri (*b*) Estienne, le plus célèbre Grammairien du seiziéme siècle, n'en a parlé que superficiellement. Théodore de Bèze, dans son Traité (*c*) *de la bonne Prononciation du François*, est le seul Auteur de ma connoissance,

(*a*) *Histoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris*, par Sauval. Tom. II. pag 493. &c.

(*b*) On peut voir sa *Précellence du Langage François*, pag. 12, 13, 14, & ses *Hypomneses de Gallica Lingua*, pag. 6, 9, 33, 75.

(*c*) *De Francicæ Linguæ rectâ Pronunciatione Tractatus*. Genevæ, 1584.

noiſſance, qui ait un peu approfondi cette matière. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occaſion de reprocher à ceux qui ſe mêlent d'écrire, c'eſt d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit néceſſairement un plus long détail.

J'en étois là de mes recherches, lorſqu'il m'eſt tombé entre les mains un petit (*a*) voulume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface qu'il met à la tête de quelques Pſeaumes traduits en vers meſurés, il dit que cette manière de vers n'a point été inventée par Jodelle, ou par Baïf, comme on le prétend : mais qu'il ſe ſouvient d'avoir vu l'Iliade & l'Odyſſée traduites en vers hexamètres par un nommé *Mouſſet*, & imprimées avant que ni Baïf ni Jodelle fuſſent au monde. Que penſer, après cela, de Paſquier, Auteur contemporain, qui nous vante le Diſtique fait en 1553. comme le premier eſſai de cette Poëſie ? Que penſer de Ramus, qui, dans ſa Grammaire publiée en 1562. dit que pour rendre les règles de la Proſo-

(*a*) *Petites Œuvres meſlées du Sieur* (Théodore Agrippa) d'*Aubigné*, Geneve 1630.

Prosodie familiéres aux François, il faut souhaiter que nous ayons des Poëtes qui mesurent leurs syllabes à la manière des Anciens? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ses vœux accomplis, se récrie avec une sorte d'enthousiasme sur deux Pièces qui venoient de paroître, l'une en vers Élégiaques, l'autre en vers Saphiques. Pouvoit-il donc ignorer une Traduction entiére de l'Iliade & de l'Odyssée? Mais peu nous importe de savoir la vraie époque des vers mesurés. Quoi qu'il en soit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes sur la Prosodie : & c'est à nous, par conséquent, à examiner ce qui nous en reste.

III.

Puisque notre Prosodie fut autrefois si connue, pourquoi l'est-elle aujourd'hui si peu? Pour plusieurs raisons, dont la prémiére est fondée sur le peu de besoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus néceſſaire, ni en même tems plus facile aux Grecs & aux Romains, que de savoir exactement leur Prosodie; car elle faisoit, non pas un

un ſimple agrément, mais l'eſſence même de leur verſification : & comme la lecture des Poëtes étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple auroit ſifflé un Acteur, qui eût allongé, ou accourci une ſyllabe mal à propos. Mais un François vieillit ſans avoir, ni lu, ni entendu, ni remarqué, qu'il y ait des ſyllabes plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Proſodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, ſi l'on veut, elle ne ſera qu'une délicateſſe, qu'une beauté acceſſoire, ſoit dans notre prononciation, ſoit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage ; & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faiſons mal de négliger notre Proſodie, puiſque la parole étant l'organe de la penſée, on eſt louable de s'appliquer à la rendre plus inſinuante, plus propre à perſuader, plus capable de plaire.

Une ſeconde raiſon, qui fait que notre Proſodie eſt ſi peu connue, c'eſt que ceux qui ſeroient le plus en état d'en

d'en approfondir les règles, ſont préciſément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugés. Un homme ſavant poſſéde le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux Langues, & avec raiſon : mais de croire que notre Proſodie, ſi elle ne reſſemble pas en tout à la leur, eſt donc nulle, c'eſt une erreur. Toutes les Langues ont leur génie particulier : & plus une Langue aura été perfectionnée, c'eſt-à-dire, accommodée aux uſages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui reſtera de reſſemblance avec la Langue qu'on ſuppoſe matrice, du moins par rapport à elle. Une régle générale dans le Latin, & qui ne ſouffre point d'exception, c'eſt que toute ſyllabe, qui finit par une conſonne ſuivie d'une autre, eſt longue : mais en François, au contraire, le redoublement de la conſonne, preſque toujours, avertit que la ſyllabe eſt brève. Pour les voyelles, c'eſt une règle aſſez générale dans le Latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de ſuite, la premiére abrège la ſyllabe où elle ſe trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre E muet finit un mot, où il eſt à la ſuite d'une autre voyelle, il allonge la pénultiéme. Tout cec

ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répète, il faut qu'un Savant, pour étudier notre Prosodie, se départe de ses préjugés. Quinault, à ce qu'on dit, ne savoit que du François: & ses vers, pourtant, étoient meilleurs à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui savoient du Grec & du Latin.

Une troisiéme & derniére raison, qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus, sont les changemens introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plupart des lettres qui ne se faisoient pas sentir dans la prononciation. Mais, si nous entrons dans quelque détail, nous verrons que bien loin de nuire à la prononciation, elles servoient à la fixer. On écrivoit, *il plaiſt*, *paiſt*, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au-lieu qu'on ne fait que gliſſer sur celle-ci, *il fait*, *il ſait*. On écrivoit par la même raison, *fluſte*, *crouſte*, pour les distinguer de *culbute*, *déroute*. On redoubloit (*a*) la voyelle, pour allonger

(*a*) *Aage*, *roole*, *baailler*, *raaler*. On en a même usé ainsi dans les adverbes, dont la pénultiéme doit être appuyée: *expreſſeément*, *ſéparee-*

allonger la syllabe. Au contraire, pour l'abréger, on redoubloit *(a)* la consonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matière d'orthographe nos pères n'avoient rien fait sans de bonnes raisons : & ce qui le prouve bien, c'est que souvent ils ont secoué le joug de l'étymologie ; comme dans *couronne*, *personne*, où ils redoublent la lettre N, de peur qu'on ne fasse la pénultiéme longue en François, ainsi qu'en Latin.

Tous les jours, cependant, on nous propose de nouvelles réformations : & sous prétexte de faciliter aux étrangers la prononciation de notre Langue, bientôt on fera que nous n'aurons plus de guide pour la bien prononcer nous-mêmes. J'avoue qu'il y avoit des inconvéniens dans l'ancienne orthographe : mais à la bouleverser, comme on voudroit faire, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure qu'on supprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue, comme dans *teste*, *paste* ; car on peut me faire entendre la même chose

ment. Voyez les *Hypomneses* d'Henri Estienne, pag. 18.

(a) C'est ce qu'on verra ci-après, & particuliérement sous la terminaison AM.

choſe par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique le ſecond T ſoit muet dans *tette*, dans *patte*, c'eſt une néceſſité de continuer à les écrire ainſi, parce que le redoublement de la conſonne eſt inſtitué pour abréger la ſyllabe, & que nous n'avons point d'accent, point de ſigne, qui puiſſe y ſuppléer. On verra que l'Académie, dans la troiſiéme édition de ſon Dictionnaire, qui eſt actuellement ſous preſſe, tient un juſte milieu : ne s'obſtinant point à vouloir conſerver des lettres, dont on peut ſe paſſer, & que le Public a tout-à-fait rejettées ; mais fuyant avec ſoin tous ces ridicules excès, où ſe portent l'ignorance des Imprimeurs, & la témérité de quelques Auditeurs. Plus l'orthographe varie, plus il devient eſſentiel de fixer, ſi l'on peut, la Proſodie.

AR-

ARTICLE SECOND.

Des Accens.

JE commence par les Accens, qui eſt ce qu'il y a de plus difficile à expliquer.

Avant que d'en venir à la choſe même, il faut définir le mot, & bien diſtinguer les divers ſens que l'on y attache quelquefois. On peut, en l'accompagnant d'une épithète, ſauver l'équivoque. Ainſi diſtinguons l'accent *proſodique*, l'accent *oratoire*, l'accent *muſical*, l'accent *national*, l'accent *imprimé*.

Par l'accent *proſodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-deſſus, une inflexion de la voix, qui s'élève, ou qui s'abaiſſe. Quelquefois auſſi, & l'on élève d'abord, & l'on rabaiſſe enſuite la voix, ſur une même ſyllabe. Voilà ce qui forme trois accens, que les Grammairiens appellent l'*Aigu*, le *Grave*, & le *Circonflexe* : l'Aigu, qui élève la voix ; le Grave, qui l'abaiſſe : & le Circonflexe, qui, étant compoſé de tous les deux, ſert à l'élèver d'abord, & à la rabaiſſer enſuite, ſur une même ſyllabe.

labe. On marque ces accens par une ligne tracée au-dessus de la voyelle, qui domine dans la syllabe dont il s'agit. Pour marquer l'Aigu, on tire cette petite ligne de la droite à la gauche, comme dans *bonté*. Pour le Grave, on la tire de la gauche à la droite, comme dans *progrès*. Pour le Circonflexe, en réunissant ces deux lignes, on en fait la figure d'un ʌ renversé, comme dans *tôt*. J'apporte ces exemples, non pas pour faire sentir la nature de l'accent prosodique, mais seulement pour faire connoître comment on le marque en d'autres Langues, & ce qu'il a de conforme avec l'accent imprimé, dont je parlerai dans un moment.

Il y a, en second lieu, un accent *oratoire*, c'est-à-dire, une inflexion de voix, qui résulte, non pas de la syllabe matérielle que nous prononçons, mais du sens qu'elle sert à former dans la phrase où elle se trouve. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on se plaint: il y a pour tout cela des tons différens; & la voix humaine est si flexible, qu'elle prend naturellement, & sans effort, toutes les formes propres à caractériser la pensée, ou le sentiment. Car non

ſeulement elle s'élève, ou s'abaiſſe; mais elle ſe fortifie, ou s'affoiblit; elle ſe durcit, ou s'amollit; elle s'enfle, ou ſe rétrécit; elle va même juſqu'à s'aigrir. Toutes les paſſions, en un mot, ont leur accent: & les degrés de chaque paſſion pouvant être ſubdiviſés à l'infini, de-là il s'enſuit que l'accent oratoire eſt ſuſceptible d'une infinité de nuances, qui ne coûtent rien à la Nature, & que l'oreille ſaiſit, mais que l'art ne ſauroit démêler.

A l'égard de l'accent *muſical*, il conſiſte, ainſi que les précédens, à élever la voix, ou à la baiſſer; mais avec cette différence eſſentielle, qu'il en ſubordonne l'abaiſſement, ou l'élévation, à des intervalles certains; & qui ſont tellement meſurés, que s'en départir le moins du monde, c'eſt enfraindre les loix de la Muſique.

On entend aſſez ce que c'eſt que l'accent *national*, ou provincial. Accent, pris en ce ſens, embraſſe tout ce qui a rapport à la prononciation: & par conſéquent, outre les diverſes inflexions de la voix, il embraſſe la Quantité. Ainſi l'accent Gaſcon, outre qu'il élève la voix où il ne faut pas, abrège beaucoup de ſyllabes longues; & l'accent

Nor-

Normand, outre qu'il baisse souvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de syllabes brèves. Pour les fautes qui regardent la Quantité, j'espère qu'un homme de province trouvera quelque secours dans le quatrième article de ce Traité. Pour la manière de gouverner sa voix, en quoi consiste proprement l'accent, elle ne s'enseigne point par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, & il sera chanté à Québec, note pour note, sur le même ton qu'à Paris. Mais on ne sauroit envoyer une phrase de conversation à Montpellier, ou à Bordeaux, & faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la Cour.

Peut-être y a-t-il des gens qui croyent que l'accent *imprimé* devroit suffire pour fixer l'élévation, ou l'abaissement de la voix. Mais non : car il ne répond point en François à l'accent prosodique ; & quoiqu'il se marque de même, il n'en fait point l'office. Je m'explique. Toutes les fois qu'une syllabe Grecque est marquée d'un accent aigu, cela nous apprend que cette syllabe, rélativement à celles qui la précèdent & qui la suivent, doit être élevée. Toutes les fois, au contraire, qu'une syllabe Françoise

eſt marquée d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend pas que la dernière ſyllabe doive être plus élevée que la précédente ; mais cela m'apprend ſeulement que l'E, qui ſe trouve dans cette ſyllabe, eſt fermé, & doit ſe prononcer autrement que ſi c'étoit un E ouvert, ou un E muet. Ainſi l'accent aigu n'influe point ſur la ſyllabe entière, rélativement aux ſyllabes qui précèdent, ou qui ſuivent : mais il n'influe que ſur la lettre même, rélativement aux autres ſons qu'elle peut former ailleurs. Pour ce qui eſt de l'accent grave, il ne nous ſert pareillement que pour déſigner l'E ouvert, comme dans *progrès*, & pour différencier certains mots, qui s'écrivent & ſe prononcent de même, mais ſans avoir le même ſens : par exemple, dans la prépoſition *à*, & dans les adverbes *là* & *où*, afin qu'on les diſtingue d'*a*, venant du verbe *avoir ;* de *la*, article ; & d'*ou* conjonction. Plus ſouvent encore, l'accent circonflexe ne ſert qu'à marquer la ſuppreſſion d'une lettre, qui étoit autrefois employée pour rendre la ſyllabe longue : comme dans *bête*, *tôt*, *aimât*, qui s'écrivoient autrefois *beſte*, *toſt*, *aimaſt*. Ainſi l'accent imprimé, lors même

même qu'il influe, non pas sur une voyelle seulement, mais sur la syllabe entière, ne sert qu'à en marquer la longueur. Or la longueur & la brièveté de la syllabe ne sont point l'objet de l'accent. Mais son objet unique, c'est de faire élever, ou baisser la voix à propos. Je conclus de-là, que notre accent imprimé ne ressemble en rien à l'accent prosodique ; & que s'il en conserve le nom & la figure, c'est abusivement.

Revenons donc à l'accent prosodique, puisqu'on voit maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, que toutes les difficultés roulent sur celui-là seul ; & qu'en effet on ne peut pas en faire sur les quatre autres espèces d'accens, dont j'ai tâché d'expliquer la nature, & les diverses propriétés.

Qu'il y ait des accens dans le Grec ; c'est-à-dire, des syllabes qui demandent d'être élevées, ou baissées, indépendamment de la phrase entière, dont elles font partie, c'est un principe avoué de tous les Grammairiens, & qu'on ne doit pas contester. Que la Langue Latine ait eu la même prérogative, n'en doutons pas, puisqu'on nous l'assûre. Je vois effectivement que l'Accent tout

seul, & sans toucher à la Quantité, suffisoit pour faire sentir les diverses significations de quelques (*a*) *homonymes* Latins. Mais en faut-il conclurre que nous ayons de semblables accens, c'est-à-dire encore une fois, des syllabes, qui, considérées à part, & sans aucune rélation, ni à celles qui les accompagnent, ni à ce que la phrase entière signifie, demandent d'être élevées, ou baissées? Voilà, le plus clairement qu'il m'est possible, l'état de la question.

Théodore de Bèze, le seul de nos François qui paroisse l'avoir examinée, la décide hardiment. *Toute* (*b*) *syllabe longue*, dit-il, *demande l'accent grave.* Mais cette prétendue Règle, à la prendre sans restriction, est visiblement fausse. Pour y trouver du vrai, il faut la réduire à ceci: Que pour l'ordinaire, si nous haussons la voix, c'est sur une syllabe

(*a*) Voyez la Minerve de Sanctius, *de vocibus homonymis*, où il rapporte les autorités des anciens Grammairiens.

(*b*) *Illud autem certò dixerim, sic concurrere in Francica lingua tonum acutum cum tempore longo, ut nulla syllaba producatur, quæ itidem non attollatur: nec attollatur ulla, quæ non itidem acuatur: ac proinde sit eadem syllaba acuta quæ producta, & eadem gravis quæ correpta.* Pag. 74.

labe longue ; & si nous la baissons, c'est sur une brève.

Une autre Règle, que Nicod, contemporain de Bèze, suivit dans son Dictionnaire, c'est de n'admettre que l'accent aigu, & de le placer toujours sur la dernière syllabe masculine de chaque mot, sans égard à la longueur ou à la brièveté de cette syllabe. Je sai que l'autorité de Nicod, qui fut Maître des Requêtes sous Henri III. & l'un des plus savans hommes de son tems, n'est point ici à mépriser : & l'est d'autant moins, que le Président de Ranconnet, également connu par son grand savoir, & par sa triste fin, eut beaucoup de part au Dictionnaire de Nicod. Mais l'un étoit de Languedoc, l'autre de Périgord, provinces où l'on aime l'accent aigu. Quoique leur Règle soit donc plus sûre, & sujette à moins d'exceptions, que celle de Bèze, il y a pourtant bien des cas où elle ne serviroit qu'à induire en erreur : & par conséquent il reste toujours à savoir si nous avons des syllabes, qui, prises matériellement, & séparément, nous obligent d'élever la voix, ou de la baisser.

J'ai consulté, au défaut des livres, quantité de personnes qui parlent bien,

& qui tiennent, ſoit de la réflexion, ſoit de l'uſage, tout ce qu'il faut pour bien parler. Or ils ſont tous convenus, que notre Langue ne connoiſſoit point l'accent proſodique, & que la même ſyllabe qu'on élève dans une phraſe, pouvoit être baiſſée dans une autre. Auſſi eſt-ce une ancienne maxime, *Que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent.* Par-là, ſans doute, on n'a pas voulu nous faire entendre qu'il fallût être monotone. On a ſeulement voulu nous dire, que c'étoit à l'accent oratoire à règler notre prononciation, & à y mettre toute la variété dont elle peut avoir beſoin.

Mais, dira-t-on, puiſque l'accent proſodique étoit d'un ſi grand uſage dans la Langue Latine, & ſur-tout dans la Grecque, n'eſt-ce pas un défaut à la nôtre d'en manquer ?

Je pourrois répondre qu'aujourd'hui nous ne ſavons guères comment ſe prononçoient anciennement le Grec & le Latin. Mais, ſans entrer dans cette diſcuſſion, il ſuffit d'examiner philoſophiquement, ſi c'eſt un mérite à une Langue d'être *chantante* par elle-même ; & ſi ce n'eſt pas aſſez qu'elle ſoit de nature à recevoir toutes les inflexions de voix,

voix, qui peuvent lui être commandées par la raiſon, ou par la paſſion. Certainement l'harmonie a de grands charmes : mais celle qui naît de l'accent oratoire, ne vaut-elle pas celle qui naît de l'accent proſodique ? Une prononciation variée pour obéir à des ſyllabes matérielles, ſera-t-elle plus mélodieuſe, qu'une prononciation variée pour obéir aux mouvemens de l'ame ? Comment faiſoient les Grecs, lorſqu'il arrivoit, ce qui paroît n'avoir pas été impoſſible, que l'accent proſodique ſe trouvât en contradiction avec l'accent oratoire ? Je ne m'étendrai pas davantage là-deſſus. Tous les raiſonnemens qu'on peut faire pour ou contre, ſeront obſcurs, & de peu d'utilité.

ARTICLE TROISIEME.

De l'Aſpiration.

TOute ſyllabe néceſſairement ſe prononce, ou d'une manière unie, ou avec une ſorte de rudeſſe, qui vient de ce qu'en articulant, on aſpire. Ces deux prononciations, dans le Grec,

ſont diſtinguées par deux *eſprits*, le doux & le rude. Pour nous, à l'exemple des Latins, nous nous contentons de marquer le rude : & en effet, par-tout où le rude n'eſt point marqué, il eſt aſſez clair qu'on y ſuppoſe le doux.

On marque l'eſprit rude par une H, qui ſe fait ſentir dans la prononciation, & qui a la vertu d'une conſonne ; car elle empêche que la voyelle dont elle eſt précédée, ne s'élide devant celle qui ſuit. Ainſi nous diſons, *l'habitude*, *l'honneur*, parce que l'H y eſt muette ; & nous diſons, *le héros*, *la hauteur*, parce que l'H y eſt aſpirée.

Pluſieurs de nos Grammairiens ont fait des règles, qui apprennent quand l'H eſt aſpirée, ou non. Mais ces règles ſont, & difficiles à retenir, & ſujettes à beaucoup d'exceptions. Il eſt plus court, & plus ſûr, de rapporter une liſte exacte des mots qui s'aſpirent, au commencement, au milieu, ou à la fin. C'eſt ce que je vai faire d'abord. Je parlerai enſuite des mots où ſe trouve l'équivalent d'une aſpiration, quoiqu'elle n'y ſoit pas marquée.

I.

Au commencement des mots ſuivans, & de leurs dérivés, excepté ceux de *héros*, l'H s'aſpire. *Ha ! hâbler. hache. hagard. haie. haillon. haine. haïr. haire. halage. halbran. hâle. halener. haleter. halle. hallebarde. hallier. halte. hamac. hameau. hampe. hanap. hanche. hangar. hanneton. hanter. happelourde. happer. haquenée. haquet. harangue. haras. haraſſer. harceler. hardes. hardi. hareng. harengère. hargneux. haricot. haridelle. harnois. haro. harpe. harpie. harpon. hart. hâſe. hâter. haubert. hâve. havir. havre. havreſac. haut. hazard. He ! heaume. hem ! hennir. héraut. hère. heriſſer. hériſſon. hernie. héron. héros. herſe. hêtre. heurter. Hibou. hie. hiérarchie. Ho ! hobereau. hoca. hoche. hochepot. hocher. hochet. hola ! homard. hongre. honnir. honte. hoquet. hoqueton. horion. hors. hotte. houblon. houe. houille. houlette. houlle. houppe. houppelande. hourvari. houſeaux. houſpiller. houſſaie. houſſart. houſſe. houſſer. houſſine. houx. hoyau. Huche. huer. huguenot. huit. humer. hune. hupe. hupé. hure. hurler. hute.*

II.

Tous les mots compoſés de quelqu'un des précédens, conſervent l'H aſpirée, à l'exception d'*exhauſſer*, où l'H redevient muette. Mais, à l'égard des mots ſimples, où il ſe trouve une H au milieu, elle paroît n'y avoir été inſérée que pour ſéparer les deux voyelles, & pour empêcher que ces deux voyelles ne ſe préſentent à l'œil, comme ſi c'étoit une diphtongue : car on prononce *trahir*, *envahir*, de même que *haïr*; & le ſon de l'H y étant imperceptible, cette lettre muette ne tire à conſéquence, ni pour la verſification, ni pour l'harmonie.

III.

A la fin des mots, l'H n'eſt aſpirée que dans ces trois interjections, *ah ! eh ! oh !* ſuivant la Grammaire de Mr. l'Abbé Regnier, la plus ample & la plus ſavante que nous ayons.

IV.

Quant aux mots douteux, c'eſt-à-dire, ſur leſquels on pourroit croire l'uſage partagé, les voici, avec de courts éclairciſſemens.

Henri

Henri. On doit l'aſpirer dans un diſcours oratoire, & dans la Poëſie ſoutenue : mais hors de là, ce ſeroit une affectation.

Héſiter. Quoique nos Auteurs les plus exacts aient toujours aſpiré l'H dans *héſiter*, cependant la négligence de la converſation a tellement prévalu, que ce n'eſt plus une faute d'écrire, *j'héſite*, *je n'héſite pas*, avec éliſion.

Hideux. Voici ce qui ſe lit dans les Obſervations de l'Académie ſur les Remarques de Vaugelas, pag. 221. *Le mot* Hideux *aſpiré a fait peine à quelques-uns dans la converſation, & ils aimeroient mieux dire*, l'hideuſe image que vous nous avez tracée, *que* la hideuſe image. *Ce dernier*, ajoute-t-on, *eſt cependant le plus ſûr.* Puiſque c'eſt le plus ſûr, il n'y a donc pas à balancer ſur le choix.

Hollande. On doit toujours aſpirer *Hollande*, & *Hollandois*, ſi ce n'eſt dans ces phraſes, *toile d'Hollande*, *chemiſes d'Hollande*, que le jargon des Lingères a établies.

Hongrie. On dit de même, & par une ſemblable raiſon, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*, quoique l'aſpiration y ſoit néceſſaire en tou-

toute autre occaſion.

Onze. Remarquez, comme en avertit le Dictionnaire de l'Académie, » qu'en» core que ce mot, & celui d'*onzième*, » commencent par une voyelle, cepen» dant il arrive quelquefois, & ſur-tout » quand il eſt queſtion de dates, qu'on » prononce, & qu'on écrit ſans éliſon, » l'article ou la prépoſition qui les pré» cède. *De onze enfans qu'ils étoient, il » en eſt mort dix. De vingt, il n'en eſt » reſté que onze. La onzième année.*

Oui, adverbe d'affirmation, ſe prononce quelquefois comme s'il y avoit une H aſpirée. Quoiqu'on diſe, *Je crois qu'oui*, cependant on dit, *le oui, & le non ; un oui ;* tous vos *oui* ne me perſuadent pas ; & alors cet adverbe eſt pris ſubſtantivement.

V.

Pour ne rien oublier de ce qui a rapport à l'Aſpiration, il me reſte à parler de l'effet que font certaines terminaiſons ſourdes ou *nazales*, lorſqu'elles ſe trouvent devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans ce vers :

Atride tond *alors le front de cent agneaux.*

Ou dans celui-ci.

Ah ! j'attendrai longtems, la nuit eſt loin *encore.*

Je commence par dire que cette obſervation ne regarde point ceux qui écrivent en proſe. Car la proſe ſouffre les *hiatus*, pourvu qu'ils ne ſoient, ni trop rudes, ni trop fréquens. Ils contribuent même à donner au diſcours un certain air naturel : & nous voyons, en effet, que la converſation des honnêtes-gens eſt pleine (*a*) d'*hiatus* volontaires, qui ſont tellement autoriſés par l'Uſage, que ſi l'on parloit autrement, cela ſeroit d'un pédant, ou d'un provincial.

Mais il s'agit ici de ce qui doit être permis dans le vers. C'eſt aux Poëtes à examiner, ſi dans le choc des ſyllabes dont nous parlons, il n'y a pas cette ſorte

(*a*) Par exemple, lorſqu'un Acteur récite ces vers de la prémière Scène d'Athalie, *Je viens... célébrer avec vous la fameuſe journée*, &, *Penſez-vous être ſaint*, il prononce comme s'il y avoit, *Célébrer avec vous*, & *Penſez-vous-être*. Mais dans la ſimple converſation, l'Uſage veut qu'on prononce comme s'il y avoit, *Célébré avec vous ... Penſez-vous être*, &c.

ſorte de cacophonie, que l'on doit appeller *hiatus*, puiſqu'elle ne peut être ſauvée, ni par l'élision, ni par l'aſpiration. Je vai donc leur remettre devant les yeux ce que feu Mr. l'Abbé de Dangeau, excellent Académicien, a parfaitement bien remarqué dans ſon *Diſcours des Voyelles*, où il prétend que nos cinq terminaiſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ſont des ſons ſimples, & de véritables voyelles, dont, par conſéquent, la rencontre avec d'autres voyelles fait des bâillemens, qui ne ſont pas ſupportables dans les vers.

» Remarquez, dit-il à Meſſieurs de l'Académie, » ce qui arrive à ceux qui » récitent ſur le Théatre, ou à ceux qui » veulent chanter. Quand un Muſicien » voudra chanter ce vers,

Ah! j'attendrai longtems: la nuit eſt loin encore,

» il fera tout ce qu'il pourra pour éviter » le bâillement. Ou il prendra une pro- » nonciation Normande, & dira: *La* » *nuit eſt loin-n-encore:* ou il mettra (*a*) » un petit *g* après *loin*, & dira, *la nuit* » *eſt*

(*a*) Autrefois *loin* s'écrivoit *loing*: & quand le G final ſe prononce, il ſe prononce comme un C.

» *eſt loing encore :* ou il fera une petite » pauſe entre *loin* & *encore.* La même » choſe arrive aux Comédiens dans des » rencontres ſemblables. Mais, quelque » expédient que prennent le Muſicien » ou le Comédien, ils tomberont dans » de nouveaux inconvéniens, en vou- » lant éviter celui du bâillement. Et les » tempéramens qu'ils cherchent, mon- » trent ſeulement *(a)* que mon ſyſtême » eſt vrai. La Nature toute ſeule leur » en fait ſentir la vérité, ſans qu'ils » aient étudié, comme nous, la nature » des Sons.

» Voilà, ajoute Mr. l'Abbé de Dangeau, » comme j'avois raiſonné l'autre » jour

(a) Le ſyſtême des voyelles nazales, ainſi que les appelle Mr. l'Abbé de Dangeau. Il compare ces terminaiſons avec celles du Latin en *am*, *em*, *im*, *um*, qui s'élident devant des voyelles. D'où il conclud avec raiſon, qu'anciennement les Romains prononçoient la dernière du mot *dominum*, comme nous prononçons en François la négative *non ;* & la dernière du mot *animam*, comme nous prononçons la prémière de *manger.* C'eſt ainſi que les Italiens, les Allemans, & quelques Provinces de France prononcent encore aujourd'hui en Latin. Mais nous ne pouvons pas en François, comme en Latin, élider ces ſortes de terminaiſons : il n'y a donc qu'à les éviter dans des voyelles.

» jour devant vous. En sortant de l'Aca-
» démie, je pensai en moi-même, que
» si ce que je vous avois dit, étoit vrai,
» un Poëte Normand s'appercevroit
» moins qu'un autre de ces sortes de
» bâillemens : & pour voir si j'avois
» bien rencontré, je lus le Cinna de Cor-
» neille, & le Mithridate de Racine ;
» je marquai soigneusement tous les
» endroits où le choc de mes voyelles
» *sourdes* avec d'autres voyelles faisoit
» des bâillemens ; j'en trouvai vingt-six
» dans Cinna, & je n'en trouvai que
» onze dans Mithridate ; & même la
» plupart de ceux de Mithridate sont
» dans des occasions, où la pronon-
» ciation sépare de nécessité le mot qui
» finit par une voyelle sourde, d'avec
» celui qui commence par une autre
» voyelle. Je fus assez content de voir
» mon raisonnement confirmé par cette
» expérience, & je voulus pousser plus
» loin. Je jugeai qu'en prenant une Pièce
» d'un homme qui fût en même tems
» Acteur & Auteur, j'y trouverois en-
» core moins de ces bâillemens : je lus
» le Misantrope de Molière, & je n'y
» en trouvai que huit. Continuant tou-
» jours à raisonner de la même manière,
» je crus que je trouverois encore
» moins

» moins de ces rencontres de voyelles, » ſi je liſois des Pièces faites pour être » chantées, & faites par un Homme qui » connût ce qui eſt propre à être chanté. » Dans cette vue, je lus un volume des » Opéra de Quinault, qui contenoit » quatre Pièces : & de ces quatre Piè- » ces, il y en avoit une toute entière, » où je ne trouvai pas un ſeul de ces » bâillemens : il y en avoit fort peu » dans les trois autres Pièces : encore » étoient-ils preſque tous dans des en- » droits où le chant ſuſpend de néceſſité » la prononciation, & ſépare ſi fort les » voyelles *ſourdes* d'avec les autres, que » leur rencontre ne peut faire aucune » peine à l'oreille.

Joignons à l'autorité de Mr. l'Abbé de Dangeau, celle de Mr. l'Abbé Regnier. » La preuve indubitable, dit ce dernier dans ſa Grammaire, » que ces » ſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ſont des » ſons ſimples, équivalens à de pures » voyelles, eſt que dans la Muſique on » ne peut faire aucune modulation, » aucun tremblement, aucune tenue, » aucun port de voix que ſur une pure » voyelle. Or on peut faire des modu- » lations & des tenues ſur tous les ſons » qu'on vient de marquer, de-même

» que

» que ſur quelque voyelle que ce ſoit.
» Il eſt vrai que ces modulations ne
» ſont pas ſi agréables que les autres,
» par la raiſon que le ſon en eſt plus
» étouffé & plus ſourd, & qu'il vient
» un peu du nez. Mais comme le plus
» ou moins d'agrément ne change par la
» nature des choſes, cette différence
» n'empêche pas que ces ſons ne doi-
» vent être conſidérés comme de pures
» voyelles.

Après de telles autorités, il eſt à croire que cette obſervation tiendra deſormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos Poëtes qui tendent à la perfection. C'eſt peu à peu, & de loin à loin, que l'oreille du François a reconnu les fineſſes qui rendent notre vers harmonieux. Depuis le ſiècle de Marot, on en a trouvé pluſieurs. Celle-ci ſe doit à l'Opéra : & il étoit bien juſte que le chant ſervît à rendre le vers plus délicat en quelque choſe, puiſqu'il a, vraiſemblablement, contribué à lui faire perdre de ſa force & de ſon énergie.

Au reſte, une ſeconde conſonne abſolument muette n'eſt ici comptée pour rien, & n'empêche point l'*hiatus*. Jugeons-en par ces hémiſtiches : *Tout le camp*

camp ennemi, &c. *Atride tond alors*, &c. Mais ces sortes de bâillemens ne sont pourtant point à craindre, quand la prononciation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il soit, entre le mot qui finit par l'un des sons dont il s'agit, & le mot qui commence par une voyelle. Ainsi ce seroit peut-être outrer la délicatesse, que de blâmer ce vers d'Athalie :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Ou cet autre :

Disperse tout son camp à l'aspect de Jéhu,

puisqu'on peut, sans une affectation trop sensible, se reposer un peu entre les deux hémistiches.

J'ai encore une petite difficulté sur *le*, pronom, lorsqu'il suit son verbe, & qu'il précède un mot commençant par une voyelle, comme dans ces phrases, *Accordez-le à mes vœux*, *Rendez-le à César*. On m'avouera que l'élision est ici d'une dureté affreuse. Puisqu'il n'est donc pas permis d'y supposer une aspiration, comment faire ? Je n'y sai point d'autre remède que de l'éviter, à l'exemple de Racine, qui, après avoir dit dans la première édition de sa Thébaïde,

Accor-

Accordez-le à mes vœux, accordez-le à mes crimes,

s'eſt corrigé, en prenant un autre tour dans les éditions ſuivantes,

Ne le refuſez pas à mes vœux, à mes crimes.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Quantité.

QUANTITÉ, & Accent, ſont deux choſes toutes différentes : car l'Accent marque l'élévation, ou l'abaiſſement de la voix, dans la prononciation d'une ſyllabe ; au-lieu que la Quantité marque le plus ou le moins de tems qui s'emploie à la prononcer.

Puiſqu'on meſure la durée des ſyllabes, il y en a donc, & de longues, & de brèves, mais rélativement les unes aux autres ; enſorte que la longue eſt longue par rapport à la brève, & que la brève eſt brève par rapport à la longue.

On aſſigne un tems à la brève, & deux tems à la longue. Un tems eſt ici ce qu'eſt le point dans la Géométrie, & l'unité dans les Nombres. On ne ſauroit eſtimer

là

ſa durée, ni abſolument, ni rélativement, parce qu'il n'y a point d'autre tems déterminé, auquel celui-ci réponde. On ſait, à la vérité, qu'une ſeconde eſt la ſoixantième partie d'une minute, parce que la durée d'une minute eſt déterminée. Tout ce qui ſe peut donc faire pour concevoir ce que la Proſodie appelle un tems, c'eſt de ſuppoſer que durant une ſeconde, par exemple, on prononce cinq ſyllabes, trois deſquelles ſont longues, & les deux autres brèves. Partageons cette ſeconde en huit tems, deux pour les deux brèves, & ſix pour les trois longues.

Mais cette prémière diviſion des ſyllabes ne ſuffit pas : car il y a (*a*) des longues plus longues, & des brèves plus brèves les unes que les autres. Or le moins qu'on puiſſe donner à la plus brève, c'eſt un tems ; & par conſéquent la moins brève prendra un peu au-delà d'un tems, mais ſans pouvoir emporter deux tems entiers. Ainſi la longue aura juſte-

(*a*) Voyez Denys d'Halicarnaſſe, dans ſon Traité *de l'Arrangement des Mots*, chap. 15. & G. J. Voſſius, *De Arte Grammatica*, lib. II. chap. 12. où il a oublié ce paſſage formel de Quintilien, *Et longis longiores, & brevibus ſunt breviores ſyllabæ*, IX. 4.

juſtement deux tems, & la plus longue aura un peu au-delà.

Il y a enfin des ſyllabes douteuſes, c'eſt-à-dire, qui ne ſont par elles-mêmes, ni longues, ni brèves; mais qui deviennent l'un des deux, ou arbitrairement, ou néceſſairement. Arbitrairement, lorſque c'eſt par la volonté du Poëte, qui les allonge, ou les abrège, comme ſon beſoin le demande: & néceſſairement, lorſque c'eſt à cauſe du lieu précis où elles ſe trouvent placées.

Tout cela eſt clair, du moins pour ceux qui connoiſſent la Proſodie des Grecs & des Latins. Il s'agit préſentement de nous en faire l'application, mais conformément au génie de notre Langue. Car, encore une fois, elle a ſes principes particuliers: & quoiqu'elle doive beaucoup de ſes mots au Latin, & preſque toute ſa Syntaxe au Grec, elle n'eſt eſclave, ni de l'un, ni de l'autre.

Je dis donc, ſans héſiter, que nous avons nos brèves, & nos plus brèves; nos longues, & nos plus longues. Outre cela, nous avons notre ſyllabe féminine, plus brève que la plus brève des maſculines. Je veux dire celle où entre l'E muet, ſoit qu'il faſſe la ſyllabe entière, comme il fait la dernière du mot

mot *armée ;* ſoit qu'il accompagne une conſonne, comme dans les deux premiéres du mot *revenir.* Quoiqu'on l'appelle *muet*, il ne l'eſt point ; car il ſe fait entendre. Ainſi, à parler exactement, nous aurons cinq tems ſyllabiques, puiſqu'on peut diviſer nos ſyllabes en muettes, bréves, moins bréves, longues, & plus longues. Mais il eſt inutile de tant anatomiſer les ſons : & comme la Muſique ne connoit que ton & ſemiton, auſſi la Quantité ne connoit-elle que longues & bréves.

Quant aux douteuſes, j'en trouve auſſi de deux ſortes. Il y en a qui le ſont, parce qu'en effet l'Uſage paroit n'avoir pas encore bien décidé comment il falloit les prononcer. Il y en a d'autres, que l'uſage a décidé qu'on devoit faire tantôt bréves, tantôt longues : mais de maniére que ni leur briéveté, ni leur longueur n'eſt arbitraire, & qu'elle dépend abſolument du lieu où la ſyllabe eſt placée.

Une choſe qu'il ne faut point oublier, & que je dois redire d'une maniére encore plus intelligible, c'eſt qu'on meſure les ſyllabes, non pas rélativement à la lenteur, ou à la viteſſe accidentelle de la prononciation ; mais

rélativement aux proportions immuables, qui les rendent, ou longues, ou brèves. Ainsi ces deux Médecins (*a*) de Molière, l'un qui allonge excessivement ses mots, & l'autre qui bredouille, ne laissent pas d'observer également la Quantité; car, quoique le bredouilleur ait plus vîte prononcé une longue, que son camarade une brève, tous les deux ne laissent pas de faire exactement brèves celles qui sont brèves, & longues celles qui sont longues; avec cette différence seulement, qu'il faut à l'un sept ou huit fois plus de tems qu'à l'autre, pour articuler.

Tâchons présentement de faire connoître nos *brèves*, nos *longues*, & nos *douteuses*. Je sai combien l'entreprise est téméraire, & que la plupart des gens, séduits, & gâtés par les licences de la conversation, auront peine à croire qu'il y ait rien de fixe pour la prononciation soutenue. Mais le seul moyen de parvenir à la science, c'est d'approfondir nos doutes. Qu'il me soit permis de proposer les miens, & que chacun de son côté en fasse autant; car

(*a*) Dans l'Amour Médecin, Acte II. Scène V.

car enfin, s'il étoit bien vrai que la Langue Françoiſe eût ſa Proſodie comme la Grecque & la Latine avoient la leur, nous ſerions inexcuſables d'ignorer ce tréſor, ou de l'enfouïr.

Théodore de Bèze s'eſt reſtreint à huit Règles générales de Quantité. Mais elles ne renferment pas tout, à beaucoup près : & d'ailleurs elles ſont ſujettes à tant d'exceptions, qu'elles ſerviroient moins à éclairer l'eſprit, qu'à embarraſſer la mémoire. J'ai cru qu'il vaudroit mieux parcourir nos différentes terminaiſons, & inſiſter principalement ſur les pénultièmes ſyllabes, qui ſont toujours ſaiſies avec le plus d'avidité par l'oreille, dans notre Langue, ſurtout, où il y a beaucoup de finales muettes.

Au reſte, la ſimple converſation n'eſt pas un moyen ſuffiſant pour s'aſſûrer de notre Quantité. Souvent ceux qui parlent le mieux, ne ſavent pas comment ils prononcent ; & ce ſeroit aſſez de leur demander ſi une ſyllabe eſt longue ou brève, pour les mettre hors d'état de nous répondre. Vaugelas, dans une de ſes Remarques, intitulée, *De quelle façon il faut demander les doutes de la Langue*, nous avertit judicieuſement,

» Que de demander de but en blanc » s'il faut dire ainſi ou ainſi, eſt un » très mauvais moyen d'en ſavoir la » vérité : juſque-là, dit-il, que j'ai » remarqué bien ſouvent une choſe aſſez » plaiſante, que des perſonnes qui ſe » ſervoient conſtamment d'une façon » de parler, dont pluſieurs étoient en » doute, lorſqu'on a demandé à ces » perſonnes-là, s'il falloit dire de cette » façon ou d'une autre, pour l'ordinaire ils » prononçoient contre ce qu'eux-mêmes » ils avoient accoutumé de pratiquer, » & contre la bonne opinion. C'eſt, » ajoûte Vaugelas, qu'en parlant ſans » réflexion, & ſans raiſonner ſur la » phraſe, ils parloient ſelon l'uſage, & » par conſéquent parloient bien : mais » en la conſidérant, & l'examinant, » ils ſe départoient de l'uſage, qui ne » peut tromper en matiére de Langue, » pour s'attacher à la raiſon, ou au » raiſonnement, qui eſt toujours un faux » guide en ce ſujet, quand l'uſage eſt » contraire.

Que ſi cela eſt certain en matière de Syntaxe, il l'eſt infiniment plus en matière de Proſodie. Quand donc nous doutons de la quantité d'un mot, engageons quelqu'un à lire, à déclamer,

ou à chanter devant nous un morceau de Poëſie, où ſe trouve le mot qui nous embarraſſe, ſans que cette perſonne ſache quel eſt notre but. Et ce n'eſt point aſſez qu'on nous chante un ſeul morceau, car ſouvent les Muſiciens ſont dans leur tort; mais il faut tâter divers paſſages, les comparer, & les combiner. Par-là il ſera aiſé de voir, non ſeulement ce qu'il y a de vrai dans les obſervations ſuivantes, mais encore ce qu'il ſeroit à propos d'y ajoûter.

I. *De l'A.*

Quand il ſe prend pour la prémière lettre de l'Alphabet, il eſt long : *un petit ā, une panſe d'ā, il ne ſait ni ā ni b.*

Quand il eſt prépoſition, il eſt bref : *je ſuis ă Paris, j'écris ă Rome, j'ai donné ă Paul;* & de-même quand il vient du verbe avoir : *il ă de beaux livres, il ă été, il ă parlé.*

Par ces deux articles, on voit que l'A ſe prononce de deux manières : car il eſt ouvert & long dans le prémier; il eſt fermé & bref dans le ſecond. Mais entre ces deux ſons il y en a un mitoyen, qui pour l'ordinaire rend la ſyllabe douteuſe.

Au commencement du mot, l'A eſt

long & ouvert, dans *ācre*, *āge*, *āgnus*, *āme*, *āne*, *ānus*, *āpre*, & leurs dérivés. Hors de-là il eſt toujours bref & fermé, ſoit que tout ſeul il compoſe la prémière ſyllabe du mot, comme dans *ăpôtre*; ſoit qu'il ſoit ſuivi d'une conſonne redoublée, comme dans *ăpprendre*; ſoit que les conſonnes ſoient différentes, comme dans *ăltéré*.

A la fin du mot il eſt fermé, & très bref dans les prétérits, & dans les futurs: *il aimă*, *il aimeră*, *il chantă*, *il chanteră*. Dans l'article *lă*. Dans les pronoms *mă*, *tă*, *ſă*. Dans les adverbes, *çă*, *lă*, *déjă*, *oui-dă*. Et dans quelques mots du langage familier, *papă*, *dadă*, *falbală*, &c. Mais il eſt un peu plus ouvert, & par conſéquent un peu moins bref, dans la plupart de nos autres ſubſtantifs, empruntés de Langues étrangéres: *ſofă*, *hocă*, *Opéră*, *duplicată*, *agendă*, *& cæteră*. Comme auſſi dans la plupart des noms propres anciens, ou étrangers: *la Reine de Sabă*, *Dalilă*, *Cinnă*, *Attilă*, *le Canadă*, *les Eaux de Spă*.

ABE. Bref dans *ſyllăbe*. Long dans *Arăbe*, & *Aſtrolăbe*.

ABLE. Douteux dans tous les adjectifs: *aimăble*, *raiſonnăble*, *capăble*; & dans

dans ces deux ſubſtantifs, *tăble*, *étăble*. Long dans les autres ſubſtantifs : *cāble*, *sāble*, *diāble*, *rāble*, *érāble*, *ſable*; & dans ces verbes, *on m'accāble*, *je m'enſable*, *il hāble*.

ABRE. Toujours long : *ſābre*, *cinābre*, *il ſe cābre*, *tout ſe délābre*. Et cette ſyllabe conſerve ſa longueur dans la terminaiſon maſculine : *ſe cābrer*, *délābré*.

AC. Toujous bref, ſoit que le C ne ſe prononce pas, comme dans *almanăch*, *tăbac*; ſoit qu'il ſe prononce, comme dans *lăc*, *băc*, *tillăc*, *ſăc*, &c.

Il eſt à remarquer, que les pluriels, de tous les mots, dont la terminaiſon eſt maſculine, ſont longs : *des almanāchs*, *des ſācs*.

ACE. Long dans *grāce*, *eſpāce*, *on lāce Madame*, *on la délāce*, *on entrelāce ſes cheveux de perles*. Hors de-là, toujours bref : *audăce*, *glăce*, *préfăce*, *tenăce*, *vorăce*, &c.

ACHE. Long dans (*a*) *lāche*, *tāche* entrepriſe, *gāche*, *relāche*, *je māche*, *on me*

C 4

(*a*) Pour montrer que ces ſyllabes ſont longues, autrefois on écrivoit *laſche*, *taſche*, &c. Aujourd'hui du moins on n'y doit pas oublier l'accent circonflexe : *lâche*, *tâche*, &c.

me fâche. Et la même quantité se conserve avec la terminaison masculine : *mâcher, relâcher,* &c. Hors de-là, bref : *tâche* souillure, *moustâche, vâche, il se câche,* &c.

ACLE. Toujours long : *orâcle, miracle, obstâcle, tabernâcle, spectâcle,* &c.

ACRE. Long dans *âcre,* piquant, & dans *sâcre,* oiseau. Bref dans tout le reste : *Diâcre, nâcre, âcre* de terre, le *Sâcre* du Roi, &c.

ADE. Toujours bref : *aubâde, cascâde, fâde, il persuâde, il s'évâde,* &c.

ADRE. Bref dans *lâdre.* Long dans *câdre, escâdre, cela ne câdre pas.* Et cette syllabe est pareillement longue avec l'E fermé : *mâdré, encâdrer.*

AFE. APHE. AFFRE. Toujours brefs : *carâfe, épitâphe, agrâffe, sâfre, balâfre,* &c.

AFLE. Long, *râfle, j'érâfle.* Et la même quantité se conserve quand l'E se ferme : *râfler, érâfler.*

AGE. Toujours bref, excepté dans le mot, *âge,* où il est long.

AGNE. Toujours bref, excepté ce seul mot, je *gâgne, gâgner.*

AGUE. Toujours bref : *bâgue, dâgue, vâgue, il extravâgue,* &c.

AI,

AI, diphtongue. Quand elle rend le ſon d'un E ouvert, la ſyllabe eſt douteuſe : *vrăi*, *eſſăi*. Mais brève, quand le ſon approche plus de l'E fermé : *quăi*, *geăi*, *j'ăi*, *je chantăi*. Tous les pluriels longs, *vrāis*, *eſsāis*, *geāis*.

AIE. Toujours long : *hāie*, *plāie*, *vrāie*, &c. Voyez, ſous la terminaiſon EE, la Règle générale.

Mais elle n'a pas lieu à l'égard des mots, dont la dernière ſyllabe eſt mouillée : cette dernière ſyllabe alors n'étant pas compoſée de l'E muet tout ſeul, puiſqu'il y entre auſſi un I. Car l'Y dans *je paye*, *il bégaye*, tient lieu de deux I, dont l'un affecte une ſyllabe, & l'autre une autre ; comme ſi l'on écrivoit, *je pai-ïe*, *il bégai-ïe*. Et peu importe que la dernière ſoit féminine ou maſculine, la pénultième n'en eſt pas brève : *je păi-ïe*, *il bégăi-ïe*, *nous păi-ïons*, &c.

AIGNE. Toujours bref : *chatăigne*, *je dăigne*, *il ſe băigne*, *on le făigne*, &c.

AIGRE. Bref dans *ăigre*, & *vinăigre*. Long dans *māigre*.

AIL. Toujours bref : *éventăil*, *bercăil*, *détăil*. On appuie ſur le pluriel, *éventāils*, *détāils*.

AILLE. Bref dans *médăille*, & dans

ces verbes, *je détäille*, *j'émäille*, *je travăille*, *je batăille*, à l'Indicatif. Mais long au Subjonctif : *Qu'il travāille*, *qu'il batāille*, *rien qui vāille*; & dans tous les autres mots ainſi terminés : *cāille*, *batāille*, *funerāille*, *il rāille*, *il rimāille*, &c.

AILLÉ. AILLER. Ils ſuivent la quantité de la terminaiſon précédente. Brefs dans *émăiller*, *travăller*, &c. Longs dans tout le reſte : *māillé*, *débrāillé*, *rāiller*, &c.

AILLET. AILLIR. Bref : *măillet*, *păillet*, *jăillir*, *aſsăillir*. On n'entend que l'A dans les pénultièmes, & l'I n'y eſt que pour mouiller la conſonne ſuivante : non plus que dans les trois articles précédens, & dans le ſuivant.

AILLON. Bref dans *médăillon*, *batăillon*, *nous émăillons*, *détăillons*, *travăillons*. Hors de-là il eſt long : *hāillon*, *bāillon*, *penāillon*, *nous tāillons*, &c.

AIM. AIN. Douteux : *făim*, *păin*, *hautăin*. Mais longs, ſuivis d'une conſonne : *crāint*, *sāint*, *crāinte*, *ſāinte*, &c.

AINE. Long dans *hāine*, *chāine*, *gāine*, *je trāine*, & leurs dérivés. Hors de-là il eſt douteux : *fontăine*, *plăine*, *capităine*, *hautăine*, *ſouverăine*, &c.

Auſſi

Auſſi la diphtongue AI ſe prononce-t-elle dans le prémier cas, comme un E ouvert; car il n'y a nulle différence pour le ſon, entre *chaîne*, & *chêne*. Mais dans le ſecond cas, elle approche plus de l'E fermé.

AIR. AIRE. Le prémier eſt douteux au ſingulier : l'*ăir*, *chăir*, *éclăir*, &c. Long au pluriel : *les āirs*, &c. Le ſecond eſt long : *une āire*, *une pāire*, *chāire*, *on m'éclāire*, &c.

AIS. AIX. AISE. AISSE. Tous longs : *palāis*, *pāix*, *fournāiſe*, *qu'il plāiſe*, *cāiſſe*, *qu'il ſe repāiſſe*, &c.

AIT. AITE. Bref : *lăit*, *attrăit*, *il făit*, *parfăite*, *retrăite*, &c. Il faut excepter, *il plâît*, *il nâît*, *il pâît*, & *fâîte*, ſommet. Les pluriels maſculins, longs : *attrāits*, *parfāits*, &c.

AL. ALE. ALLE. Toujours breſs : *royăl*, *hăl*, *morăl*, *cigăle*, *ſcandăle*, *une măille*, &c. Il en faut excepter (*a*) ces mots : *hāle*, *pāle*, *un mūle*, *un rāle*, *il rāle*. Et quand la finale de ces mots eſt maſculine, leur pénultième conſerve ſa longueur : *hâlé*, *pâleur*, *râler*.

(*a*) On y mettoit autrefois une S muette, *paſle*, *maſle*, ou la voyelle s'y redoubloit, *raale*. Aujourd'hui un accent circonflexe.

AM. Toujours long, quand l'M eſt ſuivie d'une autre conſonne : *chāmp, chāmbre, jāmbe, lāmpe, pāmpre.* Mais l'M étant redoublée dans *enflammer*, il eſt bref, ſelon la Règle qui veut que tout redoublement de l'M, & de l'N, abrège la ſyllabe. Règle qui ne ſouffre d'exceptions, que dans *flamme*, & *manne*, comme on le verra ci-deſſous : & même, à bien peu de choſe près, elle eſt générale pour toutes les conſonnes redoublées.

AME. AMME. Toujours brefs : *Dăme, eſtăme, răme, épigrămme, on le diffăme, j'enflămme, &c.* Il en faut excepter *āme, infāme, blāme, flāme.*

Joignez-y les prétérits en âmes : *nous aimāmes ; nous chantāmes ;* &c.

AN. Très-bref dans *rubăn, turbăn, bouracăn, pélicăn, carcăn, encăn, ouragăn, relăn, elăn, ortolăn, merlăn, brelăn, taliſmăn, Păn, tympăn, trépăn, crăn, écrăn, cadrăn, ſafrăn, bougrăn, tăn, orviétăn, Parmeſăn.* Un peu moins bref dans les mots ſuivans, parce que l'A y eſt plus ouvert : *ăn, băn, océăn, romăn, vétérăn, tyrăn, văn, faiſăn, artiſăn, courtiſăn, partiſăn, payſăn, alezăn, bilăn, plăn, charlatăn.* Tous les pluriels, longs : *romāns, courtiſāns.*

Au

Au milieu du mot, il allonge la syllabe : *blânche*, *dânse*, *chânte*, &c.

ANE. ANNE. Toujours brefs : *cabăne*, *orgăne*, *păne*, &c. Il en faut excepter, *âne*, *crâne*, *les Mânes*; *de la mânne*, *une mânne*, & *je dânne*, *je condânne*, qu'il est plus régulier d'écrire, *dâmne* & *condamne*, non seulement à cause de l'étymologie, mais de peur que la consonne redoublée ne donne lieu de prononcer mal.

ANT. Toujours long : *cependânt*, *élégânt*, *le Levânt*, *en se levânt*, *en chantânt*, &c. Mais dans ce mot, *comptant*, il y a cette différence, qu'employé comme participe actif, ou comme gérondif, il est long : *je me suis trompé en comptânt de l'argent*; & il est bref, quand on l'employe substantivement, ou adverbialement : *il a du comptănt*, *j'aime à payer comptănt.*

AP. Toujours bref, soit que le P se prononce, *căp*, *hanăp*, soit qu'il ne se prononce point, *drăp*.

APE. APPE. Toujours brefs : *Păpe*, *făppe*, *frăppe*. Exceptez *râpe*, *râpé*, & *râper*, où l'A est ouvert & long.

APRE. Il n'y a sous cette terminaison, que *câpre*, & *âpre*, qui sont longs.

AQUE.

AQUE. ACQUE. Toujours brefs, à l'exception de *Pâques*, & *Jâques*.

AR. Très-bref, quand il eſt final, ou ſuivi d'un C : *nectăr*, *căr*, *păr*, *Céſăr*, *ărc*, *părc*. Un peu moins bref, quand il eſt ſuivi d'un D ou d'un T final : *ărt*, *dărd*, *părt*, &c. Tous les pluriels, longs : *Céſārs*, *ārts*, *rempārts*, &c.

Au commencement, & au milieu du mot, quelque ſyllabe qui ſuive, il eſt bref : *ărche*, *mărche*, *dărder*, *fărder*, *mărtial*, *ărtiſte*, *märge*, *épărgne*, *il părle*, *ărme*, *cărpe*, *chărge*, *bărque*, *cărte*, &c.

ARE. ARRE. Toujours longs : *avāre*, *barbāre*, *je m'égāre*, *thiāre*, *bārre*, *bizārre*, &c. Mais le prémier devient toujours bref, lorſqu'il n'eſt pas final, *avărice*, *barbărie*, *je m'égărois*. Au-lieu que l'autre conſerve ſa quantité : *bārreau*, *bārrière*, *je bārrerai*, *lārron*, *cārroſſe*, *cārrière*, &c.

ARI. ARIE. Toujours brefs : *mări*, *părie*, *Mărie*, *barbărie*. Exceptez *hourvāri*, & *mārri*, *mārrie*.

AS. Ordinairement long, car il y a peu de mots où l'A ne ſoit très ouvert, ſoit qu'on prononce l'S, comme dans *Palais*, un *ās* ; ſoit qu'on ne le prononce

prononcé point, comme dans *tas*, *gras*, *tu as*, *tu joueras*. Quelquefois, dans la converſation ſur-tout, l'A de certains mots eſt fermé, & alors la ſyllabe eſt brève : *du taffetăs*, *du cannevăs*, *le brăs*. Mais ces mêmes mots deviennent longs au pluriel, *de beaux taffetās*, *les deux brās*.

ASE. Toujours long : *hāſe*, *Pegāſe*, *emphāſe*, *extāſe*, *rāſer*, &c.

ASQUE. Toujours bref, *măſque*, *căſque*, *fantăſque*, *bourrăſque*, &c.

ASSE. Toujours bref, excepté dans les ſubſtantifs, *bāſſe*, *cāſſe*, *clāſſe*, *échāſſe*, *pāſſe*, *nāſſe*, *tāſſe*, *ſavantāſſe*, *chāſſe* de Saint, & *māſſe*, terme de jeu ; dans les adjectifs féminins, *bāſſe*, *grāſſe*, *lāſſe* ; & dans ces verbes, *il amāſſe*, *enchāſſe*, *cāſſe*, *pāſſe*, *compāſſe*, & *sāſſe*, avec leurs compoſés.

Tous ces mots conſervent leur quantité, lors même qu'au-lieu de la terminaiſon muette, ils en prennent une maſculine : *chāſſis*, *cāſſer*, *pāſſer*, &c.

Joignez-y la prémière & la ſeconde perſonne du ſingulier, avec la troiſiéme du pluriel, terminées en *âſſe*, *âſſes*, & *âſſent*, au Subjonctif : *Que j'aimaſſe*, *que tu aimāſſes*, *qu'ils aimāſſent*. Mais dans ces autres perſonnes, *Que nous aimaſſions*,

ſions, *que vous aimaſſiez*, la pénultième, au-lieu d'être longue, eſt brève : le ſoutien de la voix étant tranſporté à la dernière, par des principes d'Harmonie, qu'on expliquera ci-après, en parlant de l'E muet.

ASTE. ASTRE. Toujours brefs : *făſte*, *chăſte*, *ăſtre*, *pilăſtre*, &c.

AT. Long dans (*a*) ces ſubſtantifs : *bât* de mulet, *mât*, *appât*, *dégât* ; & dans les troiſièmes perſonnes du ſingulier au Subjonctif. *Qu'il aimât*, *qu'il chantât*, &c. Bref dans tous les autres ſubſtantifs, dans les adjectifs, & au Préſent de l'Indicatif : *avocăt*, *éclăt*, *plăt*, *chocolăt*, *on ſe băt*, &c.

ATE. ATES. Toujours brefs, excepté dans *hâte*, *pâte*, *il appâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte* ; & dans les ſecondes perſonnes du pluriel, terminées en *âtes*, à l'Indicatif, *vous aimâtes*, *vous chantâtes*.

ATRE. ATTRE. Brefs dans *quâtre*, & dans *bâttre*, avec ſes dérivés. Hors de-là

(*a*) Auſſi ces ſyllabes, & celles de la terminaiſon ſuivante, prenoient-elles toutes autrefois une S muette, *baſt*, *maſt*, *qu'il aimaſt*, *vous aimaſtes*. On n'y doit pas oublier aujourd'hui l'accent circonflexe.

de-là, toujours longs : *idolâtre*, *théâtre*, *opiniâtre*, &c.

AU, diphtongue. Quand il forme une syllabe suivie de la terminaison muette, il est long : *âuge*, *âutre*, *âune*, *âube*, *tâupe*. Il est long pareillement, lorsque dans la dernière syllabe du mot il est suivi d'une consonne : *hâut*, *châud*, *châux*, *faux*. Mais il est douteux, quand il précède une syllabe masculine : *âubade*, *audace*, *âutonne*, *âugmenter*, *âuteur*; & quand il est final, *Joyâu*, *coteâu*, &c.

AVE. Long : *entrâve*, *grâve*, *conclâve*, *je pâve*, &c. Mais lorsqu'au-lieu de la syllabe muette, il en fait une masculine, la précédente est brève : *grâvier*, *pâyeur*, *conclâviste*, *aggrâver*, &c.

AX. AXE. Toujours brefs, *Ajax*, *thorax*, *taxe*, *paralaxe*, &c.

II. *De l'E.*

On distingue trois sortes d'E, qui expriment divers sons, & dont la différence est sensible dans *fermeté*, dans *honnêteté*. On appelle E *ouvert*, celui qui se présente le prémier dans ces deux mots : E *muet*, celui du milieu; E *fermé*, celui qui est à la fin. On ne met point

point d'accent sur l'E muet : on met l'aigu sur le fermé : on met le grave ou le circonflexe sur l'E ouvert ; & souvent on n'y en met point du tout, comme ici sur la prémière syllabe de *fermeté*.

Quand on dit E féminin, cela regarde uniquement l'E muet ; & quand on dit E masculin, cela regarde indifféremment les deux autres.

A l'égard de l'E muet, il suffit d'en savoir deux choses. La prémière, Qu'il ne commence jamais un mot. La seconde, Qu'il ne se trouve jamais en deux syllabes consécutives : ou que s'il s'y trouve, comme dans quelques mots composés, tels que *revenir*, *remener*, *entretenir*, c'est du moins ce qui n'arrive jamais à la fin d'un mot. Ainsi les verbes, dont la pénultième est muette à l'infinitif, comme *appeller*, *peser*, *mener*, *devoir*, concevoir, prennent dans les tems qui finissent par l'E muet, ou un E masculin, ou la diphtongue OI. *J'appelle*, *il pèse*, *il mène*, *ils doivent*, *ils conçoivent*. *Prenez*, *ils prennent*. *Venez*, *qu'il vienne*. On dit *chapelain*, *chapelle* ; *chandelier*, *chandelle* ; *celui*, *celle*. Par la même raison, quoiqu'on dise, *j'aime*, *je chante*, nous disons, *aimé-je*, *chan-*

chanté-je ? Tel eſt le génie de notre Langue ; & l'on doit, ce me ſemble, conclure de ſon uniformité ſur ce point, qu'elle ne ſe gouverne nullement ſelon les Loix d'un uſage arbitraire & aveugle ; mais qu'elle a, de tems immémorial, conſulté les principes de l'Harmonie, qui demandent, ou que la pénultième ſoit fortifiée, ſi la dernière eſt muette ; ou que la pénultième ſoit foible, ſi la dernière eſt le ſiège où ſe trouve le ſoutien de la voix.

Il n'eſt donc plus queſtion, à préſent, que d'examiner nos deux autres ſortes d'E, qui éprouvent auſſi leurs variations, non moins fréquentes, mais moins régulières que celles de l'E muet. Car l'E peut être plus ou moins ouvert. Il l'eſt peu dans *fermeté* : il l'eſt tout-à-fait dans *procès*. Or le ſiège de l'E tout-à-fait ouvert, ne peut jamais être que dans la dernière ſyllabe maſculine, *procès*, *ſuccès*, *être*, *j'arrête*, *je m'apprête*. Mais ſi cette ſyllabe vient à être ſuivie d'une autre, qui ſoit auſſi maſculine, alors l'E devient entièrement fermé, comme dans *procéder*, *ſuccéder*, *j'ai été* : ou il ne s'ouvre que foiblement, comme dans *proceſſion*, *ſucceſſion*, *arreter*, *s'appreter* : deux mots qu'il n'eſt pas aiſé

de

de bien accentuer, & que nos péres auroient ſans doute écrit, ainſi, *arretter*, *s'appretter*, s'ils n'avoient pas craint de nous expoſer à en faire les pénultièmes trop brèves, par le redoublement de la conſonne.

Aucun de nos mots, à l'exception d'*être*, ne commence par un E tout-à-fait ouvert. Aucun n'eſt terminé ainſi. Dans tous nos autres mots, l'E initial, ou final non muet, eſt fermé, & toujours bref: à moins qu'on ne regarde comme un ſon mitoyen, *vous êtes*, dont je parlerai en ſon lieu.

EBLE. EBRE. EC. ECE. Toujours brefs: *hiĕble*, *funĕbre*, *bĕc*, *niĕce*. Les pluriels maſculins, longs: *les Grēcs*, *les ĕchēcs*, &c.

ECHE. Long, & très ouvert dans *bēche*, *lēche*, *griēche*, *pēche* action de pêcher, *pĕche*, fruit, *revēche*, *il empēche*, *il dépēche*, *il prēche*. Bref, & peu ouvert, dans *calĕche*, *flĕche*, *flammĕche*, *crĕche*, *ſĕche*, *brĕche*, ou *pĕche*, lorſqu'il ſignifie, on fait un péché.

ECLE. ECT. ECTE. EDE. EDER. Tous brefs: *ſiĕcle*, *reſpĕct*, *inſĕcte*, *tiĕde*, *remĕde*, *cĕder*, *poſſĕder*, &c.

ÉE. C'eſt une Règle générale, & qui regarde également les autres voyelles, Que

Que tous les mots qui finissent par un E muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue : *pensēe*, *aimēe* ; *je līe*, *je me fīe* ; *jōie*, *j'envōie* ; *je lōue* ; *il jōue* ; *je mūe*, *il mūe*.

Mais, si dans tous ces mêmes mots, l'E muet se change en un E fermé, alors la pénultième, de longue qu'elle étoit, devient brève : *lĭer*, *jŏyeux*, *lŏuer*, *mŭer*, &c.

EF. EFFE. Le prémier est bref au singulier, *brĕf*, *chĕf*, & long au pluriel, *chēfs*. Le second est long : *grēffe*.

EFFLE. Il est long dans *nēffle*, & bref dans *trĕffle*.

EGE. EGLE. Le prémier, long : *sacrilēge*, *collēge*, *frēge*, &c. L'autre, bref : *rĕgle*, *sĕigle*, &c.

EGNE. EIGNE. Le prémier est long : *rēgne*, *douēgne*. L'autre bref : *pĕigne*, *ensĕigne*, *qu'il sĕigne*, &c.

EGRE. EGUE. Bref : *Nĕgre*, *intĕgre*, *bĕgue*, *collĕgue*, *il allĕgue*, &c.

EIL. EILLE. Bref : *Solĕil*, *sommĕil* ; *abĕille*, *vermĕille*. Il n'y a d'excepté que *vīeille*, *vīeillard*, *vīeilleſſe*.

EIN. EINT. Douteux au singulier : *deſsĕin*, *serĕin*, *attĕint*, *dépĕint*. Longs au pluriel, *serēins*, *dépēints*.

EINE.

EINE. Douteux : *vĕine*, *pĕine*, &c. Ce seul mot, *Rēine*, est long.

EINTE. Toujours long, *attēinte*, *dépēinte*, *feinte*, &c.

EITRE. Nous n'avons qu'un mot ainsi terminé, *Rēitre*, long.

EL. Toujours bref : *sĕl*, *autĕl*, *cruĕl*. Les pluriels sont longs.

EL. ELLE. Long, & très-ouvert (*a*) dans *zēle*, *poële*, *frēle*, *pēle-mēle*, *grēle*, *il mēle*, *il se fēle*. Hors de-là, bref, & presque fermé : *modĕle*, *fidĕle*, *rebĕlle*, *immortĕlle*, &c.

Mais cela n'empêche pas que dans le chant, & dans la déclamation soutenue, on n'allonge quelquefois ces finales. Ainsi on dira bien, *des amours ēternēlles*, quoiqu'on doive toujours dire d'*ēternĕlles amours*. Voyez sous la terminaison OTRE, ci-après.

EM. EN. Au milieu du mot, ils allongent la syllabe, quand ils sont suivis d'une consonne autre que la leur : *tēmple*, *exēmple*, *prēndre*, *gēndre*, *décadēnce*, *évidēnce*, *tēnter*, *cimēnter*, &c. Mais si leur

(*a*) Voilà pourquoi anciennement toutes ces longues prenoient une S muette, *poëſle*, *meſle*, &c. Excepté *zèle*, qui a toujours suivi l'étymologie.

leur consonne est redoublée, ils suivent la Règle générale, dont il a été parlé sous la terminaison AM, ci-dessus.

A la fin du mot, ils sont brefs : *itĕm*, *Bethleĕm*, *amĕn*, *hymĕn*, *examĕn*, &c.

EME. Douteux dans *crĕme*. Bref dans *je jĕme*, *il sĕme*. Long par-tout ailleurs : *baptême*, *chrême*, *même*, *diadême*, *apozême*, &c.

ENE. ENNE. Longs dans *chêne*, *cène*, *scène*, *gêne*, *alêne*, *rêne*, *frêne*, *arène*, *pêne*. Brefs dans *phénomène*, *ébène*, *étrènne*, *qu'il prènne*, *apprènne*, &c. Douteux dans les noms propres : *Athène*, *Diogène*, *Mécène*, &c.

ENT. Il est bref dans *accidĕnt*, *dĕnt*, *argĕnt*, *arpĕnt*, *parĕnt*, *serpĕnt*, *torrĕnt*, *contĕnt*, *présĕnt*, *vĕnt*, *momĕnt*, *jolimĕnt*, &c. Mais douteux, quand il se prononce comme un A ouvert : *violĕnt*, *ardĕnt*, *opulĕnt*, *Présidĕnt*, &c. Tous les pluriels longs : *accidens*, *momens*, *violens*, &c.

EP. EPRE. Toujours longs : *guêpe*, *crêpe*, *Vêpres*. Exceptez *lĕpre*.

EPTE. EPTRE. Toujours brefs : *précĕpte*, *il accĕpte*, *scĕptre*, *spĕctre*.

EQUE. ECQUE. Long dans *Evêque*, & *Archevêque*. Bref hors de-là : *Grĕque*, *bibliothĕque*, *obsĕques*, &c.

ER.

ER. Il eſt bref dans *Jupitĕr*, *Lucifĕr*, *ethĕr*, *chĕr*, *clĕrc*, *cancĕr*, *patĕr*, *magiſtĕr*, *fratĕr*, & quelques autres, ou noms propres, ou noms étrangers. Il eſt bien plus ouvert, & long, dans *fĕr*, *enfer*, *légĕr*, *mĕr*, *amĕr*, *vĕr*, *hivĕr*. Il eſt douteux dans les Infinitifs; car, ſi l'R eſt muette, il eſt bref: *Aimĕr Dieu*; mais ſi l'R ſonne avec la voyelle ſuivante, comme il le faut dans le vers, il eſt long.

Mais je ſai peu louĕr, & ma Muſe tremblante, &c.

ERBE. ERCE. ERSE. ERCHE. ERCLE. ERDE. ERDRE. Tous brefs: *hĕrbe*, *commĕrce*, *travĕrſe*, *chĕrche*, *cĕrcle*, *pĕrde*, *pĕrdre*; &c.

ERD. ERT. Douteux au ſingulier: *vĕrt*, *concĕrt*, *ouvĕrt*, *déſĕrt*; & long au pluriel: *déſĕrts*, &c.

ERE. Long, & l'E fermé: *chimĕre*, *pĕre*, *ſincĕre*, *il eſpĕre*, &c.

ERGE. ERGUE. ERLE. ERME. ERNE. ERPE. Tous brefs: *aſpĕrge*, *exĕrgue*, *pĕrle*, *fĕrme*, *cavĕrne*, *Eutĕrpe*, *ſĕrpe*, &c.

ERR. Dans *ĕrreur*, *tĕrreur*, *ĕrrant*, *ĕrroné*, *ĕrrata*, l'E eſt preſque fermé, & bref. Dans *tĕrre*, *guĕrre*, *tonnĕrre*, *il ĕrre*, *pĕrruque*, *jĕrrer*, *tĕrrain*, *nous vĕrrons*, il eſt très ouvert, & long. Dans *guĕrrier*, *tĕrroir*, *tĕrrible*, *attĕrrer*, *dĕrrière*,

re, *fĕrrière*, c'eſt un ſon mitoyen, qui rend la ſyllabe douteuſe.

ERS. Long, ou à cauſe de l'E ouvert : *univērs*, *pervērs* ; ou par la nature du pluriel, *dangērs*, *paſſagers*.

ERTE. ERTRE. ERVE. Tous brefs : *pĕrte*, *alĕrte*, *tĕrtre*, *vĕrve*, &c.

ES. Long : *tu ēs*, *procēs*, *progrēs* ; *ēs*, *dēs*, prépoſitions ; *lēs*, *dēs*, *mēs*, *ſēs*, *tēs*, *cēs*, pronoms & articles.

Remarquons, que la ſimple converſation altère ſouvent la quantité de ces pronoms & articles. Car quelquefois l'E ouvert devient un E fermé devant les conſonnes : *lés Rois*, *lés Dames* ; & quelquefois un E muet, devant les voyelles : *les-s-hommes*, *les-s-anges*. Mais ces libertés ne regardent que le diſcours familier, hors duquel il faut toujours ouvrir l'E : *lès Rois*, *lès Dames*, *lès hommes*, *lès anges*.

Quelques-uns écrivent ainſi les pluriels, *beautés*, *vous chantés*, &c. Mais l'ancienne orthographe paroit plus raiſonnable, & plus commode, (*a*) en ce qu'elle réſerve l'*s* pour les pluriels qui finiſ-

(*a*) On a pourtant ſuivi la nouvelle dans cette Edition, parce qu'en la commençant, on n'avoit point fait attention à ce que l'Auteur dit ici.

finiſſent par un E ouvert, & le Z pour ceux qui finiſſent par un E fermé. Quoi qu'il en ſoit, & de quelque manière qu'on écrive ces pluriels, leur finale eſt longue : *beautēz*, *vous chantēz*, &c.

ESE. Long : *diocēſe*, *thēſe*, *Genēſe*, *Voilà ce qu'il pēſe.* Mais la pénultiéme de ce verbe devient brève, lorſqu'il eſt immédiatement ſuivi de ſon pronom : *combien pĕſe-t-il* ?

ESQUE. Bref : *romanĕſque*, *burlĕſque*, *grotĕſque*, *prĕſque*, &c.

ESSE. Long dans *Abbēſſe*, *profēſſe*, *confēſſe*, *prēſſe*, *comprēſſe*, *exprēſſe*, *cēſſe*, *lēſſe*, *on s'emprēſſe*, *il profēſſe*. Hors de-là bref : *tendrĕſſe*, *parĕſſe*, *carĕſſe*, &c.

Voyez, par rapport au chant & à la déclamation, ce qui a été dit ſous la terminaiſon ELLE, ci-deſſus.

ESTE. ESTRE. Brefs : *modĕſte*, *lĕſte*, *terrĕſtre*, *trimĕſtre*, &c.

ET. Long (*a*) dans *arrēt*, *benēt*, *forēt*, *genēt*, *prēt* ſubſtantif, *prēt*, adjectif, *apprēt*, *acquēt*, *intérēt*, *tēt*, *protēt*, *il*

(*a*) Tout ce qu'il y a de long dans cet article, & dans les deux ſuivans, s'écrivoit autrefois avec une S muette, qui ne s'eſt conſervée que dans *eſt*, troiſiéme perſonne du verbe *être*, au Préſent de l'Indicatif.

il ĕſt. Hors de-là bref : *cadĕt*, *bidĕt*, *ĕt* conjonction, *ſujĕt*, *hochĕt*, &c. Tous les pluriels, longs : *arrēts*, *ſujēts*, *bidēts*, &c.

ETE. Long dans *bēte*, *fête*, *honnête*, *boëte*, *tempête*, *quête*, *conquête*, *enquête*, *requête*, *arrête*, *crête*, *tête*. Bref par-tout ailleurs, & le T s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende, *prophĕte*, *poĕte*, *comĕte*, *tablĕtte*, *houlĕtte*, *il tĕtte*, *il crochĕtte*, &c.

Vous êtes, ſeconde perſonne du verbe *être*, au préſent de l'Indicatif, approche plus de l'E fermé, que de l'E ouvert; & il eſt bref : *vous ĕtes.*

ETRE. Long dans *ētre*, *ſalpētre*, *ancētre*, *fenêtre*, *prêtre*, *champêtre*, *hêtre*, *chevêtre*, *guêtre*, *je me dépêtre.* Bref par-tout ailleurs, & le T s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende : *diamĕtre*, *il penĕtre*, *lĕttre*, *mĕttre*, &c.

EU, diphtongue, mais qui ne forme qu'un ſon unique. Bref au ſingulier : *fĕu*, *blĕu*, *jĕu*, &c. Long au pluriel, & devant X : *crēux*, *je vēux.*

EVE. Long dans *trēve*, *grēve*, *il rēve ;* & la pénultiéme de ce verbe demeure longue dans tous ſes tems : *rēver*, *je rēvois.* Douteux dans *féve*, *brĕve*,

brĕve, il achĕve, il ſe lĕve ; & la pénultiéme de ces verbes, ſuivie d'une ſyllabe maſculine, devient muette, *achever, il ſe levoit.*

EUF. EUIL. EUL. Tous brefs : *nĕuf, fautĕuil, tillĕul.* Les pluriels, longs.

EULE. Long dans *mēule*, & *vēule.* Hors de-là, bref : *ſĕule, guĕule*, &c.

EUNE. Il eſt long dans *jēune*, abſtinence ; & bref dans *jĕune*, qui n'eſt pas vieux.

EUR. EURE. Le prémier eſt bref au ſingulier : *odĕur, pĕur, majĕur*, & long au pluriel : *odēurs*, &c. Mais le ſecond eſt douteux ; car ſi le mot en fait néceſſairement attendre un autre, la ſyllabe eſt brève : *une hĕure entière, la majĕure part ;* & s'il ne faut rien attendre, elle eſt longue : *cette fille eſt majēure, j'attens depuis une hēure.*

EVRE. Long, ſoit que l'E s'ouvre fort, comme dans *orfēvre, lēvre ;* ſoit qu'il ne s'ouvre que foiblement, comme dans *chēvre, lièvre.*

EUX. EUSE. Long : *dēux, précièux, préciēuſe, Quētēuſe, crēuſer.*

EX. Toujours bref au commencement, au milieu, & à la fin du mot : *ĕxemple, ĕxtirper, ſĕxe, perplĕx.*

III.

III. *De l'I.*

Une obſervation, que l'on a déja pû faire, mais qui deviendroit encore plus ſenſible dans les trois voyelles, dont il reſte à parler, c'eſt que le nombre des brèves l'emporte de beaucoup ſur celui des longues.

Pour abréger donc, je ſupprimerai deſormais toutes les terminaiſons, ſous leſquelles il ne ſe trouve que des brèves; car il ſuffira de ſe reſſouvenir que tout ce qui n'eſt pas indiqué ici comme long, ou comme douteux, eſt bref.

IDRE. Long : *Hĭdre*, *cĭdre*. On écrit *Hydre*, à cauſe de l'étymologie; & alors l'Y n'a préciſément que le ſon d'un I ſimple; car il n'y fait pas l'office de deux I, comme devant les ſyllabes mouillées, dont nous parlons ſous la terminaiſon AIE, ci-deſſus.

IE, diphtongue. Douteux : *mĭel*, *fĭel*, *fĭer*, *métĭer*, *amitĭé*, *moitĭé*, *carrĭere*, *tĭen*, *mĭen*, *Dĭeu*, &c.

IE, diſſyllabe. Long : *vĭe*, *ſaisĭe*, *il prĭe*, *il crĭe*, &c. Mais bref, quand l'E devient fermé : *crĭer*, *prĭer*.

Voyez la Règle generale, ſous la terminaiſon EE, ci-deſſus.

IGE. Long : *tīge*, *prodīge*, *litīge*, *veſtīge*, *je m'oblīge*, *il s'afflīge*, &c. Mais bref dans les tems de ces verbes, qui ne finiſſent point par un E muet : *s'oblĭger*, *s'afflĭger*, &c.

ILE. Long dans *īle*, & *preſqu'īle*. Bref par-tout ailleurs. Mais voyez ſous la terminaiſon ELLE, ce qui a été dit pour le chant.

IM. IN. Au milieu du mot, & devant une conſonne autre que la leur, ils allongent la ſyllabe : *tīmbre*, *sīmple*, *pīnte*, &c. Mais quand leur conſonne ſe redouble, ils ſuivent la Règle générale, rapportée ſous la terminaiſon AM, ci-deſſus.

IME. Long dans *abīme*, & *dīxme*, Joignez-y ces premières perſonnes du pluriel, au prétérit indéfini de l'Indicatif : *nous vīmes*, *nous répondīmes*, &c.

IRE. Long : *empīre*, *Sīre*, *écrīre*, *il ſoupīre ;* & au prétérit, *ils punīrent*, *ils fīrent*, &c. Mais bref devant le maſculin : *ſoupĭrer*, *deſirer*.

ISE. Long : *remīſe*, *ſurprīſe*, *j'épuīſe* : *qu'ils līſent*, *ils līſent*.

ISSE. Toujours bref, excepté dans les prémiéres perſonnes du ſingulier, & dans les troiſiémes du pluriel, au Sub-

Subjonctif, *Que je fisse*, *que j'écrivisse*, qu'ils *fissent*, &c.

IT. Il n'eſt *(a)* long qu'au Subjonctif : *Qu'il dît*, *qu'il fît.*

ITE. Long dans *bénîte*, *gîte*, *vîte*, & dans ces ſecondes perſonnes du pluriel, au prétérit indéfini de l'Indicatif : *vous fîtes*, *vous vîtes.*

ITRE. Douteux : *mître*, *arbître*, *tître*, *regître*, &c. Quand ces mots terminent la phraſe, on appuie ſur la pénultième, à cauſe que la finale eſt muette. Mais ſi la ſyllabe où l'I domine, eſt ſuivie d'un ſon maſculin, on l'abrège : *mître*, *tître*, *arbître.*

IVE. Long dans les adjectifs féminins, dont les maſculins ſe terminent en IF : *tardîve*, *captîve*, *Jûive*, &c.

IVRE. *Vîvre*, ſubſtantif, long.

IV. *De l'O.*

Quand il commence le mot, il eſt fermé, & bref, excepté dans *ôs*, *ôſer*, *ôſier*, & *ôter*, où il eſt ouvert, & long : auſſi-bien que dans *hôte*, quoiqu'on diſe *hôtel*, & *hôtellerie.*

(a) Autrefois on mettoit ici, & dans l'article ſuivant, une S muette, aujourd'hui remplacée par un accent circonflexe.

OBE. Long, & ouvert dans *glŏbe*, & *lŏbe*. Bref, & fermé ailleurs.

ODE. Long dans *je rōde*. Bref par-tout ailleurs : *mŏde*, *antipŏde*, &c.

OGE. Long dans ce ſeul mot, *le Dōge*, & bref hors de-là : *élŏge*, *horlŏge*, *on dérŏge*.

OGNE. Long dans *je rōgne*. Bref par-tout ailleurs : *Bourgŏgne*, &c.

OI, diphtongue. Douteux à la fin du mot : *Rŏi*, *mŏi*, *emplŏi*, &c.

OIE. Long : *jōie*, *Qu'il vōie*, &c. Voyez ſous la terminaiſon ÉE, la Règle générale pour ce qui regarde la quantité : & voyez ſous la terminaiſon IDRE, ce qui fait que l'I du mot *joie*, ſe change en Y dans *joyeux*.

OIENT. Terminaiſon des troiſièmes perſonnes du pluriel, dans les Imparfaits des verbes : *ils avōient*, *ils chantōient* ; au-lieu que le ſingulier eſt bref : *il avŏit*, *il chantŏit*.

OIN. Douteux, quand il eſt final : *lŏin*, *beſŏin*. Long quand il eſt ſuivi d'une conſonne : *ōint*, *mōins*, *beſōins*, *jōindre*, *pōinte*, &c.

OIR. OIRE. Le prémier, douteux : *eſpŏir*, *terrŏir*, &c. L'autre, long, *bōire*, *glōire*, *mémōire*, &c.

OIS. Toujours long, ſoit que la diph-

diphtongue s'y faſſe ſentir, comme dans *fōis*, *bourgeōis*, *Danōis*; ſoit qu'elle n'y rende que le ſon de l'E ouvert, comme dans (*a*) certains tems de verbes : *j'étōis*, *je chanterōis*, & dans certains noms de nation : *un Françōis*, *les Anglōis*.

OISE. OISSE. OISTRE. OIVRE. Tous longs : *framboïſe*, *parōiſſe* ſubſtantif, *clōître*, *pōivre*.

De ces quatre terminaiſons, la ſeconde & la troiſième ne ſonnent que comme l'E ouvert, dans ces deux verbes : *paroître* & *connoître*, avec leurs dérivés.

OIT. Long dans *il parōit*, *il connōit*, & *il crōit*, venant de *croître*.

OLE. Toujours bref, excepté dans

(*a*) Par la Grammaire de Ramus, qui vouloit conformer ſon ortographe à la prononciation de ſon tems, nous voyons qu'alors on prononçoit, *j'étoès*, *je chanteroès*, *Polonoès*, *Angloès*; car voilà comme Ramus écrit ces mots. Mais à meſure que certains mots viennent à être plus maniés, le Public les adoucit. Il n'y a pas vingt ans, que Paris & la Cour diſoient encore, *Mademoiſelle de Charoloès*, comme en effet on prononce ainſi dans le Pays nommé *le Charolois*; & aujourd'hui tout le monde dit, *Mademoiſelle de Charolès*.

ces mots : *drôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, *contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*.

Pour mettre de la différence entre *il vole*, il vole en l'air, & *il vole*, il dérobe, pluſieurs le font long dans le dernier ſens.

OM. ON. Au milieu du mot, ils allongent la ſyllabe devant une conſonne autre que la leur : *ſômbre*, *bômbe*, *pômpe*, *Cômte*, *cômpte* ; *cônte*, *mônde*, *ſônge*. Mais, ſi leur propre conſonne eſt redoublée, ils ſuivent la Règle générale, rapportée ſous la terminaiſon AM, ci-deſſus.

OME. ONE. Longs : *atôme*, *axiôme*, *phantôme*, *matrône*, *Amazône*, *thrône*, *prône*, *aumône*, &c. Mais les mots où la conſonne eſt redoublée, ſuivent la Règle générale, *ſŏmme*, *pŏmme*, *conſŏnne*, *couronne*.

ONS. Toujours long, *nous aimons*, *fonds*, *ponts*, *actions*, *ſeconds*, &c.

OR. Très-bref ordinairement, & l'O fermé tout-à-fait : *caſtŏr*, *butŏr encŏr*, &c. Un peu moins fermé, mais bref dans *ŏr*, *eſsŏr*, *tréſŏr*, *ſonner du cŏr*. Et de-même, quand il eſt ſuivi d'un D ou d'un T : *bŏrd*, *effŏrt*. Mais ſuivi d'une S, il eſt long : *hôrs*, *alôrs*, *thréſôrs*, *le cŏrps*, &c.

ORE.

ORE. ORRE. Longs : *encõre*, *pecõre*, *Aurõre*, *éclõrre*. Mais avec cette différence, que les pénultièmes des verbes où il n'y a qu'une R, & qui ſont longues au Préſent de l'Indicatif, *je décõre*, *elle s'évapõre*, deviennent brèves, quand elles ſont ſuivies d'une terminaiſon maſculine : *décŏré*, *évapŏré ;* au-lieu que l'R étant redoublée, ces pénultièmes demeurent longues : *j'éclõrrois*, *j'éclõrrai.*

OS. OSE. Longs : *õs*, *propõs*, *repõs*, *grõs*, *hérõs*, *dõſe*, *chõſe*, *il õſe.*

OSSE. Long dans *grõſſe*, *põſſe*, *endõſſe*, *il desõſſe*, *il engrõſſe ;* & ſi la ſuivante devient maſculine, ces mots gardent leur quantité : *põſſé*, *endõſſer*, *grõſſeur*, *grõſſeſſe*, &c.

OT. Long (*a*) dans *impõt*, *tõt*, *dépõt*, *entrepõt*, *ſuppõt*, *rõt*, *prévõt.*

De ces mots il n'y a que les deux derniers, dont la finale ſe conſerve en entier devant une terminaiſon maſculine ; mais elle eſt brève dans *rŏti*, &

(*a*) Pour marquer la longueur de ces mots, & de ceux qui ſont dans l'article ſuivant, autrefois on y mettoit une S muette : *impoſt*, *roſt*, *ſuppoſt*, *hoſte*, *coſte*. Et dans les brefs on a toujours redoublé la conſonne, *botte*, *cotte*, &c.

longue dans *prévôté*.

OTE. Long dans *hôte*, *côte*, *maltôte*, *j'ôte*. Et la quantité des trois derniers eſt la même devant une finale maſculine : *côté*, *maltôtier*, &c.

OTRE. Nous n'avons que trois mots ainſi terminés, *apôtre*, *nôtre*, & *vôtre*. Quant au premier, il eſt toujours long. Pour les deux autres, ils ſont douteux : non que leur brièveté ou leur longueur ſoit arbitraire, car elle dépend de la place qu'ils occupent. Ils ſont brefs, quand ils précédent leur ſubſtantif; & longs, quand ils ſuivent l'article. On dit, *je ſuis vôtre ſerviteur*. On répond : *Et moi le vôtre. C'eſt-là vôtre avis, mais le nôtre eſt que*, &c. *Les nôtres ſont excellens, mais les vôtres ne valent rien.*

Quand on voudra étudier d'où vient cette différente prononciation du même mot : il ne ſera pas difficile de voir que cela dépend des principes établis ci-deſſus, au ſujet de l'E muet. Si la finale eſt muette, comme dans cette phraſe, *je ſuis le vôtre ;* après laquelle mon oreille n'attend plus rien, alors la voix a beſoin d'un ſoutien ; & ne le trouvant pas dans la finale, elle le prend dans la pénultième. Mais dans cette autre phraſe, *je ſuis votre ſerviteur*, où j'attens

j'attens néceſſairement le ſubſtantif de *vôtre*, ce ſubſtantif eſt deſtiné à ſoutenir ma voix, parce qu'il ne m'eſt pas permis de mettre la moindre intervalle entre *votre* & *ſerviteur.*

Peut-être n'y a-t-il point de principe qui ait plus d'étendue que celui-là dans notre Proſodie. On en a déja vu beaucoup d'autres applications. Une ſyllabe douteuſe, & qu'on abrège dans le cours de la phraſe, eſt allongée, ſi elle ſe trouve à la fin. Quelquefois même, & dans le diſcours ordinaire, auſſi-bien que dans la déclamation, une longue devient brève par la tranſpoſition du mot: car on dit: *un homme honnête, un homme brave*, mais on dit, *un brave homme, un honnête homme.*

OUDRE. OUE. Longs: *poudre, moudre, réſoudre*, &c. *boue, joue, il loue*, &c. Mais ſuivis d'une terminaiſon maſculine, ils deviennent brefs, *poudré, moulu, roué, loué.*

OUILLE. Long dans *rouille, il dérouille, j'embrouille, il débrouille.* Mais bref, quand la terminaiſon devient maſculine: *rouiller, brouillon.*

OULE. Long dans *moule, elle eſt ſaoule, il ſe ſaoule, il ſoule, la foule, il roule, écroule.*

OURE.

OURE. OURRE. Le prémier eſt douteux : *brayŏure, ils cŏurent.* Le ſecond eſt long : *de la bōurre, il bōurre, il fōurre, qu'il cōurre.* Mais la ſyllabe féminine devenant maſculine, alors la précédente eſt brève : *cŏurrier, bŏurrade, rembŏurré*, &c.

OUSE. Toujours long : *épōuſe, jalōuſe, qu'elle cōuſe*, &c.

OUSSE. Long dans *je pōuſſe*, & bref dans tout le reſte ; auſſi-bien que dans les terminaiſons qui en ſont formées, comme *tŏuſſer, cŏuſſin*, &c.

OUT. Long dans *Aōût, cōût* ſubſtantif, *gōût* & ſes dérivés.

OUTE. Long dans *abſōute, jōute, crōute, vōute, il cōute, je gōute, j'ajōute.* Mais bref au maſculin : *ajŏuter, cŏuter*, &c.

OUTRE. Long dans *pōutre*, & dans *cōutre* : bref par-tout ailleurs.

V. *De l'U.*

Il ne s'agit ici que de l'U voyelle ; car l'V conſonne, par lui-même, ne produit aucun ſon, qui puiſſe être l'objet de la Quantité.

UCHE. Dans *būche, embūche, on débūche*, l'U eſt long. Mais il devient bref

bref dans *bŭcher*, *débŭcher*, &c.

UE, diphtongue, qui ne ſe trouve que dans ce ſeul mot, *écuelle*, où elle eſt auſſi brève que peut l'être une vraie diphtongue.

UE, diſſyllabe. Toujours long : *vūe*, *tortūe*, *cohūe*, *je diſtribūe*, &c.

Voyez la Régle générale ſous la terminaiſon ÉE, ci-deſſus.

UGE. Douteux : *délŭge*, *refŭge*, *jŭge*, *ils jŭgent* ; & abſolument bref, quand la ſyllabe devient maſculine : *jŭger*, *réfŭgier*, &c.

UI, diphtongue. Douteux : *cŭir*, *cŭiſine*, *fŭir*, *lŭir*, &c.

UIE. Long : *plūie*, *trūie*, *il s'ennūie*, &c. Voyez la Règle générale ſous la terminaiſon ÉE, ci-deſſus.

ULE. Long dans *je brūle*, *brūler*, *on brūlera*, &c.

UM. UN. Longs au milieu du mot : *hūmble*, *j'emprūnte*. Mais à la fin brefs, ſi c'eſt au ſingulier : *parfŭm*, *brŭn* ; & longs, ſi c'eſt au pluriel.

UMES. Toujours long dans les prémières perſonnes du Prétérit au pluriel : *nous reçūmes*, *nous ne pūmes*, &c.

URE. Toujours long, *augūre*, *verdūre*, *parjūre*, *on aſſūre*, &c. Mais la finale devenant maſculine, la pénul-

tième

tième s'abrège, *augŭrer*, *parjŭrer*, &c.

USE. Toujours long : *Mūſe*, *exclūſe*, *inclūſe*, *rūſe*, *je recūſe*, &c. On dit pareillement, *rūſé*. Mais on dit, *excŭſer*, *refŭſer*, *recŭſer*, &c.

USSE. Au-lieu que la terminaiſon UCE, réſervée pour des ſubſtantifs, eſt toujours brève, *pŭce*, *aumŭce*, *aſtŭce*; celle-ci, à l'exception de quelques noms propres, comme *la Pruſſe*, n'a lieu que dans les verbes, où elle eſt toujours longue : *Que je pūſſe*, *que je connūſſe*, *qu'ils accourūſſent*.

UT. Bref dans tous les ſubſtantifs, excepté *fût*, & dans tous les verbes à l'Indicatif, *il fŭt*, *il vécŭt*, &c. Mais long au ſubjonctif, *Qu'il fût*, *qu'il mourût*.

UTE. UTES. Bref dans toutes les ſubſtantifs, excepté *flūte*. Mais toujours long dans les verbes : *vous lūtes*, *vous fūtes*, &c.

VI. *Des Homonymes.*

Pluſieurs de nos mots, & c'eſt la même choſe dans toutes les Langues, ont beaucoup de reſſemblance l'un avec l'autre, ſoit dans l'orthographe, ſoit dans la prononciation.

Quoi-

Quoique ceux que leur quantité différencie, se trouvent presque tous à leur place sous les terminaisons précédentes, il m'a paru qu'une liste alphabétique, qui les mettroit vis-à-vis l'un de l'autre, pourroit avoir son utilité.

alēne	*halĕine.*
avānt	*avĕnt.*
bāt de mulet	on se *băt.*
bāteleur	*bătelier.*
bēte brute	*bĕte.*
boëte	il *boîte.*
bŏn	*bŏnd.*
chāir	*chĕr.*
clāir	*clĕrc.*
cŏr	*cŏrps.*
cōurs	la *Cŏur.*
crĭn	il *craint.*
il *dégoūte*	il *dégŏutte.*
dŏn	*dŏnt.*
étāim	*étĕint.*
fāite / *fēte*	*făite.*
fāix / tu *fāis*	il *făit.*
fĕsser	*profĕsser.*
fōi	*fois.*
nous *fūmes*	il *fume.*
gŏutte	je *goûte.*

hāle.

hāle	*hălle.*
hōte / *j'ōte*	*hŏtte.*
jāis	*jĕt.*
jēune, abſtinence	*jeŭne* d'âge.
lăc	*lācs*, lacet.
lăit / *lăid*	*lēgs.*
lĕſſe	je *lāiſſe.*
lĭs, fleur	*lĭt.*
māître	*mĕttre.*
māis / un *mēts*	il *mĕt.*
măſſe, amas	*māſſe*, au jeu.
mātin, chien	*mătin*, matinée.
mŏi	*mōis.*
mŏn	*mōnt.*
pāte	*pătte.*
pāume	*pŏmme.*
pēcher, pêcher	*pĕcher*, pécher.
pēne de ſurrure	*pĕine.*
plāine	*plĕine.*
pŏuce	je *pōuſſe.*
je *rōgne*	la *rŏgne.*
rōt, roti	*rŏt*, vent.
Sāint	*ſĕin.* / *cĕint.* / *ſĕing.*
ſās, tamis	*çā*, adverbe. / *ſā*, pronom.

ſāut

ſăut	*ſŏt.*
ſcēne *Cēne* *ſăine*	*Sĕine*, rivière.
tăche, effort	*tăche*, ſouillure.
tēte, tête	*tĕtte.*
trăit	*trĕs*, très.
vāine	*vĕine.*
vēr - - *vĕrre* - *vĕrs* - -	*vĕrd.*
vōix - - - tu *vōis* - -	il *vŏit.*
vŏler en l'air	*vōler*, dérober.

Qui voudra ſe donner la peine de combiner les obſervations faites ci-deſſus, reconnoîtra que notre Langue a ſes principes, dont l'uniformité ne ſauroit être l'effet du caprice, ni du hazard. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'examiner ſous chaque terminaiſon, en quoi s'accordent, & en quoi différent nos cinq voyelles, placées devant les mêmes conſonnes. On verra clairement par-là, que nous pourrions nous faire des Règles de Quantité auſſi ſûres, & réduites à un auſſi petit nombre, que celles du Grec & du Latin.

ARTI-

ARTICLE CINQUIÈME.

Utilité de la Prosodie.

PUISQUE la Prosodie nous enseigne la juste mesure des syllabes, elle est donc utile, elle est nécessaire pour bien parler. Mais ce seroit parler très mal, que d'en observer les règles avec une exactitude, qui laisseroit entrevoir de l'affectation, ou de la contrainte. Tout respire une aimable liberté dans la conversation des honnêtes-gens. Vivacité, & douceur, c'est ce qui fait le caractère du François : & il faut que son caractère se retrouve dans son langage. Aussi ceux qui jettèrent les fondemens de notre Langue, se proposèrent-ils évidemment ces deux fins. Pour la rendre vive, ou ils ont abrégé les mots empruntés du Latin ; ou, lorsqu'ils n'ont pu diminuer le nombre des syllabes, du moins ils en ont diminué la valeur, en faisant brèves la plupart de celles qui étoient longues. Pour la rendre douce, ils ont imaginé l'E muet, qui rend

rend nos élisons coulantes : & comme les articles & les pronoms reviennent souvent, ils en ont banni *(a)* l'*hiatus*, jugeant une cacophonie pire qu'une irrégularité.

Toutes les syllabes paroissent brèves dans la conversation. Cependant, si l'oreille se rend attentive, elle sent que la Prosodie est observée par les personnes qui parlent bien. Les femmes, ordinairement, parlent mieux que les hommes. Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant *(b)* moins répandues, elles conservent plus fidèlement l'accent d'une bonne éducation, & risquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raison pouvoit être bonne pour les Dames Romaines : mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour & de Paris : c'est qu'elles ont les organes plus délicats que nous, & plus d'habitude à discerner ce qui plaît, ou ne plaît point.

Plus la prononciation est lente, plus la

(a) L'*épée*, pour *la épée*. *Mon amitié*, pour *ma amitié*. Impetratum est à consuetudine, ut peccare suavitatis causa liceret. *Orat.* 47.

(b) *De Orat.* lib. III. cap. 21.

la Prosodie devient sensible. On lit plus lentement qu'on ne parle ; ainsi la Prosodie doit être plus marquée dans la lecture. Mais elle l'est bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, & sur le Théatre. C'est là, particulièrement, qu'elle doit se déployer. Et quoiqu'il ne soit permis de chanter, ni en lisant, ni en prononçant un discours, ni en récitant, ou déclamant des vers, il y a cependant je ne sai quelle modulation, que ces différentes fonctions de la voix amènent nécessairement, & qui en font toute la grace. Je tâcherois de marquer en quoi cette modulation diffère de ce que j'ai appellé l'accent *oratoire*, s'il n'étoit comme impossible de s'expliquer, lorsqu'on veut pousser trop loin l'anatomie des sons.

Pour laisser donc ici tout ce que les préceptes enseignent imparfaitement, & que l'on peut beaucoup mieux apprendre de l'Usage, j'abandonne ce qui regarde la conversation, la lecture, la déclamation, & je ne considère l'utilité de la Prosodie, que par rapport à la Poësie, & à l'Eloquence.

I.

Quand j'ai parlé de nos vers mesurés à la manière des Grecs & des Latins, j'ai seulement voulu en conclurre que notre Prosodie avoit été fort connue dès le tems de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette sorte de versification fût possible en notre Langue ; ni, en la supposant possible, qu'elle nous convînt.

Prémièrement, elle ne me paroît pas possible. Car, quoique notre Langue nous fourniſſe des longues & des brèves, ce n'est pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Telle est la construction de nos phrases, que l'ordre naturel y doit être toujours observé, en vers, comme en prose. On fait marcher le nominatif devant le verbe ; il faut que l'adjectif touche immédiatement le substantif, devant ou après ; & lors même qu'en faveur de la netteté, ou de l'énergie, nous faisons de légères inversions, elles ont aussi leurs règles, qui nous ôtent la liberté de les glisser où il nous plaît. Un de nos Poëtes n'est donc pas maître d'arranger ses paroles comme bon lui semble, pour attraper la mesure dont il

il a besoin, & quand, par hazard, il auroit rencontré la mesure d'un vers Saphique, ou Alcaïque, ce n'est pas à dire qu'il pût en faire un second, ni, à plus forte raison, une Ode entière, comme les Poëtes du seizième siècle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers mesurés, que j'ai eu la curiosité de lire, je n'en ai pas trouvé un seul de bon, ni même de supportable.

Mais, en second lieu, quand même les vers mesurés seroient pour nous quelque chose de possible, &, si l'on veut, de facile : où Jodelle & Baïf avoient-ils pris que cette espèce d'harmonie nous convînt, à l'exclusion de la Rime ? D'ailleurs, quand notre Langue nous permettroit de faire des vers mesurés, sur quel fondement a-t-on voulu que les mesures des Grecs *(a)* fûssent aussi les nôtres ? Il est aisé de voir que nos François, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore assez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faisoit

(a) Vers *coriambique-dimètre-hypercatalectique.* Vers *dactylotrochaïque-tétramètre-brachycatalectique.* Termes employés par Baïf. Peut-on rien imaginer de plus burlesque dans la bouche d'un François ?

faiſoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, ſans doute, eſt néceſſaire pour former, & pour aſſûrer le goût : mais le goût, à ſon tour, eſt néceſſaire pour digérer l'érudition, ſi j'oſe ainſi parler, & pour empêcher que l'eſprit ne convertiſſe en poiſon ce qui eſt deſtiné à être ſa plus ſaine nourriture. On doit également craindre, & l'ignorance, & le pédantiſme. Ceux qui négligent de s'inſtruire avec l'Antiquité, riſquent d'être bien neufs toute leur vie : & ceux qui ne veulent connoître que l'Antiquité, ne ſont jamais, ni de leur tems, ni de leur nation.

Voyons en quoi, & juſqu'à quel point nous pouvons tourner à nos uſages, les ſecours que les Anciens tiroient de leur Proſodie. Il eſt clair que ſa vertu conſiſte dans ce qu'ils appelloient le *Rithme*, c'eſt-à-dire, *l'aſſemblage de pluſieurs tems, qui gardent entre eux certain ordre, ou certaines (a) proportions.* Or il y a ici deux choſes à diſtinguer : la prémière, *Que c'eſt un aſſem-*

(a) C'eſt la définition d'Ariſtide Quintilien, rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. V. pag. 152.

assemblage de plusieurs tems : la seconde, *Que ces tems gardent entre eux certaines proportions.* Quant à la prémière, nous sommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puisque nous avons, comme eux, nos tems syllabiques. Quant à la seconde, distinguons tout de nouveau. Car il ne faut point confondre cet arrangement régulier des syllabes, avec l'effet qu'il produit, ou doit produire.

A le considérer sans rélation à l'effet qu'il doit produire, ce n'est rien qui fasse honneur à l'esprit : & de tous les arrangemens possibles, l'un n'ayant pas plus de mérite que l'autre, il s'ensuit de-là qu'il n'importe point de mesurer les vers, ou par le nombre des syllabes, comme nous faisons, ou par leur valeur, comme faisoient les Anciens; & qu'ainsi ce n'est pas un mal pour nous, de ne pouvoir les imiter à cet égard.

On ne sauroit en conclurre que la versification Françoise soit dépourvue de nombre ; puisque nos Poëtes se trouvent préciséément dans le cas où étoient les Orateurs, & Grecs & Latins. Ils n'avoient point de règles fixes pour la distribution des longues & des brèves dans leur prose ; mais ils ne laissoient

pas

pas de les distribuer avec art ; & nos Poëtes ont la même facilité, d'où résultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous donc à l'effet, que le Rythme est capable de produire. Or son effet propre & unique, c'est de rendre le discours, ou plus lent, ou plus vif. Plus lent, si l'on multiplie les pieds, où dominent les longues. Plus vif, si l'on multiplie les pieds, où dominent les brèves. Car les pieds sont dans le vers, ce que sont les pas dans la danse. Il est vrai que les Anciens pouvoient faire tout de suite autant de vers qu'ils vouloient, composés des mêmes pieds. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ; & nous ne leur disputons pas cet avantage, si c'en est un. Peut-être, au fond, que ce retour uniforme de la même cadence, quelque réguliére qu'elle soit, ne fait qu'une sorte de beauté, qui tient de l'arbitraire, & qui dans notre Langue est composée par la Rime. Quoi qu'il en soit, l'utilité réelle de leur Prosodie, c'est de pouvoir donner au discours, ou de la vivacité, ou de la lenteur : & nous le pouvons aussi-bien qu'eux. J'irois même jusqu'à dire que nous le pouvons plus aisément, puisque nous ne sommes pas

obligés, comme eux, de former, & d'assembler des pieds; mais qu'il nous suffit de mettre ensemble, ou un peu plus de brèves, ou un peu plus de longues, suivant le besoin.

Pour plus grand éclaircissement, je vais essayer sur Despreaux, ce que Scaliger & beaucoup d'autres ont fait sur Homère & sur Virgile. Prenons, au hazard, les quatre vers par où finit le second Chant du Lutrin.

Du moins, ne permets pas . . . La Molleſſe oppreſſée
Dans ſa bouche à ce mot ſent ſa langue glacée;
Et laſſe de parler, ſuccombant ſous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Quel est ici l'objet du Poëte? D'achever le portrait de la Molleſſe. Et comment la peindroit-il mieux, qu'en la supposant hors d'état de finir sa phrase? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a quatre monosyllabes, *Du moins ne permets pas*, & si peu de chose suffit pour épuiser ce qu'il lui reste de force.

Oppreſſée, est moins un mot qu'une image.

image. Car l'O ſourd eſt plutôt un râlement, qu'une lettre : ſur-tout étant ſuivi d'un P, & d'une R, qui, parce qu'ils ſont difficiles à prononcer, font encore mieux ſentir le poids, dont la Molleſſe eſt accablée. Deux ſyllabes traînantes, & une dernière qui s'entend à peine, *preſſée*, ne ſont-ce pas des ſymptômes d'oppreſſion ?

Tant de monoſyllabes dans le vers ſuivant, continuent à me peindre l'état de la Molleſſe, & je vois effectivement *ſa langue glacée*, je le vois par l'embarras que cauſe la rencontre des monoſyllabes, *ſa, ce, ſent, ſa*, qui augmente encore par *langue glacée*, où *gue gla* me fait preſque à moi-même l'effet qu'on dépeint.

Je pourrois dans le troiſiéme vers, à l'occaſion de *ſuccombant*, répéter les obſervations faites ſur le *procumbit* de Virgile. Mais je me contenterai de remarquer avec quel art le Poëte a coupé ſon vers en deux membres, dont le prémier ne donne point droit d'attendre le ſecond, & qui ne ſont nullement liés l'un avec l'autre, *Et laſſe de parler* [*ſuccombant ſous l'effort.*] Qu'on faſſe là une phraſe continue, & les proportions du tableau ſeront manquées.

Quant au dernier vers, commençons par en marquer la quantité.

Soŭpīre, étĕnd lēs brās, fĕrme l'œĭl, ĕt s'ēndōrt.

Assurément, si des syllabes peuvent tracer l'image d'un soûpir, c'est une longue précédée d'une brève, & suivie d'une muette, *sŏupīre.* Dans l'action d'étendre les bras, le commencement va par degrès, mais le progrès demande une lenteur continuée, *étĕnd lēs brās.* Voici qu'enfin la Mollesse parvient où elle vouloit, *fĕrme l'œĭl.* Avec quelle vîtesse elle y court! Ce sont trois brèves. Et de-là, par un monosyllabe bref: *ĕt s'ēndōrt*, elle se précipite dans un long & profond assoupissement.

Je ne prétens point que Despreaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en soupçonne pas plus Homère ni Virgile, quoique leurs Interprètes soient en possession de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la Nature, quand elle a formé un grand Poëte, un grand Orateur, le dirige par des ressorts cachés, qui le rendent docile à un art, dont lui-même il ne se donne pas: comme elle apprend au petit enfant d'un Laboureur, sur quel ton il doit prier,

prier, appeller, careſſer, ſe plaindre.

Quelque vrai-ſemblance qu'il y ait dans ces obſervations, je ſuis bien éloigné de croire que tout le monde les trouve inconteſtables. Mais en voici deux, qui le ſont certainement, & dont l'une regarde la Rime ; l'autre, la Muſique.

Pour ce qui eſt de la Rime, elle ne diſpenſe perſonne d'obſerver inviolablement les Règles de la Proſodie. Ceux-mêmes qui ont vieilli dans l'opinion, que nous n'avons ni longues ni brèves, ſeront forcés d'en revenir, s'ils conſidérent qu'on ne peut (*a*) pas rimer les unes avec les autres ; & qu'ainſi ces deux vers :

Un auteur, à genoux dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie, a beau demander grâce,

ſont inexcuſables. Une brève, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une brè-

(*a*) Joachim du Bellay, chap. 7. de ſa *Défenſe & illuſtration de la Langue Françoiſe*, imprimée dès l'année 1549. *Garde-toi*, dit-il, *de rimer les mots manifeſtement brefs avec les manifeſtement longs, comme* pâſſe, trace, maître, mettre, &c.

ve, ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre, ne regarde que les syllabes douteuses. Je n'entrerai point ici dans un détail, qui déplairoit à nos Poëtes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent sévérement de se relâcher sur la Rime. Car ne croyons point que ce soit, comme quelques-uns l'ont dit, une invention de nos siècles barbares, puisqu'elle se trouve usitée parmi les plus anciens (*a*) peuples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'est vrai qu'entre les mains d'un homme sans génie, ou qui plaint sa peine. Elle a enfanté mille & mille beaux vers. Souvent elle est au Poëte, comme un génie étranger, qui vient au secours du sien. Je comprens qu'elle se fait quelquefois acheter :

(*a*) *Consuetudinem hanc servant, non Arabes tantum, & Persæ, sed & Tartari, & Sinenses, & complures quoque Americanæ gentes ; ut dubitari vix possit, quin ipsa natura unà cum cantu hanc poëseos rationem mortalibus tradiderit.* Is. Vossius, de Poëmatum cantu, & viribus Rythmi, pag. 25.

ter : mais ceux qui joignent un grand courage à un grand talent, ces hommes rares que la Renommée divinise, quelquefois même pendant leur vie, doivent être charmés que leur art soit entouré de grandes difficultés, qui le rendent inaccessible aux esprits médiocres, & qui maintiennent la Poësie dans la possession où elle est depuis l'origine des Arts, d'être le langage des Dieux.

Venons au Musiciens. Je leur citerai une autre autorité, qui n'est pas moins respectable pour eux, qu'elle l'est pour les Savans. Quoique notre Poësie, dit Mr. Burette, ne se mesure » point suivant les longues & les brèves, » cela n'empêche pas que le chant ne » doive faire sentir exactement, par la » durée des sons, la quantité de chaque syllabe : & c'est ignorance ou » négligence au Musicien d'en violer les » règles. Il est vrai que cette quantité » ne s'évalue pas dans notre Langue » aussi scrupuleusement, que dans les » Langues Grecque & Latine, où une » syllabe brève répond toujours à un » tems, & une syllabe longue à deux. » En François, sur-tout par rapport au » chant, les brèves & les longues peu-

» vent avoir une plus grande latitude ;
» (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi)
» c'eſt-à-dire qu'une brève répondra
» quelquefois à deux tems de ceux des
» Anciens, une longue à trois ou quatre.
» Mais quelque liberté que ſe donne
» là-deſſus le Muſicien, il doit ſi bien
» ménager la durée des ſons, les uns à
» l'égard des autres, qu'ils faſſent toujours
» appercevoir la différence qui diſtingue
» une ſyllabe longue d'avec une brève :
» & quiconque ſe diſpenſe de cette
» règle, doit paſſer pour mauvais *(a)*
» Muſicien.

Auſſi, chez les anciens Grecs, tout Poëte étoit-il néceſſairement Muſicien : » & cette liaiſon intime de la Muſique » & de la Poëſie, dit ailleurs Mr. Burette, » étoit dûe principalement » au rithme ou à la cadence, qui » étoit commune à l'une & à l'autre. » C'eſt-à-dire que la Poëſie ſeulement » prononcée faiſoit ſentir préciſément » la même cadence, que lorſqu'on la » chantoit après l'avoir miſe en Muſi- » que. Celle-ci ne faiſoit donc qu'a- » jouter à celle-là des ſons convenables

» à

(a) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. V. pag. 164.

» à l'expreſſion des vers ; & comme le » Poëte connoiſſoit mieux que tout » autre, quelle étoit la force de cette » expreſſion, ſur-tout dans une Poëſie » dont il étoit l'auteur, perſonne n'étoit » plus capable que lui d'y joindre les ſons » les plus propres & les plus énergiques. » De-là vient qu'alors toute Poëſie n'étoit » faite que pour être chantée ; ce qui » doit s'entendre, non ſeulement de la » Poëſie lyrique, mais encore de l'épique, » de l'élégiaque, &c.

» Il n'en eſt pas de même parmi nous, ajoute M. Burette. » Toute Poëſie ne » comporte pas la Muſique. La verſifica- » tion qui paroit la plus lyrique, n'obéit » pas toujours à la mélodie. La cadence » muſicale eſtropie ſouvent celle des » vers, laquelle ne conſiſte plus que » dans une prononciation régulière des » mots, qui faſſe ſentir les brèves & » les longues où elles ſe rencontrent » fortuitement ; la ſtructure du vers » ne mettant dans ces ſyllabes aucun » arrangement uniforme, comme l'y » mettoient les Anciens. En un mot, » ces deux talens, qui font le Poëte & » le Muſicien, ſe trouvent aujourd'hui » ſi rarement réunis, que dans ces ma- » gnifiques ſpectacles, à la perfection

» desquels ces deux Arts semblent con-
» courir à l'envi, mais souvent avec très
» peu de succès, le Poëte accuse de
» cette disgrace la mauvaise Musique,
» & le Musicien s'en prend à la mau-
» vaise (*a*) Poësie.

Une plus exacte connoissance de notre Prosodie mettroit, ce me semble, les Poëtes & les Musiciens hors d'état de faire des fautes, qui ne leur fussent communes. Peut-être aussi ne leur seroit-il pas difficile, s'ils vouloient s'entendre, de concilier en quelque sorte l'ancienne Musique avec la nouvelle. *On peut*, dit positivement le P. Mersenne, *transporter dans nos vers rimés toute la richesse, la variété, & la beauté des mouvemens, qui sont dans les Poësies des Grecs, sans qu'il soit nécessaire* (*b*) *de pratiquer les vers mesurés.* Un aveu si formel est glorieux à notre Langue; car le P. Mersenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien, soit dans son Traité de l'*Harmonie Universelle*, soit dans ses Commentaires sur la Genèse, où il rapporte,

(*a*) Mr. Burette, *Dialogue de Plutarque sur la Musique*, Remarque XVII.

(*b*) *Harmonie Univ.* Liv. VI. Propos. 27.

porte, avec des éloges infinis, quelques morceaux de la Musique faite sur les vers mesurés de Baïf. *Tels vers*, dit le Sieur d'Aubigné, *de peu de grace à les lire & prononcer, en ont beaucoup à être chantés : comme j'ai vû en de grands concerts faits par les Musiques* (*a*) *du Roi.* Un Auteur que Sauval (*b*) ne cite point, & qui étoit, dit-il, contemporain de Baïf, nous donne encore une plus grande idée de ces vers mesurés, & des effets admirables qu'ils produisoient, accompagnés du chant. Vossius (*c*) nous invite à en reprendre la méthode. Que s'ils ont échoué autrefois, c'est parce que de mauvais Poëtes s'en mêloient ; mais qu'aujourd'hui nous en aurions de plus habiles. Je conclus de toutes ces autorités, non pas que nous fassions des vers mesurés, car la chose est démontrée impossible ; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos Airs plus conformes qu'ils ne sont ordinairement, à la Prosodie. On est content du Musicien, lorsque son Air exprime le sens des paroles : peut-être qu'en même-

(*a*) Dans l'Ouvrage que j'ai cité, pag. 16.
(*b*) *Antiquités de Paris*, Tom. II. pag. 493.
(*c*) *De viribus Rithmi*, pag. 131.

même tems il pourroit répondre à la Prosodie ; & ce seroit une nouvelle source d'agrémens. Pourquoi le Musicien ne le pourroit-il pas, puisque le Poëte le peut parfaitement ; comme le P. Mersenne l'avoue, & comme je crois l'avoir prouvé ? Quoi qu'il en soit, l'utilité que le Poëte peut tirer de la Prosodie, ne se borne pas à cela seul ; & il me reste à faire d'autres observations, qui lui sont communes avec l'Orateur.

II.

Avant que de rechercher en quoi la Prosodie est utile à l'Orateur, pour qu'il donne de l'harmonie au discours, c'est une nécessité de faire voir, mais en peu de mots, que cette harmonie est quelque chose de réel.

Personne, je crois, ne peut nier que les trente plus méchans vers de Chapelain, & les trente meilleurs vers de Racine ou de Despreaux, ne fassent à l'oreille un effet bien différent. On juge ceux-ci plus harmonieux que ceux-là. Or est-il que tout jugement, qui se fait par comparaison, suppose qu'on a de quoi former un jugement absolu. Par conséquent il porte sur des principes, les-

lesquels, nous fûssent-ils entiérement inconnus, ou même impénétrables, n'en feroient pas moins certains, & n'en prouveroient pas moins la réalité (*a*) de l'harmonie dans le discours.

Mais bien loin que ce soit un mystère difficile à pénétrer, Aristote & Cicéron en ont parlé très clairement. Tous les deux adoptent les mêmes principes ; & s'ils n'en font pas toujours la même application, c'est que leurs Langues ne sont pas les mêmes. Voyons, à leur exemple, ce que la notre demande, ce qu'elle défend. Je m'attacherai à Cicéron, qui est ici (*b*) plus étendu, plus méthodique même qu'Aristote. On apprend de lui, prémièrement, à qui sont dûes les plus anciennes observations, que l'on ait faites sur l'harmonie de la prose : en second lieu, sur quel fondement, & à quelle occasion elles

(*a*) *Esse igitur in oratione numerum quemdam, non est difficile cognoscere. Judicat enim sensus. In quo iniquum est, quod accidit, non agnoscere, si, cur id accidat, reperire nequeamus.* Orat. LV.

(*b*) Voyez le dernier livre *de Oratore*, depuis le Chap. XLIX. & l'*Orator*, depuis le Chap. LII. jusqu'à la fin.

elles se firent : troisièmement, en quoi cette harmonie consiste : & enfin, comment on doit en user. Voici donc, sur ces quatre points, le précis de sa doctrine, mais dépouillé de ce qui n'a rapport qu'au Latin, & accompagné de ce qui regarde le François.

Premièrement, il est certain que le nombre oratoire n'a été trouvé, ou du moins réduit en Art, que longtems après la mesure du vers. Cicéron en reconnoit Isocrate pour le principal auteur, & Isocrate n'a vécu que plus de six cens ans après Homère. Pour ce qui est des Romains, il paroît que Cicéron, à cet égard, fut leur Isocrate. Quoi qu'il en soit, les Romains n'ont jamais su que ce qu'ils apprirent des Grecs. Aujourd'hui encore, quoique tous les siècles & tous les Peuples nous soient connus, il faut convenir qu'en ce qui concerne les Beaux-Arts, les Grecs du bon siècle, qui fut celui de Philippe & d'Alexandre, sont toujours eux seuls, ou du moins préférablement à tous autres, les précepteurs du genre-humain. Puisqu'une Nation, si attentive d'ailleurs aux graces du langage, tarda si longtems à trouver le nombre oratoire, c'est une

consо-

conſolation pour nous, qui ne connoiſſons ce genre d'harmonie, que depuis Malherbe dans les vers, & depuis Balzac dans la proſe. Je parle de Malherbe, parce qu'en effet le *nombre* dont il s'agit ici, n'eſt nullement la *meſure* du vers : & au reſte je dis indifféremment, *nombre*, *harmonie*, *cadence*, pour exprimer la même idée, qui dans un moment ſe débrouillera tout-à-fait.

Mais, en ſecond lieu, comment le nombre oratoire fut-il obſervé, & ſur quel fondement ? Rien de plus ſimple, dit Cicéron : & je m'étonne, ajoute-t-il, que cette découverte ait été faite ſi tard, puiſqu'il ſuffiſoit pour cela de remarquer une choſe toute naturelle ; Qu'une phraſe bien cadencée, comme le hazard en produit ſouvent, eſt plus agréable qu'une autre, dont le tour n'aura rien d'harmonieux. Telle eſt, en effet, la juſteſſe de l'oreille, ou plutôt de l'eſprit, à qui l'oreille fait ſon rapport, qu'ayant la meſure des mots en nous-mêmes, d'abord nous ſentons s'il y a dans la phraſe du trop, ou du trop peu ; quelque choſe d'excédant, ou de tronqué. Voilà par où l'on parvint

vint (*a*) à déterminer la mesure du vers : ce ne fut point par des démonstrations mathématiques, ni par de grands efforts de raisonnement : l'oreille jugea : & de même qu'elle avoit elle seule trouvé la juste mesure du vers, elle fit aussi, quoique longtems après, observer le nombre oratoire, par la comparaison d'une phrase bien tournée, bien cadencée, avec une phrase sans cadence & sans tour.

Qu'est-ce donc précisément que cette cadence ? Troisiéme point à examiner dans l'ordre de Cicéron, & sur lequel ni lui ni Aristote n'ont jugé à propos de rien dire de formel, parce qu'une définition séche est souvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées, qui tiennent immédiatement au goût & au sentiment. Quelque danger qu'il y ait à vouloir faire ce que ces grands Maîtres n'ont point voulu, il me semble pourtant qu'on peut, en rapprochant leurs principes, définir le nombre oratoire, *Une sorte de modulation, qui résulte, non seulement de la valeur syllabique, mais encore*

(*a*) *Neque enim ipse versus ratione est cognitus, sed natura, atque sensu.* Orat. LV.

core de la qualité, & de l'arrangement des mots. Pesons tous ces termes.

Je dis *une sorte de modulation*, parce que c'est une suite de plusieurs mouvemens, qui ne sont point arbitairement distribués, mais où il doit se trouver de certaines proportions, sans lesquelles ce ne seroient que des sons indépendans les uns des autres, & dont l'assemblage confus ne formeroit rien de flatteur pour l'oreille.

Je donne pour prémière cause de cette modulation, *la valeur syllabique* des mots, dont une phrase est composée : c'est-à-dire leurs longues & leurs brèves, non point assemblées fortuitement, mais assorties de manière qu'elles précipitent, ou ralentissent la prononciation, au gré de l'oreille.

J'ajoute qu'il faut avoir égard à la *qualité* des mots. Et par-là je n'entens point ce qui en caractérise la noblesse, la bassesse, l'énergie, la foiblesse : c'est l'affaire de la Rhétorique. Quant à la Prosodie, elle ne les considère que matériellement, & comme des sons, ou éclatans, ou sourds, ou lents, ou rapides, ou rudes, ou doux. Or, nous ne créons pas les mots : c'est une nécessité de les employer tels qu'ils sont : & il

y auroit même de la bizarrerie à vouloir en rejetter quelques-uns, sous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importans secrets de la Prosodie, c'est de tempérer les sons l'un par l'autre. Il n'y a point de si rude syllabe, qui ne puisse être adoucie; il n'y en a point de si foible, qui ne puisse être fortifiée; tout cela dépend des syllabes qui précèdent, ou qui suivent celle dont l'oreille se plaint.

J'ai donné (*a*) pour dernière cause de l'harmonie, l'*arrangement* des mots. Car, quoique notre Langue aime un arrangement simple, naturel & régulier, cela n'exclud que les inversions, qui sont violentes: & souvent on est obligé de transposer, ou des mots, ou même des membres de phrase, non seulement pour être plus clair, ou plus énergique, mais encore pour attraper un tour harmonieux. Je ne finirois point, si j'en voulois rapporter des exemples. Qu'on prenne au hazard quelque période un peu sonore, ou dans Fléchier, ou dans Bossuet: que l'on en conserve toutes les paroles, mais qu'on les dérange seulement: le sens

(*a*) *Non numero solùm numerosa oratio, sed & compositione fit.* Orat. LXV.

ſens demeurera le même, & l'harmonie diſparoîtra.

Une phraſe bien cadencée eſt donc un tiſſu de ſyllabes bien choiſies, & miſes dans un tel ordre, que les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui écoute, ſont agréablement flattés par une ſorte de modulation, qui fait que le diſcours n'a rien de dur, ni de lâche; rien de trop long, ni de trop court; rien de peſant, ni de ſautillant.

Quatrième & dernier point à éclaircir : l'uſage qu'on doit faire du nombre oratoire : c'eſt-à-dire, quelle eſt ſa véritable place; s'il doit être varié, & comment; en quoi il s'éloigne du nombre poëtique, & juſqu'où il peut en approcher.

Que la véritable place du nombre oratoire, ce ſoit le commencement & la fin d'une période, j'avoue que Cicéron en fait une loi, d'autant plus ſenſée, qu'en effet l'attention de l'auditeur eſt plus vive au commencement de la phraſe; & que l'oreille, ſi d'abord on ne la contente pas, veut bien ſuſpendre un peu ſon jugement, dans l'eſpérance qu'on ne finira point ſans la contenter. Mais en notre Langue ce n'eſt pas tout-à-fait la même choſe.

On

On ne ſauroit exiger de nous : que nous gardions pour la fin de la phraſe les termes les plus ſonores ; car nous ſommes forcés de ſuivre l'ordre naturel ; & comme l'oreille du François ne s'attend point qu'on la dédommage à la fin de la période, auſſi ne permet-elle pas d'en négliger le milieu.

Toutes nos phraſes, d'un bout à l'autre, doivent donc être nombreuſes. Mais la cadence doit perpétuellement varier : car, d'être uniforme dans ſon harmonie, ou de n'en avoir point, ce ſont deux extrémités auſſi vicieuſes l'une que l'autre. Tantôt la période ſera de deux membres, tantôt de trois, tantôt de quatre. Quelquefois elle ira même plus loin : car il faut de toute néceſſité, que la marche du diſcours ſe proportionne à celle de l'eſprit, qui peut de tems en tems avoir beſoin d'un plus grand eſpace pour ſe déployer. Quelquefois auſſi, & plus ſouvent encore, il lui arrive de ſe renfermer dans l'eſpace le plus court. Un mot lui ſuffit ? un mot doit donc faire toute la phraſe. Jamais l'oreille ne ſe fâche quand l'eſprit eſt content.

On voudroit inférer de-là, que tout eſt donc arbitraire dans le ſtyle : puiſque,

que, ſuivant les Maîtres de l'Art, il nous eſt permis de faire nos phraſes, & auſſi longues, & auſſi courtes qu'il nous plaît : puiſque nous pouvons y faire entrer toute ſorte de mots, & les plus rudes auſſi-bien que les plus coulans : puiſqu'enfin la diſtribution des longues & des brèves n'a rien, ni de borné quant au nombre, ni de fixe quant au lieu.

Je conviens des principes. Ariſtote & Cicéron les reçoivent, les établiſſent. Je nie ſeulement les conſéquences qu'on en veut tirer. Rien n'eſt déterminé, ni preſcrit ; cela eſt vrai. Tout eſt donc arbitraire ; cela eſt faux. Ici nos Métaphyſiciens auroient beau ſe récrier : ils ont affaire à un Juge qui en ſait plus qu'eux, & qui même (*a*) pouſſe l'orgueil encore plus loin qu'eux, Quel eſt-il ? l'oreille. Juge, en effet, le plus orgueilleux qu'on puiſſe imaginer : car il prend ſon parti dans l'inſtant, & ſans daigner, ni écouter aucune remontrance, ni rendre aucune raiſon de ſes arrêts.

Pour obéir à l'oreille, ne négligeons jamais

(*a*) *Aures, quarum eſt judicium ſuperbiſſimum.* Orat. XLIV.

jamais le nombre, mais varions-le souvent. Elle demande qu'on soit attentif à lui plaire, sans que cette attention se fasse remarquer. Une suite de périodes, toutes de la même étendue, dont les membres seroient également partagés, & qui produiroient un nombre uniforme, ne manqueroit pas de fatiguer, & décéleroit un art odieux. Il faut couper nos phrases à propos. Mais il y a une manière de les couper, qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, sert à la continuer, & la rend plus agréable. Car ne confondons pas le style qui n'est pas périodique, avec le style qui n'est point lié. On peut n'être pas toujours périodique, il y a même plus de grace à ne l'être pas toujours : mais on doit toujours lier ses phrases, de manière qu'elles soient enchaînées l'une avec l'autre. Je porte envie aux Grecs, dont la Langue étoit si abondante en conjonctions : au-lieu que la nôtre n'en conserve que très peu ; encore voudroit-on nous en priver. Rien de plus contraire à l'harmonie, que des repos trop fréquens, & qui ne gardent nulle proportion entre eux. Aujourd'hui pourtant c'est le style qu'on voudroit mettre à la mode. On aime un tissu

de

de petites phraſes iſolées, découſues, hachées, déchiquetées. Il ſemble que la valeur d'une ligne ſoit une immenſe carrière, qui ſuffiſe pour épuiſer les forces de l'Auteur ; & qu'enſuite, tout hors d'haleine, il ait beſoin de faire une pauſe, qui le mette en état de recommencer à penſer. Ordinairement ces ſortes de gens ont des idées auſſi bornées, & auſſi peu liées, que leurs phraſes. Vraies copies de cet Hégéſias, dont Cicéron (*a*) dit, que ſi quelqu'un cherche un *ſot* Ecrivain, il n'a qu'à prendre celui-là.

Par tout ce qu'on vient de lire, il eſt aiſé de voir en quoi les loix de l'harmonie ſont les mêmes pour le Poëte, & pour l'Orateur ; en quoi elles ſont différentes. L'un doit, comme l'autre, donner à ſon diſcours cette ſorte de modulation, *qui réſulte, non ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrange-*

(*a*) *Quam* (numeroſam comprehenſionem) *perversè fugiens Hegeſias . . . . ſaltat, incidens particulas : & is quidem non minus ſententiis peccat, quàm verbis : ut non quærat quem appellet ineptum, qui illum cognoverit.* Orat. LXVII.

rangement des mots. L'un doit, comme l'autre, varier toujours ſon harmonie, & de manière que jamais elle ne ſoit interrompue. Juſques-là l'Orateur & le Poëte François marchent de compagnie. Mais deux choſes aiſées à remarquer, la Meſure & la Rime, diſtinguent eſſentiellement le Poëte, & lui font une eſpèce particulière d'harmonie, qui n'a plus rien de commun avec celle de l'Orateur. Auſſi eſt-il permis au Poëte, il lui eſt même ordonné, de faire bien ſentir ſon harmonie : tandis que l'Orateur, s'il eſt prudent, ne fait guères moins d'effort pour déguiſer, que pour ſaiſir celle qui lui eſt propre. De-là vient qu'en faveur de ces ſons mélodieux, que le Poëte ſeul a droit de nous faire entendre, non ſeulement nous lui pardonnons des inverſions plus fortes, & plus fréquentes ; mais pour le rendre inexcuſable, s'il manque à nous flatter l'oreille, nous lui accordons, & plus de liberté dans le choix des mots, & moins de contrainte dans la ſtructure de ſes phraſes, & plus de hardieſſe dans ſes tours.

Je reviens donc aux Orateurs. Peut-être la plupart regarderont-ils comme

inſup-

insupportable, & comme indigne d'eux, le joug de la Prosodie. Voilà pourquoi, dans un Discours que j'eus occasion (*a*) de prononcer l'année dernière, le jour que l'Académie Françoise distribue ses Prix, je me contentai de faire observer que la désinence de tous nos mots François étoit de deux sortes: l'une féminine, qui est celle où se trouve l'E muet: l'autre masculine, qui renferme généralement toute désinence où l'E muet ne se trouve point. » J'en conclus que ces » deux sont très différens, l'un masculin, qui est soutenu, l'autre féminin, » qui est foible, faisoient en notre Langue l'effet des longues & des brèves; » & que le mêlange de ces deux sons, » qui pouvoit se varier à l'infini, & » former toute sorte de cadence, étoit » par conséquent le principe de notre » harmonie. Ainsi, sans distinguer exactement nos tems syllabiques, je n'osai d'abord en montrer que deux, pour ne point effrayer ceux de nos jeunes Ecrivains, à qui cette doctrine paroîtroit nouvelle. On n'a besoin, en effet,

(*a*) Ce Discours est imprimé à la tête de ma Traduction des *Philippiques de Démosthène*, &c.

fet, que d'une légère attention, pour ne point confondre ces deux déſinences : & il ne faut qu'un art médiocre, pour les placer à propos. Mais, après tout ce que j'ai établi ci-deſſus, on voit clairement que l'Orateur trouve dans notre Proſodie, des reſſources bien plus amples, pourvu qu'il ne manque pas de génie, & qu'il ſoit laborieux.

Toutes ces reſſources, pourtant, ne peuvent que fournir le matériel de l'harmonie. Ce qui en fait l'ame, c'eſt la penſée. Une phraſe parfaitement ſonore, mais deſtituée de ſens, eſt un corps ſans ame ; & ſi le ſens qu'elle préſente, eſt mépriſable, c'eſt une vilaine ame dans un beau corps. De la penſée dépend l'expreſſion. Qu'eſt-ce que beauté dans la penſée ? Conformité avec un objet capable de plaire. Qu'eſt-ce que beauté dans l'expreſſion ? Conformité avec la penſée. Or l'eſprit voit en même tems, & par une action indiviſible, la penſée & l'expreſſion. Du parfait accord qu'il y a entre l'une & l'autre, naît une harmonie intellectuelle, ſans quoi la vocale n'eſt rien. Comme auſſi, ſans la vocale, il manquera l'une des parties eſſentielles pour former

mer un concert, où l'esprit n'ait rien à désirer.

Que ceux qui croyent ces petits soins indignes d'eux, écoutent comment parle Denys d'Halicarnasse, à la fin d'un excellent *(a)* Traité, où il a fait pour sa Langue à peu près ce que je tâche de faire ici pour la nôtre.

» On auroit tort, dit-il, de trouver » mauvais qu'un aussi grand homme » que Démosthène, dont le mérite a » obscurci la gloire de tous ceux qui » s'étoient montrés avant lui dans la » carrière de l'Eloquence, voulant com- » poser des Ecrits immortels, & ayant » le courage de se livrer à l'examen *(b)* » de l'*Envie* & du *Tems*, Juges formi- » dables, il ait apporté une attention » si scrupuleuse, non seulement à la » solidité & à l'ordre des pensées, mais

 » encore

(a) De l'Arrangement des mots, Chap. 25.

(b) De ces deux Juges, l'un est à mépriser pour un honnête homme. Mais plus un Auteur sera honnête homme, plus il sera d'effort pour se concilier l'autre. *Servi igitur iis etiam Judicibus, qui multis post sæculis de te judicabunt: & quidem haud scio, an incorruptius quàm nos. Nam & sine amore, & sine cupiditate, & rursus sine odio, & sine invidia judicabunt.* Cic. pro Marcello, Cap. IX.

» encore au choix & à l'arrangement
» des mots. On ne trouvera rien là
» d'étonnant, si l'on considére que les
» Auteurs de son tems se piquoient,
» non pas simplement d'écrire, mais
» de buriner, & de sculpter leurs ou-
» vrages. Isocrate employa dix an-
» nées, au moins, à composer son
» (a) Panégyrique. Platon, à l'âge
» de quatre-vingts ans, retouchoit
» encore ses Dialogues, & sans cesse
» travailloit à y mettre de l'élégance.
» Quoi, ne loue-t-on pas un Peintre,
» un Graveur, de retoucher leurs ou-
» vrages avec la dernière exactitude?
» Un Orateur doit, à bien plus forte
» raison, se donner les mêmes soins.
» Outre que ces soins ne sont, ni
» pénibles, ni ingrats, du moment
» que l'expérience les rend familiers:
» & sur-tout lorsqu'à l'exemple de
» Démosthène, une jeunesse studieuse
» aura bien fait tout ce qu'il faut pour
» se

(a) On sait que le *Panégyrique d'Isocrate* n'est pas l'Eloge de cet Orateur, mais le Titre d'une de ses plus fameuses Oraisons: & c'est un terme consacré en notre Langue, comme l'a remarqué Mr. Despreaux sur le Chap. III. de Longin.

» se former le goût & l'oreille.

Ainsi parle Denis d'Halicarnasse ; & assurément les sages réflexions de ce savant Critique pourroient n'être pas inutiles dans le siècle où nous sommes, bien différent de ce siècle où l'on ne souffroit que des ouvrages *sculptés & burinés*. On veut trop écrire aujourd'hui, on ne veut prendre ni le tems, ni les soins nécessaires pour produire du bon ; & parce qu'on lit peu les Originaux, peu de gens ont l'idée du parfait. Au moins ne devroit-on pas négliger ce qui résulte plutôt de l'art, que du génie. On n'est pas maître de se donner des talens ; on est maître de se donner des connoissances, qui toutes seules, à la vérité, ne feront pas un bon Ecrivain ; mais sans lesquelles aussi on ne sauroit bien écrire. Telle est la Science de la Prosodie : la plus facile & la moindre des Sciences pour qui veut l'acquerir, mais aussi une de celles dont l'ignorance peut le plus nuire. Quatre ou cinq de nos Poëtes nous ont fait sentir parfaitement, que notre Langue se prêtoit à l'harmonie : quelques morceaux choisis de nos Orateurs ne laissent pas lieu d'en douter. Pourquoi donc ne pas étudier les

moyens de perfectionner un Art, dont nous connoissons le prix, & dont nous voyons que les progrès ont été déja si heureux ?

Voilà ce que je m'étois proposé de dire, tant sur notre Prosodie, que sur les matières qui en dépendent. Peut-être me suis-je trompé dans quelques-unes de mes observations : peut-être en ai-je omis d'essentielles. Mais un Traité de cette nature ne pouvoit être qu'ébauché par un particulier. Pour l'achever, il faut un Grammairien, un Orateur, un Poëte, un Musicien, & j'ajoute, un Géomètre ; car tout ce qui demande arrangement & combinaison de principes, a besoin de sa méthode.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé, Traité de la Prosodie Françoise, *qui m'a paru rempli de recherches également neuves, curieuses, & utiles. Fait à Paris ce 24. Septembre 1736.*

Signé, *SALLIER.*

DIS-

DISSERTATION
EN FORME D'ENTRETIEN
SUR LA
PROSODIE
FRANÇOISE,

PAR

Mr. DURAND, Miniſtre à Londres.

AVIS.

Cette Dissertation toute nouvelle, ayant été mise à la tête du Dictionnaire Anglois & François de Boyer, derniére Edition, 4°. Londres, 1748. *nous ne doutons pas qu'elle ne convienne & qu'elle ne soit très bien reçue à la suite du* Traité de Mr. D'OLIVET. C'est la BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E qui l'attribuë à Mr. DURAND.

DISSERTATION

EN FORME D'ENTRETIEN,

SUR LA

PROSODIE FRANÇOISE.

A. » IL me ſemble que vous avez
» articulé la *Proſodie* comme
» une partie de la Grammai-
» re ; qu'eſt ce que c'eſt ?

B. La PROSODIE eſt *une eſpèce de modulation qu'il faut obſerver dans la prononciation des mots, par rapport aux diverſes ſyllabes qui les compoſent, & aux divers accents qui les diſtinguent :* car comme dans la Muſique il y a divers tons, plus ou moins hauts, plus ou moins rapides, & toujours combinez dans une grande variété, il y a auſſi, dans toutes nos paroles, de certains *ports*, ou de certains *abaiſſemens* de voix, beaucoup moins ſenſibles, il eſt vrai, que dans le chant, mais cependant très-réels.

A. » J'avois cru jusqu'ici que les » *Grecs* & les *Latins*, qui distinguoient » leurs voyelles en *longues*, *breves* ou » *ambigues*, & ne composoient leurs » vers que d'un certain nombre de » *piez* assez différens des nôtres, de- » voient quelque application à un art » si essentiel à leur poësie : mais par » rapport à nous, chez qui les Syllabes » ne sont gueres que comptées en fait » de versification, je m'imaginois qu'el- » les étoient toutes à peu près de » même valeur, & qu'ainsi la Prosodie, » où ne nous regardoit point, ou ne » concernoit tout au plus que quelques » oreilles délicates, dont le nombre est » fort petit.

B. Je conviens que notre Poësie compte les Syllabes & ne les peze pas toûjours ; mais sans toucher ici aux défauts de notre Parnasse, dont on parlera en son lieu, vous tomberez d'accord que la distinction qui s'y est introduite entre nos Rimes *Masculines* & nos Rimes *Féminines*, en tant qu'elles se succèdent ou s'entrelacent dans nos vers, prouve déja qu'il y a une harmonie réelle dans notre langue : & pour ce qui est de la Prose, vous n'ignorez pas qu'elle a aussi son nombre

&

& ſa cadence, comme le Latin. Ajoutez à cela que la Rime même, qui paſſe pour une beauté eſſentielle à notre poëſie, devient un vice dans le Diſcours ordinaire, où rien ne doit paroître affecté. Mais pour venir plus directement au fait, dites-moi, d'où vient que l'autre jour un GASCON du voiſinage s'étant aviſé de lire tout haut dans une compagnie où nous étions, vous détournâtes la tête preſque à chaque période, & que moi-même, tout grave que je ſuis, je ne pûs m'empêcher de vous ſourire ? Nous avons nos *ïambes* en François, auſſi-bien que les Latins, nos *ſpondées*, nos *dactyles ;* nous avons des ſyllabes *longues*, des *breves*, des *moyennes ;* tout cela étoit confondu dans ſa bouche : les ſyllabes longues devenoient courtes, les courtes devenoient longues, les accents graves ſe changeoient en aigus, les aigus en graves ; il prononçoit *tête* comme *tette*, l'*ame* comme *lame*, *heure* comme *hure* & ainſi du reſte. Quelques momens après, un BAS-NORMAND, qui ſe trouvoit-là, eut auſſi envie de nous régaler de ſa lecture, & nous articula très-pezamment une Proſodie toute contraire, moins vicieuſe dans le fonds, mais

mais peut-être plus déſagréable. Enfin un ANGLOIS, ſurvint, fraîchement émancipé de l'Académie, qui voulut à ſon tour nous prouver qu'il n'avoit pas perdu ſon argent dans les leçons qu'il avoit priſes de ſon Maître de langues. Ce fut le plus divertiſſant de tous : car avec ſa *cantillation*, qu'il croyoit auſſi néceſſaire à notre Poëſie qu'à la ſienne, & les dactyles fréquents qu'il y introduiſoit de ſa pure grace, au moins il nous réjouit, & nous convainquit d'une choſe que j'avois ſouvent ouï dire, avant même que de mettre le pié en Angleterre, ſavoir que *l'accent François, dans une bouche Angloiſe, eſt infiniment plus ſupportable qu'aucun de nos Dialectes Provinciaux.*

A. » La remarque eſt ſinguliere !

B. Si donc vous aviez à lire ou à parler en Public, lequel de ces trois accents choiſiriez-vous, ou celui du *Gaſcon*, qui eſt encore aſſez commun dans notre Réfuge ; ou celui du *Bas-Normand*, qui l'eſt encore davantage ; ou enfin celui de l'*Etudiant* de Cambrige ?

A. » Quels *modelles* vous me propoſez-» là ; comme ſi nous étions tout-à-fait » dépourvus à cet égard !

B.

B. Vous convenez donc qu'il y a une *vraye* Prosodie dans notre langue, puisqu'il y en a tant de fausses. Et s'il y en a une vraye, il faut la chercher & la trouver. Elle n'est ni à *Oxford*, ni à *Cambrige*, ni à *Londres*, ni à *Dieppe*, ni à *Montpélier*, ni à *Toulouse*; elle est à PARIS, au centre de la lumiere & du bon goût, parmi les *Dames* qui se picquent de génie & d'élocution, parmi les *Savans* & les *Ecclésiastiques* de la Cour, parmi les *Académiciens* & les *Avocats* du premier ordre, qui la cultivent sans fin & sans cesse; d'où elle se répand plus ou moins dans le voisinage, si elle n'en vient pas originairement, comme on l'assure de quelques villes de la *Loire*. C'est-là, nous dit-on, qu'il faut chercher l'*Attique* de la France, parce que le bon accent s'y est conservé depuis plusieurs siécles: vous savez que la Cour y fixa en quelque sorte son azile durant les guerres Angloises. Ne seroit-ce point une des raisons de la douceur & de la pureté de son accent? Je n'en sçai rien; & je ne vous donne cette conjecture que pour ce qu'elle vaut.

A. » Je ne suis pas assez instruit dans » nos *Antiquitez* pour en juger: mais

» puis-

» puiſque vous m'avez convaincu qu'il » y a en François une *véritable* Pro- » ſodie, il me ſemble que vous êtes » engagé à m'en communiquer les *prin-* » *cipes ;* à moins que vous ne preniez » plaiſir à me laiſſer dans mon igno- » rance.

B. Vous avez là-deſſus les ouvertures d'un * *Académicien* célébre, qui a fait toute ſa vie une étude particuliere de ſa langue, & qui ſe trouvant aux ſources de la bonne prononciation ne ſauroit vous égarer. Pour moi, qui ne ſuis qu'un Réfugié & un Provincial, le ton de Maître ne me convient point, & encore moins ſur un article, où je vois tant de gens qui ſe mécomptent.

A. » Hé bien, point de déciſions ; » dites-moi ſeulement votre penſée ſur » ce ſujet : je ne ſouhaite pas d'en ſavoir » plus que vous.

B. J'y conſens, mais à condition que vous ne prendrez point ceci pour une *Critique* de Mr. l'*Abbé d'Olivet.* J'ai toujours fait beaucoup de cas de toutes ſes productions, & celle dont il s'agit n'eſt pas la moins travaillée. Peut-être

* L'Abbé d'Olivet, *Traité de la Proſ. Franç.* à Paris, 1736.

être a-t-il oublié quelques remarques essentielles qui ne m'ont point échappé : j'avois fait mon plan avant qu'il eût publié le sien ; mais comme il est le premier en date, il aura toujours la gloire de l'invention. Entrons en matiere.

D'abord je n'ai rien à vous dire sur l'*Aspiration*. Mr. *La Touche* & le P. *Buffier*, pour les nommer selon l'ordre des tems, ont épuisé la matiere, & M. *Restaut* en a profité, quoiqu'il n'ait pas voulu toucher à la Prosodie, lui qui a si bien pénétré dans les vrais principes de notre langue. Je me borne donc à ces trois articles, l'*Accent Prosodique*, l'*Accent Imprimé*, & la *Quantité*.

I. De l'*Accent Prosodique*.

L'ACCENT PROSODIQUE n'a aucune marque pour les yeux, ni en Latin, ni en François, ni en Anglois ; mais on le fait sentir dans la prononciation des mots, ou par une certaine *vibration* de la voix qui rend la Syllabe plus rapide, ou par un certain *appui* qui la rend plus longue : cette espéce de vibration de la voix, les Grecs l'ont nommée ἈΡΣΙΣ, *élevation*, & les Latins *Ictus*, le coup, par-

parce qu'en déclamant leurs vers sur le Theatre, le Directeur de l'Orchestre frappoit du pié précisément à la Syllabe sur laquelle l'Acteur devoit appuyer lui-même, à peu près comme font encore aujourd'hui nos Symphonistes à l'Opera par rapport à la mesure ; & comme leurs vers étoient communément composez de six piez, ils les nommoient *Senarii*, & les distinguoient en trois mesures principales, chacune desquelles avoit son coup :

Sed ter feritur, hinc Trimetrus *dicitur.*

Ainsi dans le même tems que le Directeur de l'Orchestre *abaissoit* le pié, pour ainsi dire, & frappoit son coup, l'Acteur *élevoit* la voix & frappoit le sien.

Notre Prosodie Françoise n'est pas si marquée, il s'en faut beaucoup cependant, si vous y prenez garde, nous n'avons aucun mot qui n'ait son coup ou son appui, plus ou moins, quelquefois deux, & même davantage lorsqu'ils sont un peu longs.

Déja nos *Monosyllabes* ont certainement leur coup ou leur appui ; leur *coup*, lorsque la Syllabe est brève ou rapide, & leur *appui* lorsqu'elle se trouve

trouve longue. Ainſi par exemple, *bánc*, *bác*, *dúc*, *món*, *mién*, *mát*, *mét*, & une infinité d'autres, où la Syllabe eſt breve, ne ſauroient être prononcez ſans un petit effort de voix, que j'ai nommé *vibration* pour me faire entendre, & qui répond en quelque ſorte à l'*ictus* des Latins. Mais ſi la Syllabe eſt longue, ou qu'elle le devienne dans le plurier, comme dans *maux*, *beaux*, *caux*, *dos*, *faux*, *goths*, *hauts*, *peaux*, *faults*, & autres ſemblables, le coup n'eſt plus ſi rapide, il degenere en *appui*, & au lieu d'un tems, il en prend deux, ce qui eſt le propre d'une Syllabe *longue* dans toutes les langues connues.

A. » Comprenez-vous dans vos Mo-» noſyllabes ces articles ou demi-mots » qui n'ont d'autre voyelle qu'un *e* » muet, comme *ce*, *de*, *le*, *me*, *je*, *ſe*, » *ne*, ou quelques-uns de leurs féminins, » *la*, *ma*, *ſa*, *ta*, &c.

B. On peut les nommer *Monoſyllabes*, ſi l'on veut, mais je ne les renferme pas dans ma regle, parce que ne formant pas par eux-mêmes d'idée diſtincte, notre eſprit, ou plutôt notre organe, qui en eſt l'interprete, réſerve ſon coup ou ſon appui pour le mot même

même qui les suit & qui en détermine l'idée. Ainsi quand je dis, *le Roi*, *au Roi*, *je dónne*, *te dónne*, *se dónne*, ou *ma táble*, *ta táble*, *sa táble*, le coup ne tombe proprement que là où je l'ai marqué, c'est-à-dire, sur la syllabe suivante, rapide si elle est breve, comme le *sót*, *le pót*, *le trót*, & appuyée si elle est longue, le *Pô*, le *sault*, le *rôt*. Mais le cas change si l'article ou le pronom acquièrent une consonne, & que cette consonne soit suivie d'une autre, comme dans *dès cocqs*, *dès ducs*, *dès flots*; car alors il arrive à nos articles & generalement à nos mots François, ce qui arrive aux mots Grecs & Latins dans leur Poësie, savoir que leurs Syllabes breves, terminées par une consonne, comme ΘΕΟΣ, ΚΑΛΟΣ, ΑΓΑΘΟΣ, *Deus*, *bonus*, *malus*, & une infinité d'autres deviennent longues, si le mot qui les suit commence par une consonne. J'avouë qu'en François la derniere lettre de ces articles, *lès*, *dès*, *cès*, *tès*, ne s'y prononce pas toûjours; mais la syllabe n'est point muette, elle prend une espece d'appui. Ainsi nous prononçons, *lès Roix*, *dès Roix*, *cès Roix*, en appuyant sur l'*ès*: ce qui n'arrive point s'il suit une voyelle, & que cette voyelle

soit

soit longue, comme dans *les ánges*, *des ánges*, *les âmes*, *des âmes*; auquel cas l'*s* se prononce, & c'est le mot même, & non pas l'article ou le pronom, qui reçoit l'appui.

A. » Je ne savois pas que notre Pro-» sodie eût quelque affinité avec la » Gréque.

B. Vous qui aimez tant le Grec, n'avez-vous pas remarqué que leurs particules les plus simples, celles même qui ne sont terminées par aucune consonne, comme leur ΔΕ & leur ΤΕ, par exemple, deviennent longues en poësie, si le mot qui suit commence par une double consonne? C'est qu'alors cette Syllabe simple, ou foible, ou obscure, comme il vous plaira de l'appeler, se fortifie de la consonne double qui suit & en reçoit le coup. A l'ouverture de votre Homere vous en trouverez divers exemples. Les Poëtes Latins ne se sont pas donnez tant de carriere: Cependant ils ont senti l'effet de la double consonne. Voyez *Virgile* dès sa 3e Eglogue.

An mihi, cantando victus, non redderet ille,
Quem mea carminibus meruisset fistula caprum?

Vous voyez qu'il eſt long à cauſe des deux conſonnes : mais ôtez une des conſonnes de ce dernier mot, & metttez-le au Nominatif, & la même ſyllabe deviendra courte, parce qu'il n'y a plus de double conſonne :

Si neſcis, meus ille căper fuit.

Le Dr. *Bentley*, dont la perte ne ſe répare point, nous a fait voir dans Horace des *Helléniſmes* encore plus forts, & entr'autres celui-ci, qu'un mot qui commence par une double conſonne, rend longue la derniere voyelle du mot qui précede, de breve qu'elle étoit naturellement. C'eſt une licence Gréque, fondée ſur la Nature même ; car il eſt naturel de prêter un peu de force à ceux qui en manquent, lors qu'il nous en reſte ſuffiſamment pour nous mêmes. En ouvrant Homere, je tombe par hazard ſur ce vers de l'Iliade,

Ἦ, ΚΑΙ ἈΚΟΝΤΙΣΕ ΔΟΥΣΙ ΘΟΩΣ.
ΒΑΛΕ ΔΕ ΠΡΟΜΟΝ ἌΝΔΡΑ.

Si vous ne liez pas ce ΔΕ avec le Π qui ſuit, pour n'en faire qu'une ſyllabe, & une ſyllabe forte, vous gâtez ce vers & vous écorchez votre Poëte favori. Je ſuis fort trompé ſi nous n'avons quel-

quelque choſe d'analogue dans notre Proſodie. Prenez y garde ; que notre article *la*, par exemple, ne ſoit ſuivi que d'une ſimple conſonne, le coup ne tombera que ſur le mot, comme dans *la Reíne*, *la fémme*, *la ſótte*, *la búze*, *la ſímple* : mais le mot débutte par deux Conſonnes, l'accent recule & tombe ſur l'article même, comme dans *lá ſtatuë*, *lá ſpécieuſe*, *lá ſpirale*, *lá premiere*, *lá troïſieme*, & même dans *la ſecónde*, où l'*e* muet ſe mange, en prononçant *lá ſgonde*.

A. » Je vous entends : mais ſi nos » Monoſyl'abes croiſſent d'un *e* muet, » comme dans *banque*, *plante*, *blocque*, » *lucque*, *mienne*, *matte*, *nette*, *ſotte*, » *trotte* ?

B. En ce cas-là le mot s'allonge d'une eſpèce de demi-ſyllabe : mais le coup reſte toujours ſur la premiere ; parce que la ſeconde n'en eſt pas ſuſceptible, & que d'ailleurs c'eſt une regle generale, *Que dans tous les mots qui finiſſent par un* e *feminin*, *la voix ſe dédommage ſur la Syllabe précédente*, qui peut être formée ou d'un *a*, ou d'un *é* fermé, ou d'un *i*, ou d'un *o*, ou d'un *u*, ou d'une diphtongue, quelle qu'elle ſoit, mais qui ne ſauroit être un *e* feminin ;

feminin ; parce qu'alors il y en auroit deux de ſuite ; ce qui feroit une eſpece d'*hiatus*, auſſi déſagréable que difficile à nos organes. Et voilà pourquoi nous mettons un accent ſur tous les *é* qui en précédent un autre, ou quelqu'autre voyelle que ce ſoit. Ainſi nous écrivons & nous prononçons, *Océan*, *Créance*, *Néréide*, *Néoptoleme*, *Néophyte*, *Créole*, *Créuſe*, & ſur-tout dans les finales qui demandent le plus d'appui, comme *aimée*, *née*, *Fée*, *Rhée ;* ce qui eſt ſi véritable, que nous mettons un accent, même ſur notre *e* muet, lorſqu'il eſt ſuivi d'un *je*, comme dans *parlé-je ? deuſſé-je*, & quelques autres, pour éviter la cacophonie des deux *e* feminins contigus.

Pour revenir à nos Monoſyllabes allongez d'un *e* muet, comme *rade*, *reve*, *ride*, *roûe*, *rude*, & une infinité d'autres, le coup ou l'appui ne ſauroit tomber que ſur la ſyllabe entiére, ſoit qu'elle ſoit longue, ou breve, ou moyenne, il n'importe, il faut que le plus fort ſe charge, pour ainſi dire, du poinct d'appui. Ainſi qu'il s'agiſſe de *jeune*, juvenis, qui eſt bref, ou de *jeûne*, media, qui eſt long ; de *tâche*, penſum, qui eſt long, ou de *tache*, ma-

macula, qui eſt bref; de *hotte*, ſporta, qui eſt bref, ou de *haute*, alta, qui eſt long; de *goutte*, gutta, qui eſt bref, ou de *goûte*, guſta à l'Impératif, qui eſt long, il y a toujours un coup, ou un appui, plus ou moins fort, plus ou moins long. Avez-vous quelqu'autre difficulté ſur nos Monoſyllabes?

A. » Non: & je comprends que ſi nous » n'avions en François que de ces ſortes » de mots, notre prononciation auroit » peu de difficultez.

B. Les Mots de deux ſyllabes ſont de trois ſortes par rapport à notre ſujet. Ou ils *commencent*, ou ils *finiſſent* par le coup, ou ils le reçoivent dans *chaque* ſyllabe: *Non datur quartum.* Ils commencent par le coup lorſque la premiere eſt plus forte que la ſeconde, c'eſt à dire qu'elle porte ſur deux conſonnes qui ſe ſuivent, comme dans *bailli*, *bándeau*, *bárbier*, *bátteau*, *bállot*, *bárbot*, *cárré*, *cardé*, *cárdan*, *dárdé*, *dánſer*, *dúrcir*, *fárdeau*, *fállot*, *Márgot*, *mónceau*, *mórceau*, *mócqué*, *márqué*, *trótter*, *frótter*, *fróncer*, & generalement dans tous les mots armez de deux conſonnes, dont la premiere termine la premiere ſyllabe, & la ſeconde commence l'autre. Cette regle eſt com-

mune à toutes les langues, parce que la Nature nous y mene & que la double conſonne l'exige. C'eſt auſſi une des grandes beautez de la Poëſie Gréque, comme on peut le voir dans Homere, & un des principaux agrémens de la nôtre. C'eſt par-là que *Racine* & *Deſpréaux* commencérent à donner à notre langue ce ton plein & harmonieux, qui n'eſt pas autrement fort commun à notre poëſie. Je ſuis charmé, par exemple, de ce commencement de *Bérénice*.

Arrêtons un moment; la pompe de ces lieux,
Je le vois bien, Arſace, eſt nouvelle à tes yeux.

Mais ſi la premiere ſyllabe ſe termine par une voyelle, la ſeconde comme finale reçoit le coup : ſurtout ſi elle ſe trouve armée d'une conſonne finale. Ainſi dans *Agént*, *amánt*, *avánt*, *Emér*, *Emír*, *émail*, *ony'x*, *garánt*, *manánt*, *Lahórs*, *Cahórs*, *Damín*, *Faquín*, *Jaquín*, *rivál*, *rurál*, le coup tombe ſur la ſeconde, parce que notre eſprit, qui dirige, nos organes, ayant devant ſoi deux ſyllabes à franchir, réſerve l'effort de la voix pour celle qui

en

en demande le plus, parce qu'elle a plus de quantité.

A plus forte raiſon ſi la premiere n'a pour voyelle qu'un *e* féminin : auquel cas la derniere, qui ne peut être que maſculine & par conſequent plus forte, doit naturellement ſe charger du coup, ou de l'appui. C'eſt ce qu'on peut eſſayer dans les mots ſuivants, que j'allègue pour exemples entre mille, *bédéau*, *geméau*, *levain*, *leviér*, *refréin*, *rebórd*, *retour*, *Nemours*, *dedáns*, *demáin*, *dehórs*, où le coup ne peut tomber que ſur la Syllabe la plus mâle & la plus pleine, c'eſt-à-dire ſur la derniere.

Et ſuppoſé même que la premiere eût un *é* fermé, il n'auroit pas droit pour cela à la préférence, à moins que la ſeconde ne fût un *e* muet, ce qui eſt contre la ſuppoſition. Hors de là, toute autre ſyllabe maſculine lui diſputera le coup, comme dans *Gérard*, par exemple, *Léon*, *néant*, *Félix*, *Féron*, *Féret*, *Pécour*, *Fléaux*, *Préaux*, & une infinité d'autres. Ce qui vous montre, pour le dire en paſſant, que l'Accent proſodique n'eſt pas proprement l'accent imprimé. Un autre en a fait la remarque avant moi ; mais à préſent vous en

voyez la démonſtration ; car dans tous les mots que je viens d'énoncer, l'accent imprimé ſe trouve ſur la premiere ſyllabe & doit s'y faire ſentir ; mais l'accent proſodique eſt ſur la ſeconde, qui comme finale demande plus d'appui, quoique je ne l'aye pas marqué.

A. » Mais ne peut-il pas arriver que » les deux ſyllabes d'un mot ſe trou- » vent, ou les mêmes, ou ſi ſemblables » dans leur teneur, qu'il ne ſoit pas » poſſible d'y mettre de la difference, » comme, par exemple, dans *Méré*, » *géré*, *lézé*, &c.

B. Je vous loue de votre attention. En ce cas-là, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & ſe partager également entre les deux Syllabes, puiſqu'auſſi bien nous en ſommes avertis par l'égalité des Lettres, & par l'uniformité de l'accent. Ainſi il n'y aura point de mal de pezer également ſur l'une & ſur l'autre, ſur-tout dans le diſcours ordinaire. Car il faut avouer que dans une proſe ſoutenuë, & dans les vers principalement, il faut donner quelque choſe à la finale. Mais ſi les accens varient, ce n'eſt plus la même choſe, comme dans les participes *gêné*, *fêté*, *pêché ;* où vous voyez bien que le Circonflexe

conflexe demande néceſſairement plus d'appui.

A. » Paſſons, pour abréger, aux mots » de deux Syllabes, augmentées d'un *e* » muet, comme ſont preſque tous nos » féminins, *Amante*, *Courante*, *diſtante*, » *aimée*, *vengée*, *rangée*, & quelques » maſculins, *Monarque*, *Gendarme*, *Pi-* » *lote*, *Créole*, &c.

B. Déja vous devez ſavoir, ſans que je vous le diſe, que le coup & encore moins l'appui, dans ces ſortes de mots, ne ſauroit tomber ſur la derniere ſyllabe, qui eſt féminine, ou plûtôt muette; il faut donc néceſſairement que ce ſoit ſur l'une des précédentes. Mais comme nous avons déja remarqué, que la finale ſe trouvant muette, la voix ſe dédommage ſur celle qui précede, qui eſt la ſeconde, c'eſt celle par conſéquent qui doit recevoir le coup, ſi elle eſt breve, & l'appui ſi elle eſt longue. Voici quelques exemples des unes & des autres, *babille*, *ballótte*, *dorlótte*, *gargótte*, *commóde*, *Camárde*, *langárde*, *Aubónne*, *Savónne*, *colónne*, *vendüe*, *vetüe*, *tortüe*, *Ténare*, *Horáce*, *Homére*, *Virgíle*, *Ovíde*, &c.

Et à plus forte raiſon ſi la premiere eſt foible, c'eſt à dire feminine, com-

me dans *belétte*, *beſógne*, *ceríſe*, *devíne*, *femélle*, *femélle*, *Genéve*, *Genéſe*, *geníſſe*, *reléve*, *reluíſe*, *retómbe*, *pezánte*, *pezée*, *pelée*, *reviié*, *reviénne*, *deviénne*, *retiénne*, *retárde*, *repoúſſe*, *ſecrétte*; parce que les deux extrêmes étant courtes, il faut bien que celle du milieu ſoutienne la voix.

Et ſuppoſé même que la prémiere eût un *é* fermé, ſi la ſeconde eſt d'une conſtruction plus forte, elle revendiquera l'accent proſodique, & comme pénultiéme, & comme plus forte que la précédente. C'eſt ce que vous allez ſentir dans les exemples ſuivants, que je multiplierai à deſſein pour vous accoutumer à une prononciation correcte: *aimée*, *aigûë*, *émáne*, *échánge*, *étránge*, *méſánge*, *éloígne*, *détoúrne*, *détrempe*, *défónce*, *défaítte*, *détruite*, *Génoíſe*, *hériſſe*, *féróce*, *fécónde*, *mémoire*, *Neaúme*, *peccánte*, *périſſe*, *croupíſſe*, *jévére*, *ſépáre*, *céléſte*, *réſérve*, *détérre*, *réále*, *Zéphy're*, *médire*, &c; où vous voyez l'accent aigu ſur la premiere, & auſſi le proſodique ſur la ſeconde, que j'ai marqué exprès.

Avouons pourtant qu'il y a certains mots où la premiere ſyllabe eſt ſi forte par le concours des conſonnes, qu'elle le

le diſpute à la ſeconde, & ſouvent l'emporte, ſur-tout ſi la ſeconde eſt moins armée de conſonnes : comme dans *Perſée*, *percée*, *Pompée*, *Poppée*, *Barlée*, *gonflée*, *ſoufflée*, *bandée*, *dardée*, *bardée*, *fardée*, *gercée*, *lancée*, *tournée*, *fournée*, *verſée*, *frappée*, *flanquée*, *tronquée*, *empire*, *reſpire*, *tranſpire*. Dans tous ces mots l'accent proſodique eſt ſur la premiere, parce que la double conſonne qu'elle rencontre, nous oblige à un plus grand effort de voix : ce qui n'arrive point ſi la conſonne eſt ſimple, ou ne ſe prononce que ſimplement, comme dans *volée*, *ramée*, *vallée*, *flattée*, *vanille*, *troquée*, & où par conſéquent la pénultieme reprend ſes droits, principalement en Poëſie. *Empire*, par exemple, & *réſpire* ont certainement le coup ſur la premiere : mais à la fin d'un vers, l'appui tombe ſur la ſeconde, qui demande un certain repos, rélatif au *ſpondée* des Latins ; comme dans ces vers :

Alexandre Severe *après lui tint l'Empire :*
Sous ſon gouvernement l'Etat enfin reſpire.

Car comme les vers graves, & ſur-tout

les *Alexandrins*, doivent être soutenus, & que la voyelle *i* n'est pas des plus pleines, on y supplée par l'appui de la voix. A tout prendre, ces sortes de vers, où la premiere des finales est forte par elle-même, & la seconde par le lieu qu'elle occupe, peuvent nous rappeler les *Spondées* des Latins, & font un très-bon effet dans notre poësie, pourvu, prenez y garde, que les sons n'en soient pas uniformes & que la rime ne soit pas trop riche. Car *Empire*, par exemple, non substantif, & *empire*, verbe neutre, ne feroient pas à mon gré une excellente rime, quoique *Marot* en eût fait cas; la raison en est que la varieté est l'ame de la poësie: mais *empire* & *respire* riment fort bien, à cause des deux premieres Syllabes qui y contrastent agréablement, sans préjudice de la finale; ce qui soit dit en passant.

A. » Je suis charmé de l'éloge que » vous venez de faire de la *varieté*, à » propos de la rime. On pourroit bien » s'étendre là-dessus: mais revenons à » notre sujet; il me semble que nous » sommes parvenus aux mots de trois » Syllabes complettes.

B. C'est ici où notre Prosodie commence

mence à devenir un peu ſcabreuſe pour les Etrangers, auſſi bien que pour nos Provinciaux ; je parle de nos termes qui ont trois Syllables ſans *e* muet à la fin, comme *emmené*, *raiſonné*, *envoyé*, *redonné*, *reflechi*, &c.

D'abord la derniere Syllabe eſt ici hors de cour & de procès, parceque d'une maniere ou d'autre, étant finale, elle a beſoin de quelque appui qui la diſtingue des féminins ; à faute de quoi elle n'auroit qu'un ſon foible, dont notre langue ne s'accommode point. Et ne m'objectez pas que nous avons une infinité de mots qui en proſe & en vers finiſſent par un *e* muet : ce cas-là eſt hors de la ſuppoſition ; & d'ailleurs ſi vous y prenez garde, ces ſortes de Syllabes ne ſont preſque pas comptées, puiſqu'à la lettre elles ſont ſurnumeraires dans nos vers & ne font qu'allonger la précédente, en lui donnant un appui un peu plus long qu'aux rimes maſculines : ce qui en fait toute la différence. Ainſi la finale maſculine *ſimple* eſt une vibration, & la finale feminine *ſimple*, un véritable appui. Donnons-en quelques exemples.

Ne cherchant dans les vers ni cadence, ni ſon,
Il s'en aille admirer le ſavoir de Pradon.

Voilà le *coup* pour la maſculine ſimple, & voici l'*appui* pour la féminine ſimple,

Grand Roi, ſi juſqu'ici par un trait de prudence
J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence.

Vous avez trop d'oreille pour ne pas ſentir combien ces deux ſortes de rimes différent. Il eſt vrai qu'il y a auſſi des rimes maſculines qui ſont *longues*, différentes de celles que j'ai nommé *ſimples*, comme celles-ci, par exemple;

Et bien loin des Sergents, des Clercs & du Palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais.

ou celles-ci :

De mes ſonnets flatteurs laſſer tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.

ou ces deux Pluriers ;

Si vous êtes ſorti de ces Héros fameux ;
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit
briller en eux.

Ces finales ſont longues, quoique maſculines, plus belles que les Maſculines ſimples, *ceteris paribus*, & elles diffèrent peu à mon ſens des féminines ; à moins que celles-ci ne l'emportent encore ſur les féminines ſimples, par cette même lettre qui fait leur Plurier & qui les rend encore plus longues ; comme dans la Satire contre l'*Equivoque :*

Fit en plus d'un pays aux villes déſolées
Sous l'herbe en vain chercher leurs
Egliſes brulées.

Car *déſolée* eſt long ; mais *déſolées* eſt encore plus long ; ce qu'il faut bien obſerver, ſi vous avez deſſein de vous former l'oreille & de parler un jour en public. Tout cela étant bien compris, venons maintenant à nos Triſſyllabes.

On ne ſauroit ſe diſpenſer de leur accorder quelque accent au moins pour la finale ; quand ce ſeroit dans les plus doux, ou les plus ſimples de nos mots.

Qu'ils finissent par une consonne, ou par une voyelle, substantif, adjectif, ou participe, toujours il faut quelque chose qui marque, quoique sans affectation. Ainsi nous prononçons *Cabarét*, *tabourét*, *fenouillét*; *amené*, *promené*, *ramené*. Où vous voyez que notre accent imprimé est venu au secours de l'accent prosodique; car nos Peres n'y mettoient rien, & les prononçoient pourtant comme nous. Ils écrivoient encore sous *Louis* XII. & *François* I. *donne* pour *donné*, & *donnee* pour *donnée*, comme on le voit dans nos vieilles Editions. A peine y a-t-il deux cents ans, qu'on crut, & avec raison sans doute, qu'il falloit distinguer pour les yeux sur le papier ce qu'on distinguoit pour l'oreille dans la prononciation. Ainsi notre *é* final masculin n'a reçu par grace son accent prosodique bien marqué, que pour n'être pas confondu avec l'*e* féminin. Mais cela n'empêche pas que dans les autres terminaisons, le même accent ne soit sous-entendu, c'est à dire, qu'il n'y ait une espece de coup, de vibration, ou d'appui selon les diverses finales que nous avons indiquées, quoiqu'il ne soit pas marqué. Seulement prenez garde

aux

aux *s*, & aux *x*, qui font le même effet, car ils allongent la derniere syllabe, & changent le *coup* en *appui*. Ainſi mettez quelque différence entre *Cabarét* & *Cabarêts*, *tabourét* & *tabourêts*, *boutefeu* & *boutefeux*, *Matelót* & *Matelôts*; c'eſt une grande illuſion chez les Etrangers que de s'imaginer, comme ils font, que la pluſpart de nos lettres ſont inutiles: ils jugent ce qu'ils n'entendent point.

A. » Mais ce n'eſt pas là où gît la » plus grande difficulté: on demande » ſi l'accent proſodique ne tombe que » ſur la derniere ſyllabe; & s'il tombe » ailleurs, ſur laquelle des deux précé- » dentes?

B. La réponſe eſt fort aiſée. Ou *les deux premieres ſont foibles*, c'eſt à dire féminines, comme dans les mots ſuivants, *Gĕnĕral*, *gĕnĕreux*, *rĕlĕvé*, *rĕtĕnu*, *rĕvĕnu*, *chĕvĕlu*; auquel cas il eſt évident qu'il n'y a que la derniere qui ſoit ſuſceptible de vibration.

Ou *la ſeconde prend* un *i* bref, comme dans *rĕtĭré*, *rĕvĭré*, *rĕfĭlé*, *rĕlĭé*, *rĕprĭé*; ce qui ne change rien dans la proſodie.

Ou *la premiere eſt plus forte que la ſeconde*, comme dans ces mots; *émmené*,

né, *rámené*, *prómené*, *mál-mené*, *páppelard*, *pórtefaix*, *pátelin*, *rávelin*, *échevin*, *Chárlemont*, *Bárlemont*, *Roúgemont*, *Béllecourt*, *Tánneguy*, *Bánneret*, *Róndelet*, *Foúrneret*, *Tómbereau*, *párvenu*, *maíntenu*, *ſoûtenu*, *dénué*, *ſûbſtitut*, *ínſtitut*, *dbſtenu*, *cóntenu*, *prévenu*, *ſûbvenir*, & une infinité d'autres, où il eſt viſible que la premiere ſyllabe reçoit le coup, auſſi bien que la derniere.

Ou *la premiere eſt foible en comparaiſon de la ſeconde*, qui ſe trouve armée d'une conſonne, comme dans ces mots, *Alénçon*, *Valéntin*, *Drelíncourt*, *Agíncourt*, *aguérri*, *avánce*, *agéncé*, *ajoúrné*, *enfóncé*, *déménti*, *déſempli*, *accómpli*, *efflánqué*, *effrónté*, *épérdu*, *repérdu*, *écárté*, *échappé*, *éclipſé*; où il eſt aiſé de ſentir que ce n'eſt que la force des conſonnes qui attire le coup ſur la ſeconde. Car ſi la premiere eſt plus pleine, ou plus robuſte, elle a toujours, *ceteris paribus*, le premier droit à l'accent proſodique. Ainſi nous prononçons *A'braham*, *A'bſalon*, *A'doam*, *A'lidor*, *A'lieant*, *A'lcoran*, *A'rtaban*, *Cádogan* (quoiqu'il y ait des Anglois qui prononcent *Cadógan*) *Málboroug*, *Scárboroug*, *Pómpadour*, *énvoyé*, *engagé*,

gagé, *éncagé*, *énfumé*, *fourage*, *fourgonné*, *tranſlaté*, *tranſigé*, *Bálaam*, *Bálaguier*, *Báratier*, *Cábaret*, *Tábouret*, *Sánſonnet*; où vous voyez que dans pluſieurs de ces exemples la premiere ſyllabe n'a d'autre avantage ſur la ſeconde que d'exiger le *premier* effort, à peu près comme à l'égard d'un premier foſſé qu'il faut franchir par un ſault, ſans préjudice d'un ſecond, où l'effort n'eſt plus ſi ſenſible; d'autant plus que la Nature ne multiplie pas les êtres ſans néceſſité.

A. » Mais ſi le mot eſt de trois ſyl-» labes & demie, c'eſt à dire, qu'il ſoit » augmenté d'un *e* feminin, comme » dans *Allemande*, *Roſemonde*, *Roſſi-» nante*, ou dans les participes *avancée*, » *agencée*, *éprouvée*, &c; que faut-il » faire?

B. L'Inflexion du Feminin n'en change point eſſentiellement la proſodie; le coup ou l'appui reſte toujours ſur la troiſieme, ſans préjudice des précédentes. Et pour ce qui eſt des deux premieres, les principes ci-deſſus vous dirigent ſuffiſamment. Dans *Allemande*, par exemple, vous jugez bien que des deux premiers, *Al* & *le*, c'eſt la premiere qui exige le plus d'effort, &

comme

comme premiere & comme plus forte ; & que la seconde n'est qu'un *e* feminin presque imperceptible. Il n'en est pas de même d'*Amaranthe*, où les deux premieres sont à peu près égales, si ce n'est que l'une, qui commence le mot, a plus de droit que l'autre à recevoir le coup. Mais la vérité est que la voix se reserve pour la troisieme, qui outre qu'elle a une consonne de plus, est la pénultieme, dont je vous ai si souvent répété les droits. Mais si la seconde avoit sur la premiere l'avantage d'une double consonne, comme dans *Alexandre*, par exemple, il ne faudroit pas lui contester le coup : car dans *A*, il n'y a qu'une simple voyelle, qui par elle-même ne demande pas grand effort ; mais dans *lex* il y a trois consonnes, celle qui commence la syllabe & l'*x* qui la termine & qui vaut deux consonnes, & par conséquent cette seconde doit l'emporter sur la premiere ; & la troisieme sur la seconde, parce qu'elle est pénultieme d'un *e* feminin & outre cela armé de trois consonnes. Je dis la même chose des autres noms propres qui ont la même terminaison, *Polexandre*, *Periandre*, *Anaxandre*, *Aristandre*. Mais s'il n'y a que la seconde qui

qui ait l'avantage de la duplicité dont il s'agit, elle a auſſi le droit de fixer le coup, comme dans *préſérvée*, *reſérvée*, *regórgée*, *modéſtie*, *Peryſtile*, *Théonville*, *horóſcope*, *teléſcope*, & autres ſemblables.

A. » Mais n'y a-t-il pas des mots, » dont les trois ſyllabes ſont également » fortes, comme, par exemple, *Conſ-* » *tantin*, *argentin*, *ſerpentin*, & au » Féminin, *Conſtantine*, *argentine*, » *ſerpentine?*

B. Tous ces mots & autres ſemblables ne doivent point vous embarraſſer; leurs ſyllabes ſont toutes *fortes:* vous voyez la raiſon qui les rend égales; & ainſi quand vous leur donnerez à chacune un pareil effort de voix, vous ne pécherez point contre la proſodie.

Seulement il faut prendre garde, vous qui avez été élevé en Angleterre, que la prononciation des Anglois ne vous en impoſe. On peut dire, ſans les offenſer, qu'elle eſt un peu bruſque. Ils aiment fort les *Dactyles;* leur langue en eſt toute pleine, & leur poëſie, méchaniquement parlant, ne ſe ſoutient gueres que par-là: joignez-y l'*éliſion* & ſouvent la *ſuppreſſion* des articles, leſ-

lesquels énervent & embarrassent si fort la nôtre. Je ne dis rien de leurs monnosyllabes, source de tant de beautez.

A. » A vous entendre, leur langue » seroit plus *poëtique* que la Fran» çoise !

B. La nôtre a ses avantages ; elle a de la douceur, de la clarté, & de l'harmonie ; mais la leur est plus forte & plus vive, plus Dactylienne, si vous me permettez l'expression, plus débarrassée, & plus en état par conséquent de se passer de la *Rime*, dont la notre est comme enchainée de telle sorte, que nous ne saurions nous en affranchir sans retomber dans la prose. Au lieu que les Anglois en ayant secoué le joug, à la faveur de leurs avantages, ont plus approché que nous à cet égard de la liberté *Gréque* & *Romaine*. Je vous dis ma pensée sans prévention.

Pour revenir à leurs *Dactyles*, avez-vous pris garde qu'ils placent ordinairement le coup sur la premiere Syllabe, lors même qu'il ne s'agit d'aucun effort consonal ? Ainsi ils prononcent *Héretic*, *Domestic*, *charitable*, *gouvernable*, *Providence*. Vous voyez que leur prosodie est assez différente de la nôtre ;

puis

puiſqu'elle en viole les premieres regles ; & voilà pourquoi je vous ai averti d'être ſur vos gardes, quand vous tomberez ſur certains mots qu'ils ne prononcent pas comme nous : Car ils dactyliſent *Conſtantine*, *Serpentine*, *Terpentine*, *Normandy*, &c. ce qui fait que bien ſouvent, quoique nous prononcions les mêmes mots, nous ne nous entendons pas les uns les autres.

Voilà en general ce que je penſe ſur l'*Accent proſodique*, fondé, comme vous voyez, ſur la nature de nos organes par rapport à la varieté des ſons & au plus ou moins d'effort que demandent nos ſyllabes fortes ou foibles. Ce peu de principes vous meneront loin pour toutes ſortes de mots. Je vous ai ennuyé, je le ſais bien ; mais enfin vous l'avez voulu.

A. » Ennuyez-moi toujours de même, & ne m'épargnez pas, je vous » prie, ni ſur l'*Accent Imprimé*, ni ſur » la *Quantité Proſodique*.

II. De l'*Accent Imprimé*.

B. Les *Accents* n'ont été inventez & enſuite mis en uſage, que pour faciliter la proſodie, ou aux enfans, ou aux Etrangers.

Etrangers. Nos plus anciens monumens ; tant Hébreux que Grecs & Latins, n'en ont point. L'inſcription de *Sigée*, qu'on dit être la plus ancienne de toutes, & qui va alternativement de la droite à la gauche & de la gauche à la droite, n'en a aucune trace. Les Marbres d'*Arundell* maintenant à Oxford, ſi antérieurs à notre Ere Chrétienne, ſont tous gravez en lettres Capitales, & je n'ai point remarqué qu'une main temeraire ait oſé y en mettre. Le fameux Mſ. d'*Alexandrie*, qui contient la Bible des LXX, le N. Teſtament, & les deux * Clémentines, le tout en lettres quarrées, n'a pas été à l'abri de cet attentat. Un certain Bibliothecaire, dont je tairai le nom, s'aviſa de les y ajouter en quelques endroits ; mais heureuſement on ne le laiſſa pas achever. Nos vieux papiers de la Tour, tant Latins qu'Anglois & François, n'ont point d'accents. Rien n'eſt plus curieux que les *Loix Normandes* de *Guillaume* le Conquerant, publiées par le Dr. *Wilkins ;* elles n'en ont pas plus que le reſte. Enfin pour venir au tems des premieres impreſſions Françoiſes, les *Cent Nouvelles*

* Les deux Lettres de S. *Clément.*

les nouvelles, *imprimées* in 4°. à Paris & dédiées à *Louis* XI, ou à *Louis* XII, mais ſans date & en lettres Gothiques, n'ont pas la moindre trace d'accent. J'en ai remarqué quelques-uns dans les premieres Edd. de *Marot* & de *Plutarque*, mais tous les participes & les adjectifs féminins, comme *donnee*, *amenee*, *empoiſonnee*, n'en ont point ; ce ne fut, comme je l'ai dit, que vers le milieu du XVI. Siécle, qu'on commença à diſtinguer ſur le papier l'*é* fermé de l'*e* muet : & ce n'eſt que peu à peu qu'on eſt venu enfin à en admettre juſqu'à trois, l'*aigu*, le *grave* & le *circonflexe*.

L'*Aigu*, pour marquer le coup ſur tous ces *é* qui terminent la pluſpart de nos participes paſſifs, *aimé*, *loué*, *flatté*, & pluſieurs de nos ſubſtantifs, *thé*, *caffé*, *poiré*, *bonté*, *ſanté*, *piété*, &c.

Le *Grave*, ſur les *è* ouverts, parce qu'ils demandent une ouverture de bouche un peu plus grande, comme dans *après*, *ſuccès*, *procès*, *abſcès*, *décès*, &c.

Et enfin le *Circonflexe*, que nous n'avons admis que pour allonger la prononciation au défaut de l'*s*, employée par nos Peres dans *Paſques*, *taſche*, *laſche*, *teſte*, *feſte*, *tempeſte*, *cloſture*, *giſte*, *fluſte* ; mais que nous avons ſupprimée par

par complaisance pour les Etrangers & aussi pour nos enfans mêmes, à condition d'y conserver la quantité prosodique par un Circonflexe, qui y produit le même effet, sans induction à erreur. Ainsi nous écrivons assez generalement aujourd'hui, *Páque*, *tâche*, *lâche*, *tête*, *fête*, *tempête*, *gîte*, *flûte*, & autres semblables : Ce qui est d'un secours infini pour toutes sortes de personnes & sur tout pour les Etrangers. Car enfin la *Peine* n'est rien par elle-même, & le *Tems* est quelque chose de précieux. Pourquoi, dans certaines *Grammaires* *, ces longues listes de mots où l'*s* se prononce, & ensuite de ceux où elle ne se prononce point ? Faudra-t-il qu'un pauvre Provincial, ou un Etranger d'ingrate mémoire, passent une partie de leur jeunesse à apprendre par cœur toutes ces différences, qui ne sauroient être qu'ennuyeuses à la mort ? Ne vaut-il pas mieux les délivrer une bonne fois de cet embarras, en supprimant l'*s* dans tous les mots où elle est parfaitement inutile, pour la laisser seulement où elle est d'une absoluë nécessité ?

A.

* Celle de notre *Boyer* par exemple.

A. » Pourquoi donc, en déclinant vos » *Noms* & en conjuguant vos *Verbes*, » laiſſez-vous des *ſ*, qui ne ſe prononcent point ?

B. Il y a bien de la différence : l'*s* dans les Noms eſt la marque du plurier, & ſouvent elle ſe prononce ; & dans la conjugaiſon des Verbes elle eſt caractériſtique de la ſeconde perſonne. Ainſi quand je conjugue, *J'aime*, tu *aimes*, il *aime*, l'*s* montre à l'enfant & à l'Etranger qu'elle eſt eſſentielle à cette ſeconde perſonne ; & auſſi il y a des cas où elle ſe prononce & dans les *noms* & dans les *verbes*, ſavoir lorſqu'il ſuit une voyelle, au moins dans les vers & dans toute proſe un peu ſoutenuë. Ecoutez Racine dans ſa *Thébaïde*,

Nous étions ennemis dès la plus tendre enfance ;
Que dis-je ? nous l'étions avant notre naiſſance :

& plus bas,

Le trône vous eſt dû, je n'en ſaurois douter,
Mais vous le renverſez en voulant y monter.

Si vous ne faites pas ſentir l'*s* dans *étions*,

étions & le *z* dans *renverſez*, vous y mettez un *hiatus* des plus deſagréables. Mais une *s* qui ne ſe prononce jamais, de quelle utilité peut-elle être ? En ferons-nous en Grammaire ce qu'on fait à la cour d'un *Page de préſence*, toujours colloqué dans ſon coin, & morfondu d'oiſiveté ?

Ainſi vous venez dans le bon temps ; notre langue eſt à peu près *formée ;* nos *accents* ſont bien diſtinguez & jouent leur perſonnage très à propos ; nos lettres *ſuperfluës* & *embarraſſantes* ſont à peu près bannies. Si vous avez quelques difficultez ſur ces *accents*, il eſt tems de les propoſer.

A. » Si j'ai bien compris votre penſée, » nos accents ne ſont qu'une eſpece d'*aide* » à la véritable proſodie.

B. Juſte. La proſodie eſt une choſe réelle en elle-même, indépendemment de tout accent, & elle étend ſes droits ſur toutes ſortes de ſyllabes ; mais l'accent ne tombe que ſur certaines voyelles, où les lecteurs pourroient ſe méprendre, faute d'attention, & donner dans un faux ſens, en confondant, par exemple, *donne* avec *donné*, *cree* avec *créé ; aveuglement* qui eſt un nom, avec *aveuglément*, qui eſt un adverbe ; *repeter*,

ter, qui eſt un mot bas, avec *répéter*; *differend* qui eſt un nom, avec *différent* qui eſt un verbe. Car du reſte l'accent proſodique reſte toujours, quoiqu'il ne ſoit pas marqué. Prononcez, par exemple, *Cábaret*, *tábouret*, *bágnolet*, vous faites ſentir le coup ſur la premiere, & cependant ſur le papier il n'y a point d'accent; ſi j'y en ai mis, ce n'eſt qu'un ſigne de ma façon pour vous faire entendre ma penſée. Dans *Infini*, encore, *Indien*, *indolent*, & generalement dans tous nos dactyles, nulle trace d'accent, comme vous voyez; cependant ſelon la proſodie le coup tombe ſur la premiere, ſous peine de ſe rendre ridicule autrement. Dans *modeſte*, *moderne*, *terreſtre*, nulle apparence d'accent; cependant l'oreille veut que le coup tombe ſur la ſeconde, qui eſt la plus conſonale; & tout lecteur qui le feroit tomber ſur la premiere, ne ſauroit ſe juſtifier d'*Angliciſme*. Ainſi la Proſodie n'eſt pas l'accent imprimé; mais voici le fait: C'eſt que notre *e* ayant été reconnu à la longue avoir quatre ſons aſſez différents, *de*, *dé*, *dè*, *dê*, on a jugé à propos de les diſtinguer dans l'écriture, comme on les diſtingue dans la prononciation; & comme l'accent

aigu ſur nos *é* fermez, produit à peu près le même effet que le coup de la proſodie, on a confondu ſouvent ces deux choſes. D'autant plus que nous avons quantité de mots, & entr'autres pluſieurs *Dactyles*, où l'accent & la proſodie coïncident naturellement ſur la premiere, comme *Émeric*, *Écureuil*, *élevé*; mais ce n'eſt que par accident, & l'on pourroit même ſe diſpenſer d'y mettre un aigu, comme on s'en diſpenſe dans les Capitales, *Etat*, *Eté*, *Æſtas*, *Eraſme*, *Elie*, *Etoile*, par la raiſon qu'on ne ſauroit les prononcer autrement ſans faire violence a nos organes; & voilà pourquoi nous pouvons & nous devons même l'omettre par-tout où ce premier *e* eſt ſuivi d'un *x*, comme dans *exempt*, *exil*, *exilé*, *exclus*, *exemple*, & autres ſemblables. Nous avons encore d'autres Dactyles, où cet *é* ſe trouve, mais précédé d'une conſonne, comme *détaché*, *dérobé*, *déroché*, *décoché*, où l'accent eſt plus néceſſaire, je l'avouë, mais ce n'eſt pas en faveur de la proſodie que nous l'y mettons; car ſur ce pié-là il faudroit le mettre ſur la pluſpart des initiales, à la maniere des Grecs; mais uniquement pour les diſtin-

guer

guer aux yeux de certains lecteurs, de l'*e* feminin. Car il peut fort bien arriver que cette premiere Syllabe, en une infinité de mots non-Dactyles, aura un aigu sur l'*é* & ne sera pourtant pas le poinct d'appui, parce que la syllabe suivante en demandera un plus fort. *Défaite*, par exemple, a un aigu sur la premiere, & cependant c'est la seconde qui demande l'accent prosodique, qu'on ne marque point : *dérange*, *délustre*, *détourne*, *dégorge*, *démene*, *décrasse*, *déchire*, *dépece*, & une infinité d'autres, sont de ce genre. Vous voyez donc encore une fois que la Prosodie n'est pas proprement l'accent ; mais que l'accent, tel que nous l'avons établi pour distinguer nos *e* les uns des autres, coïncide quelquefois avec la Prosodie, & quelquefois non.

A. » Mais en faveur des Etrangers » & nos Enfans même, dont on a tant » de peine à former la bouche, ne » pourroit-on pas avec le secours de » l'accent, marquer la vraye prosodie » sur toutes nos voyelles embarrassan- » tes, comme nous avons fait sur nos » *é* ? Il me semble qu'un habile hom- » me, un Académicien d'une oreille » délicate & éclairée, pourroit se char-

» ger de la commiſſion, fixer notre lan-
» gue, & la garantir d'un abatardiſſement
» que les Grecs & les Latins n'ont que
» trop éprouvé. Les Anglois plus ſages que nous à cet égard, ne l'ont-ils pas déja fait, & M. Bayley entr'autres ne s'eſt-il pas immortalizé, en fixant dans ſon Dictionnaire la prononciation de toutes les ſyllabes ambiguës qui pourroient arrêter les lecteurs? Les François ſeroient-ils moins jaloux de la gloire de leur langue?

B. C'eſt une affaire à propoſer à Mrs. de l'Academie & non pas à moi, qui ne ſuis rien. Je vous dirai ſeulement, que s'ils ne le font pas à préſent, que la langue eſt dans ſa perfection, on le fera peut-être pour eux dans quelques ſiécles, lorſque leur Empire ſera déchu, ou inondé de Nations Etrangeres. Car enfin ils n'ont point de prophétie authentique qui leur en garantiſſe la ſtabilité. Les Poëtes ont beau amener *Jupiter* ſur la ſcene, & lui faire dire avec emphaſe, comme dans Virgile,

Imperium ſine fide dedi ---

des Nations aguerries & irritées ne reſpectent gueres ces ſortes d'oracles. L'Empire Romain, qui s'eſt vû autrefois

fois n'avoir pour bornes que l'Ocean, le Danube & l'Euphrate, eſt réduit maintenant à une eſpece d'Evêché, où l'on a perdu juſqu'à la véritable prononciation d'une langue, que les femmes du tems de Ciceron y prononçoient avec tant d'urbanité. Et pour ce qui eſt des *Grecs*, qui ont tant brillé, en leur tems, par le talent de la parole & par celui de l'oreille, vous ſavez ce qui leur eſt arrivé. Après avoir été ſubjuguez par les Romains, ils ont perdu peu à peu la vraye prononciation de l'ancien Grec, & depuis quelques ſiécles qu'ils ſont devenus tout à fait eſclaves, ils en ont fait un jargon à faire pitié.

A. » Comment ? n'ont-ils pas comme » nous leurs livres Grecs, bien moulez » & bien accentuez ? Ne trouve-t-on pas » dans leurs Bibliotheques, comme dans » les nôtres, des MSS. où il ne manque » ni le moindre *eſprit*, ni le moindre » *accent* ?

B. J'en conviens ; mais ſi dans la prononciation vous les ſuivez, ces miſerables accents, vous eſtropierez la plus-part des mots. On ne voit point d'Accent ſur les plus anciens MSS. que nous ayons. On n'en voit point dans

nos Médailles les plus antiques : on n'en voit pas même sur les monuments qui nous restent du VII. Siécle. C'est une preuve que c'est une invention du Moyen Age, *Medii ævi*, lorsque la véritable prononciation étoit deja fort altérée, si elle n'étoit pas tout a fait perduë. Ce qu'il y a de certain, c'est que la prosodie de ces accents trouble & dérange tout à fait la plus belle Poësie Gréque, de quelle espece qu'elle soit. Prenez un *Homere*, par exemple, & lisez-en trois ou quatre vers conformément à ces tristes accents ; si vous avez tant soit peu d'oreille, vous n'y pourrez pas tenir. J'en dis autant de leurs autres Poëtes & d'*Aristophane* en particulier. On ne sauroit le lire avec ces accents ; Il y a plus de deux siécles que son premier Commentateur * s'en

* *Charl. Girard de Bourges*, dans son Commentaire sur le *Plutus* d'Aristophane : *Aristophanis Poëtæ Comici Plutus, jam nunc & Latinus factus & Commentariis insuper sanè quàm utiliss. recèns illustratus*, in-4°. Parisiis apud Weckel, 1549. Le Livre est assez singulier en son genre ; il est dédié à la Reine *Jeanne de Navarre*, fille de *Marguerite de Valois* & Mere d'*Henry* IV. Dans la Dédicace, qui est jolie, il la loue de son amour pour les *Lettres*, pour *le Latin* & surtout pour *le Grec*.

s'en eſt plaint. *Deinde certum eſt*, dit-il, *Atticos communem accentuum formam* FASTIDIRE. Mais ôtez les, ces malheureux accents, & ſcandez l'*Iliade*, comme vous faites l'*Enéide*, & vous ſerez tout ſurpris d'y voir renaître l'harmonie. S'il en faut croire les deux *Bentley*, l'Oncle & le Neveu, qui avoient tant de goût & tant d'oreille, ces inſipides accents ont déguiſé juſqu'à *Démoſthene*, & nos plus grands Auteurs. Il n'y a pas même juſqu'aux *Apôtres*, qui n'ayent ſujet de s'en plaindre, puiſque quantité de leurs expreſſions, dont la proſodie eſt déterminée par l'autorité de Sophocle & d'Ariſtophane, ſe trouvent affoiblies & énervées par ces temeraires accents. Après cela fiez-vous à des Grammairiens du Bas Empire, qui s'aviſent de fixer la prononciation d'une langue dix ou douze ſiécles après qu'elle a fleuri. Il faut règler ces ſortes de choſes dans le bon temps, & ce temps pour les Grecs étoit le ſiécle d'*Alexandre*, pour les Romains celui d'*Auguſte*, pour la France celui de *Louis* XIV, & pour l'Angleterre le regne d'à préſent, qui l'emporte évidemment ſur tous les autres par la multitude d'expreſſions naturelles

turelles ou empruntées qu'elle a acquiſes, & qui ont toutes leur vraye proſodie dans un *Dictionnaire* bien accentué.

A. » Mais d'où vient, je vous prie, » que ſans le ſecours des accents nous » avons aujourd'hui la vraye proſodie » des *Romains*, & qu'avec des accents » admis depuis tant de ſiécles, nous » n'avons plus celle des *Grecs*.

B. Par la raiſon que les *Romains* ſe ſont contentez de l'harmonie de leur verſification ; au lieu que les *Grecs* du moyen âge, répandus qu'ils étoient dans les Provinces de l'Empire, ſe ſont vus dans la triſte néceſſité d'y gagner leur vie en enſeignant leur langue à des Etrangers, & pour la leur rendre plus acceſſible, d'avoir recours à ces infidelles accents, dans un tems où ils en avoient déja perdu en grande partie le véritable uſage, au lieu de le chercher dans les anciens Poëtes, qu'ils avoient encore en bon nombre, & qui nous ſervent à préſent pour nous diriger dans l'*admiſſion* des véritables accents, comme auſſi dans la *réjection* des mauvais ; car il faut convenir de bonne foi qu'il y en a de l'une & de l'autre ſorte : la *Nature* même nous indique les plus forts.

A.

A. » Je vous entends ; vous conjec-
» turez que dans quelques ſiécles, des
» Grammairiens *barbares*, n'ayant d'au-
» tre guide que la Prononciation de
» leur temps, pourroient bien nous
» donner, comme certaine, une pro-
» ſodie auſſi abſurde de la langue Fran-
» çoiſe, que celle qui nous reſte aujour-
» d'hui des Grecs, & qui a paſſé des
» MSS. juſques dans nos Imprimez ; &
» voilà pourquoi vous ne rejettez pas
» abſolument l'idée qui m'eſt venuë
» dans l'eſprit, de la néceſſité de *fixer*
» la nôtre dès à préſent, de peur de
» pis.

B. La choſe eſt d'autant plus facile, que nous ſommes encore dans le bon tems, que l'ACADEMIE FRANÇOISE eſt dans ſon luſtre, qu'elle a des Membres très-éclairez & pleins de zele pour la correction & pour la nobleſſe de leur langue. Et il ne faut pas m'objecter, que comme les bons Poëtes du ſiécle d'*Auguſte* nous ont conſervé la vraye proſodie des Latins, les poëſies immortelles du ſiécle de *Louis le Grand* nous conſerveront auſſi dans tous les âges la vraye proſodie Françoiſe : le raiſonnement ſeroit bon, ſi les vers Latins & les vers François avoient en-

tr'eux le même rapport qu'ont effectivement les vers Latins avec les vers Grecs. Les nôtres ſont compoſez d'un certain nombre de ſyllabes, que l'on compte, mais que l'on ne peze pas; au lieu que ceux des Grecs & des Latins conſiſtent en un certain nombre de piez tous différents, dont on peze les ſyllabes pluſtot qu'on ne les compte: ce qui eſt proprement le fonds & l'eſſence de leur verſification; enſorte que tout Homme de lettres, paſſablement inſtruit de leur proſodie, peut ſcander leurs différents vers: Mais en François vous m'excuſerez; vous compterez les ſyllabes; mais dès qu'il ſera queſtion de les pezer & de les accentuer à la rigueur, je doute qu'il y ait beaucoup d'Etrangers & même de Provinciaux qui y réuſſiſſent. Si la choſe étoit ſi facile, vous qui aimez notre langue & qui l'entendez ſi bien, vous ne m'auriez pas fait tant de queſtions ſur l'article de la Proſodie.

A. » Je me félicite de vous avoir » jetté dans cette digreſſion. Mais ayez » la bonté de m'expliquer encore plus » nettement ce que vous appelez *compter* » & *pezer* en fait de poëſie.

B. Rien au monde de plus aiſé. Si je

je vous remets entre les mains la valeur de ſix Liv. Sterling, en quelles eſpeces que ce ſoit, je puis nommer cela une valeur *pezée*, *fixe* & *réglée*; mais ſi au lieu de cette valeur, je me contente de vous remettre entre les mains *ſix* pièces d'or ou d'argent, ſans faire attention à leur poids, c'eſt ce que j'appelle *compter*; or il peut arriver que ces piéces-là, quoiqu'au nombre de ſix, ſe trouveront fort au deſſous de la valeur précédente des ſix Liv. Sterling. Voilà une image de la Poëſie ancienne comparée avec la nôtre. La Poëſie Latine, que je ne diſtingue pas ici de la Gréque, eſt une valeur fixe, réguliére, uniforme, toujours la même. Prenons par exemple les vers *Alexandrins*. Ils contiennent la valeur de ſix *Spondées*: Le dernier en eſt un de commande; le précédent un *Dactyle*, qui étant compoſé d'une longue & de deux brèves eſt de même valeur; & les quatre premiers peuvent être indiſtinctement ou Spondées ou Dactyles; ce qui pour le dire en paſſant, eſt une ſource de *combinaiſons* différentes, & par conſéquent de *varieté* & de *beauté* preſque infinie: mais enfin la valeur extrinſéque y eſt toujours; c'eſt

ce que j'appelle *peſer*. En François votre ſerviteur ; on vous promet ſix piez, je l'avouë, & en un ſens on vous les donne, vous n'avez qu'à les compter, le nombre y eſt ; mais le poids n'y eſt pas, & par conſéquent la valeur y manque. Si vous y mettez un *Dactyle*, par exemple, vous le faites valoir trois Syllabes, c'eſt à dire, un pié & demi. Un *Iambe*, qui ne vaut qu'une breve & une longue, vous l'y faites valoir pour un Spondée ; tous nos articles féminins & maſculins, *le*, *ce*, *de*, *ne*, *ſe*, *la*, *ma*, *na*, *ſa*, *ta*, y valent chacun une longue, c'eſt à dire, la moitié d'un Spondée : ainſi nulle valeur complette, réguliere, uniforme ; le plus beau vers a toujours quelque endroit foible, & le ſecond bien ſouvent trahit le premier : Je ne dis rien de la *Rime*, de peur de vous rappeler le *Faſtidire* du Commentateur d'Ariſtophane. Comment voulez-vous donc qu'un Etranger ſcande des vers qui n'ont aucun poids certain, aucune régularité ?

A. » Quelques *exemples* pourroient » achever de me convaincre.

B. Des exemples ; il n'y a qu'à ouvrir le premier Poëte François, qui ſe préſentera ſous vos yeux : voici un

Boi-

Boileau ; je tombe sur la Satire IX. qui commence ainsi ;

C'est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler ;
Vous avez des défauts que l'on ne peut celer ;

à qui je, sont trois Syllabes breves, qui ne sauroient valoir un *Dactyle*, ni un *Spondée*, & cependant on vous les donne pour un pié & demi, parce qu'on les compte & qu'on ne les peze pas ; où est l'évaluation ? Mais le second vers est encore plus foible ; QUE NE CE*ler* sont trois autres breves, qui ne valent pas un pié réel, & qu'on vous donne pourtant pour un pié & demi. Mais ce qu'il y a de plus singulier dans cette poësie, c'est que le dernier pié au moins devroit soutenir le reste ; car il est établi dans *Homere*, dans *Virgile* & dans *Horace*, ajoutons même dans nos Poëtes François presque generalement, que le dernier pié des Alexandrins soit une espece de *Spondée*, qui soutienne la cadence ; & à cet égard il faut rendre cette justice à *Boileau*, qu'il a été assez attentif à nous donner des vers bien *remplis*, comme il les nomme lui-même ; & cependant en voici un qui

finit

finit par un *Iambe*, c'eſt-à-dire une courte & une longue : car *cĕler* eſt bref dans la premiere, & la ſuivante n'eſt longue que comme finale. Je ne dis pas que ce ſoit une faute dans le Poëte, il s'eſt ſervi d'une liberté que lui donnoit la Poëſie de ſa langue ; *utere conceſſis :* mais je ſuis fort trompé ſi ce n'eſt pas un défaut, ou du moins une imperfection dans la poëſie de ſon ſiécle.

Racine de même dans *Bérénice*, Act. 1. Sc. 4.

Enfin après un ſiége auſſi cruel que lent,

ēl quĕ lent, qui finit le vers, fait un vrai *Dactyle*, qui ne vaut qu'un pié ; & ici on vous le donne pour un pié & demi, ſans aucun ſpondée. A la bonne heure, ſi c'étoit un plurier, on y trouveroit quelque eſpece de dédommagement. Encore une fois, je n'en veux point à l'Auteur, j'en veux uniquement à notre poëſie. Dans l'*Andromaque* Act. II. 2. je trouve deux *iambes* qui tiennent la place de deux Spondées :

Ou ne dois-je imputer qu'à votre ſeul dĕvoir.
L'heureux empreſſement qui vous porte à mĕ voīr?

Je

Je pourrois multiplier ces exemples à l'infini ; mais cela ſuffit pour vous indiquer les défauts de notre Parnaſſe, & pour vous prouver ce que j'ai avancé, que nos ſyllabes y ſont comptées & nullement pezées. Quel eſt celui de nos *accents* François, qui vous embarraſſe le plus ?

A. » La grande difficulté qui me » reſte ne regarde que l'*é* fermé : le » grave & le circonflexe ne tombant » que ſur la derniere, ou ſur la pé- » nultieme, il eſt aiſé de s'en apper- » cevoir ; & d'ailleurs on ne manque » guere à le placer où il faut : mais à » l'égard de l'*e* feminin & du maſcu- » lin, comme nos Livres ſont preſque » tous fautifs là-deſſus, comment fe- » rai-je, moi, qui n'ai point vécu à » *Paris*, ni ſur les bords de la *Loire*, » pour les diſtinguer ? Je vois tous les » jours d'habiles gens qui en diſputent. » Ne vous ai-je pas ouï dire à vous- » même, que feu Monſ. *la Touche*, » votre illuſtre Maître, quoique vous » ne l'ayez jamais vû, fut obligé d'écrire » à Paris pour conſulter des Academi- » ciens ſur quelques *é* difficiles qu'on » prétendoit qu'il n'avoit pas bien accen- » tuez ?

B.

B. J'ai eu quelque tems entre les mains l'original de cette consulte Grammaticale, avec la Réponse *e regione* de Mrs. les Abbez de *Dangeau* & *Tallement*, tous deux de l'Académie, & j'ai eu soin d'en tirer un extrait pour mon instruction particuliere, que je vous communiquerai en tems & lieu. Le meilleur conseil que je puisse vous donner, en attendant, sur cet article, c'est de vous attacher aux auteurs qui ont veillé à la ponctuation & à la correction de leurs Ouvrages. Et entre ceux-là je ne puis me dispenser de vous nommer ce même Mr. *la Touche*, dont la Science Grammaticale n'a été contestée de personne, & néanmoins c'étoit le moindre des attributs de ce vertueux Exilé. Sa Grammaire * s'est imprimée si souvent & répanduë avec tant de succès, que le P. *Buffier* lui-même, tout habile qu'il étoit, n'a pû lui refuser de justes éloges. Je joins à Mr. *la Touche* son genereux *Approbateur.* Ajoutez-y M. *Restaut*, qui vient de nous donner la 5e Edition de son exacte Grammaire : Ne négligez pas non

* L'*Art de bien parler François*, en 2. Tom. 5e. Ed. à Amst.

non plus le N. Teſtament de Berlin. Mais ſur-tout n'oubliez pas l'excellent Abbé D'*Olivet* : mocquez-vous des railleries dont le Cauſtique *des Fontaines* a prétendu abimer ſes remarques ſur Racine. Il s'agit ici des Accents ; or dans toutes les productions de l'Académicien, qui ne ſont pas en petit nombre, il n'y a pas un accent, à mon avis, qui ſoit marqué de travers. Ses *Philipiques* & ſes *Catilinaires* de la derniere Edition, entr'autres, ſont un bijou en ce genre, que vous ne devez pas vous refuſer. Mais comme vous pourriez m'objecter, que ces livres ne contiennent pas tous nos mots, en voici un qui vous ſervira de Répertoire complet à cet égard ; C'eſt le *Dictionnaire* de *Danet*, *François-Latin*, livre d'ailleurs ſi néceſſaire, où vous trouverez la déciſion de tous les cas, puiſqu'il renferme univerſellement tous nos termes bien accentuez. Il eſt vrai que l'ayant compoſé pour le tems où il vivoit & pour les Enfans, il n'a pas cru devoir ſupprimer les *s* inutiles ; mais à chaque mot tant ſoit peu ſcabreux, il avertit de la vraye prononciation : ce qui ſuffit à vos beſoins.

III.

III. De la *Quantité.*

A. » J'entends ; mais la *Quantité* qui » a tant de rapport à la Proſodie, com- » ment la règlerons-nous ?

B. Mr. l'Abbé D'Olivet a déja traité cette matiere, & parcouru avec beaucoup d'exactitude les différentes terminaiſons de nos Syllabes, en aſſignant à chacune ou la *longueur*, ou la *briéveté*, ou l'*entre-deux*, qui leur convient : vous n'attendez pas de moi, que je vous tranſcrive ici tout cela ?

A. » Non ; mais comme ſur la *proſodie* » vous m'avez communiqué des ouver- » tures qui me ſont nouvelles, donnez- » moi auſſi ſur la *quantité* quelques idées » generales, que je puiſſe retenir facile- » ment.

B. Les *Latins* & les *Grecs* ont partagé leurs ſyllabes en *longues* & *breves*, ſelon le beſoin qu'ils en avoient dans leur Poëſie ; mais pour nous, qui ne pezons pas les nôtres, nous pouvons les enviſager ſous une repartition plus nombreuſe.

Il me ſemble donc que nous avons quatre ou cinq ſortes de Syllabes ; des ſyllabes *ſimples* & des ſyllabes *compoſées* ; des ſyllabes *longues* & des ſyllabes *breves* ;

breves ; & enfin des syllabes, qu'on me permettra de nommer *brévissimes ;* ce sont nos *e* féminins, lors qu'ils terminent le mot.

Je nomme ici Prosodiquement une Syllabe *simple*, celle qui par sa nature ou par sa construction n'exige aucun effort de voix, & telles sont toutes celles qui sont terminées par la voyelle même qui en modifie le son, sans accent grave, ou circonflexe, comme par exemple, *ba*, *bé*, *bi*, *bo*, *bu*, *ga*, *gué*, *gui*, *go*, *gu*, & autres semblables, soit qu'elles commencent par une consonne, ou par deux consonnes, ou par une simple voyelle : comme *a-yant*, *a-yez*, *avoir*, *lavoir*, *razoir*, *manoir*, *néant*, *tirant*, *logeant*, *créant*, *préaux*, *prévient*, *travers*, *frier*, *trier*, *broyer ;* Je les nomme *simples* par la construction, parce que la voyelle unique qui les forme dans plusieurs mots, ou la consonne ou les deux consonnes qui les commencent, ne les rendent ni plus longues, ni plus courtes. Ainsi je compte comme *simples* toutes ces premieres Syllabes, qui n'exigent ni effort de voix, ni appui sensible, comme *Adó*-am, *Ama*-leck, *Abimé*-leck, *Ama*-ranthe, *Rava*-nel, *ana*-thême, *étu-*

étudi-er, *péné*-trer, *ga*-rentir, *lou*-voyer; *gué*-rir, *gé*-rer, *fa*-né, *tou*-ché, & une infinité d'autres ſemblables. Generalement toutes ces ſyllabes ſont aſſez courtes; excepté celles qui ſont marquées d'un accent aigu, deſquelles on peut faire une claſſe particuliere, & les conſiderer, ſi l'on veut, comme moyennes, c'eſt à dire, ni trop longues, ni trop breves. Car ſi elles étoient *longues*, elles ſeroient égales à nos *è* graves & à nos *ê* circonflexes; ce qui confondroit deux quantitez très-diſtinctes; & ſi elles etoient *courtes*, elles ne différeroient pas de nos *e* feminins, & il n'y auroit nulle différence entre les deux ſyllabes de chacun de ces mots, *levé*, *ſemé*, *gelé pelé*, *celé*; ce qui eſt abſurde.

Je nomme Syllabe *compoſée*, celle qui par ſa nature ou par ſa conſtruction exige un plus grand effort de voix que les précédentes; & telles ſont toutes celles qui ſont terminées par une conſonne lorſqu'il en ſuit une autre pour la Syllabe ſuivante, comme *poſte*, *leſte*, *pompe*, *modeſte*, *Evandre*, *Anaxandre*, *Ange*, *range*, *fange*, *trompe*, *rompre*; & ici je ne répéterai point ce que j'en ai dit. Il

ſuffit de remarquer que ces Syllabes compoſées ſont les plus *fortes* que nous ayons dans toutes ſortes de langues, parceque nos organes y ſont chargez non ſeulement d'exprimer la voyelle qui forme la Syllabe, mais encore la conſonne qui la termine, ſans préjudice de la nouvelle conſonne qui ſuit. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à faire prononcer à un homme qui begaye les mots de *pompe*, de *Conſtantin*, d'*Apoſtolique* & autres ſemblables, & vous verrez qu'ordinairement il héſitera aux expreſſions les plus *conſonales*. Qu'on me pardonne ce terme; je m'en ſers pour abréger, & non par affectation. Mais c'eſt cet effort même de nos organes qui remplit la bouche, qui flatte l'oreille & qui donne à notre poëſie ce ton mâle & ſonore dont elle a tant de beſoin. C'eſt ici où *Homere* a véritablement triomphé, & où *Virgile* a laiſſé bien loin derriere lui tous ſes foibles Imitateurs. J'oſe dire qu'il a imité juſqu'à la *danſe* même, dans ſa poëſie, l'orſqu'il en a parlé; je me ſouviens qu'un de mes Eleves dès l'âge de ſept ans ne pouvoit ſe laſſer d'admirer ce vers :

Saltantes Satyros imitabitur Alpheſibœus.

Pour

Pour revenir à notre ſujet, toutes ces Syllabes *fortes* reçoivent l'*accent proſodique* & ſont cenſées *longues* chez les Grecs & les Romains, parce qu'on ſuppoſe, ce qui eſt très-naturel, que l'addition de la conſonne qui les termine, leur donne plus de poids & par conſéquent plus de quantité. Cependant en François elles ne ſauroient à la rigueur être qualifiées *longues*, parce que nos organes, ayant à ſurmonter l'oppoſition de leurs conſonnes, imitent en quelque ſorte le courſier genereux, qui franchit le foſſé ou la barriere qu'on lui oppoſe, avec une impétuoſité ſuffiſante pour s'en tirer avec honneur. Ainſi nous prononçons *ărbre*, *mărbre*, *fărce*, *fŏrce*, *entŏrce*, *pŏmpe*, *trŏmpe*, *rŏmpe*, *lĕſte*, *vĕſte*, *modĕſte*, *burlĕſque*, *ſchĭſme*, *prĭſme*, *mŏſquée*, *trŏcquée*, *fŏnduë*, *tŏndue*, *bĕlle*, *nouvĕlle*, *cervĕlle*, *haridĕlle*, avec une eſpece de rapidité, qui réveille l'eſprit & la voix. Mais il ne faut rien affecter : car notre langue eſt ennemie de toute eſpece d'affectation, cantillation, pezanteur, ou monotonie laſſante.

Il y a ſeulement une petite obſervation à faire pour les Commençans, à

l'égard

l'égard de certains mots où deux consonnes se suivent comme dans *table*, *rable*, *fable*, *foible*, *poutre*, *coudre*, *moudre*, *soudre*, *foudre*, *hydre*, *fibre*; c'est que tous ces mots & autres semblables, dont on trouvera la quantité dans la *Prosodie* de Mr. D'Olivet, ne sont point compris dans ma règle; je parle des Syllabes qui finissent par une consonne; & ici dans tous ces mots, c'est une voyelle ou une diphtongue qui termine la premiere Syllabe; ce qui les met hors de notre cas.

Une autre observation plus essentielle, c'est que les deux consonnes que je suppose dans un mot, dont l'une termine la premiere Syllabe & l'autre en commence une autre, peuvent être différentes, ou les mêmes; elles sont *différentes* dans tous les exemples qu'on a alleguez, comme *faste*, *leste*, *tordre*, *fondre*, *juste*; mais elles sont les mêmes dans *marre*, *terre*, *torride*, *fusse*, *froisse*, *lisse*, *messe*, & une infinité d'autres. Dans les mots où ces consonnes *different*, je m'imagine que l'expression en est toujours prompte, comme on en peut juger par les exemples ci-dessus: mais dans les mots où elles sont les mêmes, il faut distinguer.

Si

Si ce ſont deux *rr*, par exemple, comme cette conſonne eſt fort trainante, la Syllabe eſt longue : Ainſi nous prononçons *Mārrons*, *amārrer*, *ērre*, *tērre*, *attērre*, *guērre*, *partērre*, *fērre*, *ſērre*, *reſērre*, *enſērre*, *deſērre*, *entērre*, *detērre* : Je ne ſache pas d'exceptions à cette regle. Si ce ſont deux *tt*, c'eſt tout le contraire ; la Syllabe eſt toujours rapide : comme dans *tĕtte*, *pătte*, *nĕtte*, *bŏtte*, *bŭtte*, *jĕtte*, *guĕtte*, *lancĕtte*, *ſŏnnette*, *grŏtte*, *mŏtte*, *trŏtte*, *frŏtte* ; Nulle exception à cet égard. Mais ſi ce ſont deux *ss*, il faut convenir que la rapidité n'y eſt pas toujours. Dans *Princĕſſe*, par exemple, la ſeconde eſt courte ; & dans *Dĕeſſe* elle eſt longue, ou pour donner plus de poids au caractere que le mot exprime, ou pour mieux diſtinguer la ſeconde voyelle de la premiere, qui autrement ſe mangeroit. *Grăſſe* encore, féminin de *grās*, eſt rapide, pour le diſtinguer de *Grāce*, qui eſt long ; mais *grāiſſe*, nom ſubſtantif, eſt long, pour le diſtinguer de la *Grèce*, qui eſt rapide. *Feſſer* encore eſt bref & même féminin ; mais la même Syllabe eſt longue dans *confēſſer*, conformément à la gravité du mot & de la choſe même. On

peut

peut voir les autres dans la *Proſodie* de l'excellent Académicien que j'ai tant de fois cité. Ici je me contente de vous indiquer les principes generaux que je vous croi néceſſaires. Souvenez vous donc que toutes ces voyelles conſonales, dont il s'agit, ſont fortes & rapides pour la pluſpart, excepté les deux *rr* qui ſont toujours longues, & quelques *ss* doubles, qui le ſont auſſi, mais rarement.

Je dis en ſecond lieu que nous avons des Syllabes *longues* & des Syllabes *breves : Longues*, lors même qu'il n'y a ni compoſition, ni conſonalité. Vous comprenez ce que je veux dire, ſavoir lorſqu'il n'y a ni accent grave, ni circonflexe, ni double conſonne, qui y mette de la longueur. Car à l'égard de l'accent grave ſur nos *è*, il eſt manifeſte qu'il les rend longs, & encore plus le circonflexe ; dont toutes nos voyelles ſont ſuſceptibles. Car en écrivant *âne*, *gêne*, *cône*, *gîte*, *flûte*, il eſt manifeſte que tout cela eſt allongé, auſſi bien que tous ces mots où nous mettons un grave, comme *près*, *après*, *auprès*, *exprès*, *excès*, *procès*, *decès*, *ſuccès*, *progrès*, *abſcès :* vous m'avez déja dit que vous n'aviez aucune difficulté là-deſſus.

Reſte donc ces ſortes de Syllabes, qui demandent un appui par elles-mêmes, ſans concurrence d'accent ou de conſonne ſubſéquente. Sur quoi je vous dirai ma penſée naïvement : c'eſt qu'il y en a *peu* de ce caractere. Generalement parlant, nos Syllabes ſimples ne ſont ni longues, ni fortes.

Nos voyelles, lorſqu'elles forment une Syllabe par elles-mêmes, ont très-peu de quantité, *ayant*, *amant*, *amour*, *adroit*, *ami*, *amaranthe ;* ou lorſqu'elles ſont précédées d'une conſonne, comme *badin*, *badault*, *bidet*, *béant*, *dodu*, *divers*, *duvet*, *Pradon*, *Cotin*, *Baïf*, *manant*, *talent*, *volant*, *véritable*. Tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'elles ont quelque teneur, qu'elles ne ſont point obſcures, & que par la varieté de leurs adjointes elles ſont aſſez ſuſceptibles d'harmonie : *Alidor*, *Aliſées*, *Aléandre*, *Alexis*, *Aloès*, &c.

Cependant il y en a de *longues :* mais comment le ſont-elles devenuës ? c'eſt ce qu'il faut examiner.

Premierement par *Etymologie*. *L'âme*, par exemple, cette excellente partie de nous mêmes, eſt long, & cela eſt dans l'ordre. Il vient d'*anima*, qui eſt de trois Syllabes, qui par abbréviation ſe

ſont

ſont réduites à deux ; mais comme nos Peres écrivoient *aſme*, peu à peu on a encore ſupprimé l'*s*, & on a écrit *âme*, ſauf à la dédommager par l'appui qu'on a trouvé à propos d'y conſerver, ſans le marquer.

En ſecond lieu, par *Diſtinction* : comme ici, par exemple, ſi on prononçoit l'*ame*, anima, comme on prononce une *lame* d'épée, qui vient de *lamina*, il n'y auroit point de diſtinction. Ainſi on eſt convenu tacitement, mais raiſonnablement, que le premier auroit l'*appui*, & l'autre ſimplement le *coup*. Le *Matin* encore, qui eſt la premiere partie du jour, eſt bref, parce qu'il n'y a rien dans le mot, qui exige appui ou effort ; mais le *Mâtin*, en parlant d'un Dogue, en doit être diſtingué, & voilà pourquoi nous y mettons un circonflexe pour les Enfans & les Etrangers, qui autrement ne manqueroient pas de les confondre.

En troiſieme lieu, par *Comparaiſon* avec la ſyllabe voiſine : Je m'explique. Si les deux ou les trois premieres ſyllabes qui commencent un mot ſont également ſimples par leur conſtruction, il eſt viſible que leur quantité doit être la même ; comme par exemple dans

Cabaret, *tabouret*, *bagnolet*, *Amaranthe*, *Amalaſonte*, *amadouer*, *avitailler*, *adorer*, il eſt évident que les deux, ou les trois premieres Syllabes de ces mots n'ont aucun avantage intrinſéque les unes ſur les autres, & que par conſéquent la quantité en doit être à peu près égale : mais ſi ces premieres ſyllabes diffèrent ou par la conſtruction, ou par les diphtongues, ou par le nombre des lettres, en ce cas-là la différence de la conſtruction en met auſſi dans la quantité. *Ne m'appellez plus* Nahomi, diſoit une illuſtre Iſraëlite, *mais appellez-moi* Mara ; ces deux dernieres Syllabes n'ont rien que de ſimple, & par conſéquent elles ſont égales ; mais ſi à l'une ou à l'autre vous ajoutez quelque lettre qui y mette de la différence, la quantité longue ou forte tombera néceſſairement du côté de l'addition. Ainſi dans *Marăud*, par exemple, la diphtongue *au* jointe avec le *d* rendra longue la ſeconde Syllabe & la premiere courte : dans *marăis* de même, parce qu'il y a une *s* qui allonge toutes les finales. Dans *Mărănăthă* encore, tout eſt égal ; ainſi nulle différence pour la quantité, mais dans *Minotāure*, il y a une diphtongue qui s'y diſtin-

distingue & qui par conséquent reçoit l'appui, d'autant plus qu'elle est pénultieme d'une syllabe muette & obscure. Un *sot*, un *seau*, & un *sault* sont trois monosyllabes à peu près du même son ; mais le premier est court, parce qu'il n'a rien dans sa construction qui ait droit de l'allonger : mais *seau* est un peu plus long, parce qu'il a une diphtongue ; & le dernier encore plus long, parce qu'outre la diphtongue, il y a une *l* & un *t*, qu'on n'y prononce pas, il est vrai, mais qu'on fait sentir en quelque sorte par un appui raisonnable. *Heureux* est de deux syllabes à peu près égales, excepté l'*x* qui termine la seconde ; donc il emporte l'appui de son côté. Dans *perversité*, les deux premieres sont égales ; double consonne à la fin de chacune ; mais dans *diversité*, si la premiere est simple, la seconde est forte : & dans *hiver*, *revers*, *divers*, la derniere est longue. Ainsi en comparant les syllabes, on rend à chacun le sien.

En quatrieme lieu, par droit de *Pluralité*. C'est à dire que tous les Pluriers sont longs universellement, dans les *noms*, dans les *verbes*, dans les *articles*, en un mot dans toute expression

qui en eſt ſuſceptible. J'ai déja indiqué le Principe, mais il y faut revenir & en faveur des Etrangers & en faveur de nos Provinciaux, qui le plus ſouvent n'obſervent ni ſyntaxe, ni proſodie. Mais comme la choſe eſt claire, je ne m'y arrêterai pas : vous ſavez auſſi bien que moi, qu'il y a de la différence entre *lĕ Roĭ*, *& lĕs Roĭs*, *lĕ Dŭc & lĕs Dūcs*, *lĕ rŏc* & *lĕs rōcs* ; on ne prononce pas l'*s*, il eſt vrai, mais on la fait ſentir par un petit allongement ſans affectation. Dans les ſinguliers même, qui ſe terminent par une *ſ* ou par un *x*, ce qui revient au même, il faut un appui. Un *poŭ* eſt bref, mais *le pōux* eſt long : *doŭceur* eſt bref dans la premiere, mais *doūx* eſt long ; le *foŭ* eſt bref, mais *du foūx*, ſorte d'arbre, eſt long ; comme auſſi *faïx*, *portefaïx*, *hureūx*, *fameūx*, *joyeūx*. Enfin dans les verbes, les pluriers ſont toujours longs, n'en déplaiſe aux Etrangers, qui nous reprochent tous les jours nos lettres prétenduës inutiles. Ils ne ſont au fait, ni de notre ſyntaxe, ni de notre proſodie ; nos *ſ* ſont caracteriſtiques & allongent ; & nos *n* avec le *t* final marquent les pluriers & donnent l'appui, il *aĭme* eſt bref, ils *aĭment* eſt long ; je dis la même

même choſe par rapport à *il aimoït* & ils *aimoïent*, & ainſi de tous leurs ſemblables : *Intelligenti pauca.*

A. » Ici permettez-moi de vous interrompre ; je comprends parfaitement » bien qu'y ayant de la *différence* dans » le ſens entre le ſingulier & le plurier » des Verbes, il faut auſſi qu'il y en » ait & dans la *prononciation* & dans » l'*Orthographe* : mais il me vient un » ſcrupule au ſujet de certains *Verbes*, » dont le *Prétérit* eſt tout comme le » *Préſent*. Car nous diſons au Préſent, » *Je finis*, *tu finis*, *il finit*, & au Prétérit, » de même, comment ferai-je pour les » diſtinguer ?

B. Comme les Romains faſoient pour diſtinguer la 3e perſonne du *Préſent* de la 3e perſonne du *Prétérit* en un petit nombre de Verbes : comme dans *venit* & *legit*, c'eſt à dire par la *quantité*, ſi c'étoit en vers ; & par le *ſens* & la conſtruction de la phraſe entiere, ſi c'étoit en proſe. Quand *Penelope*, dans Ovide, écrit à *Ulyſſe* :

Nil mihi reſcribas ut tamen, ipſe veni.

Ce vers eſt un *Pentametre* : ainſi la pénultieme doit être breve ; donc *vĕni* eſt à l'Impératif. *Je ne vous écris pas celle-*

celle-ci, dit-elle, *pour avoir des réponſes ; c'eſt vous même que j'attends, mon cher* Ulyſſe. Mais quand *Jules-Céſar*, dans un de ſes Triomphes fit écrire ſur la rouë de ſon Char, *veni, vidi, vici*, l'*Impératif* n'a que faire là, *vĕni* eſt dans le même tems que les deux autres verbes, ſavoir au *Prétérit*, & ils expriment enſemble le prompt ſuccès de ſon expédition contre Pharnace. De même par le ſens on diſtinguera aiſément *lĕgit*, il lit, de *lēgit*, il a lu, & *vĕnit*, il vient, de *vēnit*, il eſt venu. D'autres, comme *Voſſius* & *Fabricius*, pour les diſtinguer mettent un aigu ſur le *Prétérit*, & rien ſur le *Préſent*, ce que je ne ſaurois blâmer ; car enfin on écrit pour ſe faire entendre & non pour tenir en ſuſpens les lecteurs. Vous de même, ſi cette différence vous arrête, dites pour le *Préſent*, ſans trop appuyer, Je *finis*, tu *finis*, il *finit :* & pour le *Prétérit* en appuyant, Je *finîs*, tu *finîs*, il *finît :* car pour le *Plurier*, il ſe diſtingue aſſez de lui même, nous *finîmes*, vous *finîtes*, ils *finîrent*. Il y a encore quelques autres Verbes qui ont leurs ſingularitez ; mais l'habile *Danet* vous les conjuguera tous à la fin de ſon Dictionnaire, ſi vous n'aimez mieux

les

les étudier dans *Reſtaut*, qui, comme le dernier, a encheri ſur les autres.

A. » Je n'ai plus qu'une difficulté » ſur la bizarrerie de notre langue : » pourquoi certaines ſyllabes, que vous » nommez *ſimples*, ſont-elles longues, » comme *tare*, *rare*, *mare*, *ame*, *tuë*, » *vië*, *nuë*, *cruë*, *ſçuë*, *rue*, *Die*, *mie*, » *fie*, *trie*, & une infinité de ſemblables ; » tandis que d'autres, qui ſont *compo-* » *ſées* comme *ărbre*, *mărbre*, *tŏrdre*, » *ŏrdre*, ne ſont que *rapides* & paſſent » même pour breves parmi nous ? Ne » ſeroit-il pas plus naturel de propor- » tionner la quantité de la proſodie à la » quantité littérale ?

B. Votre difficulté me conduit à mon *cinquieme*, & dernier principe : c'eſt que la pluſpart de nos Syllabes longues ne deviennent telles que par le droit *des finales*, ou pluſtot des *pénultiemes*, ſi vous comptez l'*e* muet pour une ſyllabe. Et ce principe eſt vrai dans les grands mots comme dans les petits. Dans *adorer*, par exemple, *vénérer*, *régir*, *inſtruit*, *conduit*, *réduit*, *reluit*, *vénal*, *liberal*, *triomphal*, dans tous ces mots, dis-je, on ne ſent pas qu'il y ait une ſyllabe longue proprement dite ; mais la *pénultieme* le ſera dans tous les

les exemples qui ſuivent, parce que la voix n'ayant point de priſe ſur l'*e* muet, ſe dédommagera ſur la précédente : *Toi que* Jupiter *même adôre ; Toi que mon cœur venére ; Toi qui las ſi bien régîe ; Toi qui es né pour nous inſtruïre, pour nous conduïre*, &c. *Le Soleil commence à reluïre ; les charges ſont devenuës vénâles ; Du bien d'autrui nos mains ſont liberâles : Grand Prince, recevez de nos mains cette Couronne triomphâle.* Tel eſt le droit naturel, à mon avis, de la *Pénultieme*, ſur-tout en Poëſie & dans un diſcours grave.

Pour ce qui eſt de ces autres mots, qui n'ont guere qu'une Syllabe, comme *târe*, *râre*, *mâre*, & que vous voudriez qu'ils fuſſent courts par rapport à d'autres plus grands, que vous voudriez qu'ils fuſſent longs ; c'eſt tout le contraire. Quand nos mots ne ſont que ſimples, petits, & avec cela terminez par un *e* obſcur, il eſt naturel de leur prêter charitablement quelque eſpece de poids qui les ſoutienne ; & c'eſt ce que nous feſons dans tous ces mots que vous venez d'articuler, *tûë*, *ſûë*, *crûe*, *vûë*, *vâſe*, *câſe*, *râſe ;* parce qu'autrement la prononciation en ſeroit ſi mince, qu'elle feroit pitié. Mais

cette

cette raiſon ne ſubſiſte plus dès qu'il ſe préſente à nos organes deux ou trois conſonnes à franchir : & voilà pourquoi, dans *frăppe*, *jăppe*, *trăppe*, la pénultieme n'eſt rapide qu'en conſéquence de ces mêmes lettres, qui ſelon vous devroient l'allonger. Vous voudriez, dites-vous, qu'on réglât la *quantité* Proſodique ſur la quantité littérale ? Vous me faites ſouvenir d'un jeune homme, qui ſe picquoit de poëſie, & qui pour faire croire à ſes amis, qui en ſouffroient vers les Equinoxes, qu'aucun de ſes vers ne manquoit de piez, leur diſoit aſſez plaiſamment, *qu'il les avoit tous meſurez avec une ficelle.* Ainſi vous voudriez qu'on prononçât gravement & peſamment *ōrdre*, *mōrdre*, *tōrdre*, *ārbre*, *mārbre*, *tārde*, & ſans doute auſſi *poulārde*, *moutārde*, *langārde*, *babillārde.*——Si c'eſt-là votre penſée, je vous dirai pour votre conſolation, que vous avez pour vous une grande partie du *Dauphiné*, toute la *Savoye* univerſellement, tout le petit peuple de *Geneve* & du pays de *Vaux*, les Comtez de *Neufchatel* & de *Vallengin*, & enfin toute la liziere du *Mont Jura* juſqu'à *Porentru*.

A

A. » Je ſuis charmé que mes ſcrupu-» les vous divertiſſent ; j'y gagne plus » que vous.

B. Quelle docilité ! mais je croi qu'il eſt tems de ſe rafraichir un peu :

I puer, i, Theam confeſtim in pocula miſce.

FIN.